



# LA TERRE

Vol. 72, n° 46  
Longueuil

Un cahier - 32 pages  
semaine du 27 décembre 2001

## DE CHEZ NOUS

Port payé à Montréal  
Enregistrement No 07665

Courrier Poste Publication  
Contrat No 40616084



### Fermeture

La Terre de chez nous ne sera pas publiée le 3 janvier. La prochaine parution sera disponible le 10 janvier. Nos bureaux seront ouverts à partir du 3 janvier.

Le personnel souhaite à ses lecteurs une bonne année.

# Entente incomplète

*Le conflit sur le bois d'oeuvre perdure. Page 3*



Fanny Desroches, 11 ans

## Remboursement de taxes moins généreux

Jean-Charles Gagné

Le programme de remboursement de taxes du MAPAQ sera moins généreux envers les agriculteurs dès l'année prochaine. L'Assemblée nationale a en effet adopté, le 19 décembre, des modifications afin de contrôler l'augmentation des coûts de ce programme en explosion depuis cinq ans. Avec ces mesures, le programme dépassera de

13 M\$ (au lieu de 20 M\$) le budget de 64,5 M\$ voté par le gouvernement pour l'année 2002.

Le MAPAQ continuera de rembourser en totalité les premiers 300 \$ de taxes sur les terres et les bâtiments agricoles. Mais il ne compensera la balance des taxes qu'à hauteur de 70 %. Le MAPAQ élimine donc le volet qui remboursait la totalité des taxes attribuables à la partie de l'évaluation

des terres supérieure à 800 \$ l'hectare. Par ailleurs, le MAPAQ établit un nouveau seuil pour avoir accès au programme. Il ouvre la porte à quelque 1300 petits producteurs agricoles dont le revenu brut se situe entre 5000 \$ et 10 000 \$ par année. Depuis 1996, les exploitations agricoles devaient

VOIR SUITE EN PAGE 2

Poids spécifique exceptionnel  
Rendement élevé  
Bt et Liberty Link



PARTENAIRE  
pour l'avenir



# N 24 - B 9

## UNE FORCE DE LA NATURE

M.C. - Marque de commerce propriété de la Coopérative fédérée de Québec

LÉGISLATION AMÉRICAINE

# Vers une répartition plus équitable?

Isabelle Paradis

La version de la prochaine législation agricole américaine (le Farm Bill) proposée par le Sénat a été rejetée une fois de plus la semaine dernière après de houleuses discussions. Les critiques de certains groupes et de nombreux médias se font de plus en plus acerbes à l'égard des versions du Farm Bill proposées jusqu'à maintenant. On leur reproche surtout d'encourager encore le versement de subsides gouvernementaux à une faible minorité d'entreprises agricoles très fortunées. Moins de 10 % en fait des producteurs recevraient plus de la moitié des aides financières de l'État.

Certains groupes de citoyens crient carrément au scandale surtout depuis que l'un d'entre eux a publié sur le Web la liste des bénéficiaires des subventions ainsi que les montants qu'ils ont reçus depuis cinq ans. Une liste qui place plusieurs sénateurs dans l'embarras. Une des versions du Farm Bill prévoit une hausse de 73,4 milliards du programme existant pour la prochaine décennie sans modifier la formule de répartition. Depuis la publication des noms des entreprises, les sénateurs des régions les plus favorisées qui défendaient le projet en prétextant qu'il était essentiel à la

survie de nombreuses entreprises agricoles en péril n'osent plus avancer cet argument qui les ridiculise en quelque sorte.

Même si l'administration Bush s'oppose aussi à cette version, le débat autour du prochain Farm Bill outrepassa la guerre de clans entre Républicains et Démocrates.

**Moins de 10% des producteurs recevraient plus de la moitié des aides financières de l'État**

La Maison-Blanche ne l'approuve pas en raison des coûts élevés qui y sont rattachés. Mais la véritable opposition à ce projet s'alimente surtout

dans l'inéquité qu'il perpétue dans le milieu agricole. Le gouvernement américain a dépensé plus de 90 milliards de dollars depuis le Farm Bill de 1996 et l'immense majorité des agriculteurs américains n'ont reçu que des sommes dérisoires.

Huit productions principales se qualifient surtout pour ces aides, laissant de côté les plus petites entreprises diversifiées. Des dizaines de milliers d'entre elles se sont vu refuser de l'aide en vertu des programmes de conservation, ces derniers souffrant de sous-financement chronique.

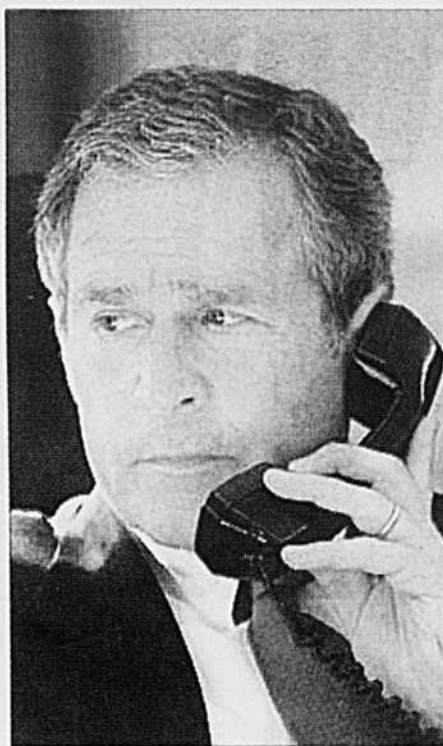


PHOTO: TCN

L'aide gouvernementale américaine est surtout ciblée vers le soutien des prix des céréales et le coton, des productions fortement dirigées vers l'exportation et fortement soutenues par le puissant lobby de « l'agribusiness ».

**Répartition plus équitable**

Deux projets au Sénat ont retenu

l'attention des groupes de pression. Dans les deux cas, on y préconise un financement adéquat des programmes de conservation.

Ces derniers fournissent entre autres aux agriculteurs un soutien pour ne pas céder leurs terres à des promoteurs et des incitatifs pour réduire la pollution des cours d'eau et protéger les terres humides. Le projet du Sénateur Richard Lugar, qui dispose d'un certain appui de l'administration Bush, est particulièrement prisé par les agriculteurs qui ont été tenus à l'écart de la manne fédérale depuis longtemps.

On y propose notamment d'élargir la portée des aides à d'autres productions que les grains et le coton et de remplacer les programmes actuels de soutien des prix par des mesures qui protègent les revenus nets des producteurs au lieu de garantir des prix ou assurer des niveaux de production.

Les éléments de base de la politique agricole américaine n'ont pas changé depuis les années 30, alors que les subsides avaient pour but de garantir la sécurité alimentaire de la nation. Un contexte totalement dénoncé, dénoncent plusieurs, qui a été récupéré par l'industrie au détriment d'une majorité qui commence à en avoir ras le bol.

**ÉVÉNEMENT À VENIR**

10 janv, journée acéricole organisée par le MAPAQ, à la cabane à sucre Constantin, **Saint-Eustache** (Inf : André Boucher Tél : (450)562-8574 ou Fax : (450)562-1140).

**TIRAGE**

«Le porc en toutes saisons»

Mme Fleurette Guilmain de Roxton Falls est notre gagnante cette semaine du livre de recettes publié par la Fédération des producteurs de porcs du Québec.

**SOMMAIRE**

Territoire .....	10,11
Opinion rurale .....	7
reportage .....	12
MAPAQ .....	15
Chroniques .....	13-14
Chez nous .....	18-20
Classées .....	21
Carrières .....	25
Forêt .....	26
Cartes .....	16,17

*Le ministre Arseneau réduit le déficit*

**SUITE**

SUITE DE LA PAGE 1

générer un revenu brut agricole de 10 000 \$ par an pour y avoir droit.

**Plus équitable**

« J'avais prévenu les congressistes de l'UPA que le MAPAQ assumerait les 10 M\$ de déficit prévus pour l'année 2001, mais que les critères seraient revus pour éviter que les déficits de 20 M\$ et de 33 M\$ projetés pour les deux années suivantes ne mettent en péril des programmes structurants comme Prime-Vert ou les services-conseils », a déclaré le ministre de l'Agriculture, Maxime Arseneau, en entrevue, le 20 décembre.

Outre un contrôle des coûts, « les amendements apportés favorisent une plus grande équité entre les régions et entre les agriculteurs, a précisé M. Arseneau. Jusqu'ici, les fermes ayant une valeur foncière plus élevée bénéficiaient d'un taux de remboursement supérieur.

Ainsi, le taux moyen de remboursement variait entre 81 % et 92 % dans la région de Montréal tandis qu'il se situait entre 73 % et 76 % dans les régions périphériques. Toutes les fermes bénéficieront désormais d'un remboursement moyen se situant entre 72 % et 75 % de leur compte de

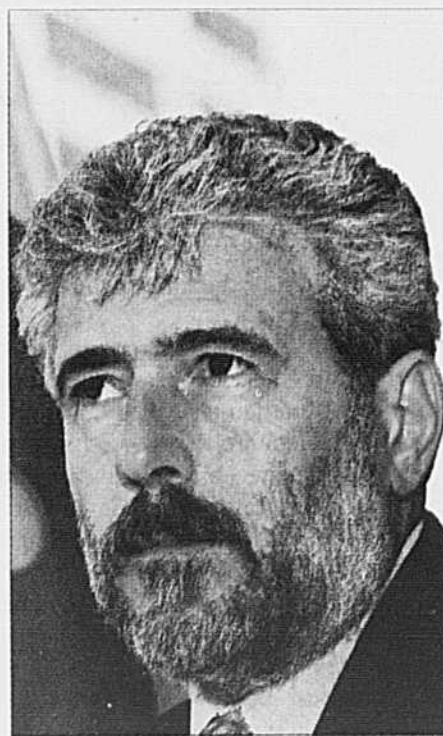


PHOTO: DOMINIC GAUTHIER/TCN

**Maxime Arseneau**

taxes, peu importe leur région ».

L'accessibilité au programme pour tous les agriculteurs reconnus comme tels au sens de la loi, petits ou gros, apparaît aussi au ministre comme une mesure d'équité. La demande, qui venait « de l'Union paysanne et de l'UPA », pourrait coûter un million au MAPAQ.

Une réforme en profondeur du programme viendra plus tard, a dit M. Arseneau. Elle suivra les travaux qui

découleront du rapport du comité sur la fiscalité des fermes où siègent l'UPA et les unions municipales.

**Fardeau moindre**

« Selon nos analyses, ces modifications n'auront pas d'incidence significative sur la santé financière des fermes. Le fardeau fiscal des agriculteurs du Québec demeurera tout de même trois fois plus bas que la moyenne canadienne », a souligné le ministre Arseneau.

« Je crois que le monde agricole comprendra que des programmes structurants auraient été autrement affectés. Et qu'il ne s'agit pas d'une baisse de l'enveloppe consacrée au MAPAQ, ni de celle affectée au remboursement de taxes. Le budget Marois alloue en effet 64,5 M\$ pour les années 2001 et 2002. »

Le programme de remboursement de taxes a subi de nombreuses modifications au fil du temps. L'exclusion de la résidence de l'agriculteur en 1995 avait notamment permis d'en diminuer les coûts de 14 M\$. Outre le revenu brut requis, une ferme doit être enregistrée au MAPAQ, être située en zone verte, générer une production de 150 \$ à l'hectare en moyenne et avoir payé sa cotisation à l'UPA pour être admissible. Rappelons qu'un plafond limite la contribution du MAPAQ à 30 % du revenu brut agricole.

CONFLIT DU BOIS D'ŒUVRE

# Washington devra faire beaucoup plus

Jean-Charles Gagné

MONTREAL – Le Canada et les États-Unis ne signeront pas d'accord de principe avant la fin de cette année dans le conflit sur le bois d'œuvre résineux. Ottawa et les provinces, réunies à Montréal le 17 décembre, ont unanimement rejeté la proposition faite par les Américains en réponse aux ajustements apportés par les provinces canadiennes à leurs régimes forestiers.

Le ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew, et les ministres provinciaux ont décidé de maintenir leur stratégie commune alliant le recours aux tribunaux et les négociations afin de trouver une solution durable au conflit.

Le ministre Pettigrew s'est réjoui de la décision de l'OMC de créer un groupe spécial chargé d'examiner les droits compensateurs de 19,31 % imposés par les Américains sur le bois d'œuvre résineux canadien entrant chez eux. Ce groupe spécial devrait rendre son rapport final en septembre 2002. S'il le faut, nous soumettrons notre cause devant l'ALÉNA et devant les tribunaux américains, a réitéré M. Pettigrew.

Le ministre Pettigrew n'écarte pas l'hypothèse qu'une solution non juridique mette fin à l'impasse actuelle. Les discussions avec les Américains, « qui progressent sensiblement », vont donc se poursuivre, a-t-il dit. « Il reste cependant beaucoup de travail à faire. » CLE-BOIS, un groupe d'intérêt pancanadien dont les membres effectuent plus de 40 % des exportations de bois d'œuvre aux États-Unis, n'est pas encore convaincu qu'un accord négocié est possible. Pour l'heure, seules les provinces ont soumis des changements importants sans être suivies par les États-Unis.

« C'est la première fois que nous résistons aux Américains d'une seule voix, a dit Mike de Jong, ministre des Forêts de la Colombie-Britannique. Une entente commence à émerger. » Il a ajouté que « des milliers de personnes en Colombie-Britannique, au Québec ou ailleurs au pays vont passer un bien triste Noël parce qu'elles ont perdu leur emploi dans ce conflit ».

## Beaucoup plus

Selon M. Pettigrew, Washington promettait de cesser les actions punitives envers l'industrie canadienne et de ne pas lancer de nouvelles représailles commerciales contre le Canada. « Washington devra faire beaucoup plus, a dit le mi-



Les ministres du Commerce international, Pierre Pettigrew, et des Ressources naturelles du Québec, Jacques Brassard, en conférence de presse.

nistre Pettigrew, en conférence de presse. « Nous ne voulons pas d'un accord avec des quotas où nous avons restreint nous-mêmes nos exportations, comme nous l'avons fait dans le passé. Nous voulons un accord qui ne soit limité ni dans les quantités, ni dans le temps. Nous voulons des règles du jeu qui permettront au libre-échange de s'appliquer dans le dossier du bois d'œuvre. »

« Ce n'est pas une grande enjambée, a dit le ministre des Ressources naturelles, Jacques Brassard, pour qualifier

la proposition américaine. C'est clair qu'on ne signera pas un accord si l'accès durable au marché n'est pas là. » Par ailleurs, « les ajustements apportés au régime forestier québécois satisfont les Américains », a-t-il ajouté. Le Québec a proposé de mettre aux enchères 350 000 mètres cubes de forêt publique située dans le nord afin d'établir les redevances exigées des compagnies forestières en fonction du marché. Pour la forêt publique plus au sud, le calcul des redevances repose sur les prix pré-

valant en forêt privée. Au global, les scieries paieront leur bois plus cher avec cette nouvelle approche, mais nettement moins que les 640 M\$ exigés actuellement en droits compensateurs et antidumping. « Ces ajustements ont été soumis aux Américains avec l'accord majoritaire de l'industrie », a précisé le ministre Brassard. L'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec (AMBSQ) estime que « ce qui a été déposé par le gouvernement du Québec constitue l'effort maximal que l'industrie peut supporter ».

## Oxygène

La bonne nouvelle du jour, a dit M. Pettigrew, c'est que les scieries canadiennes n'ont plus à verser de cautions aux douanes américaines en raison des droits compensateurs de 19,31 % décrétés en août dernier. La loi américaine prévoit en effet que des droits préliminaires ne peuvent dépasser 120 jours. De nouveaux droits compensateurs pourraient être institués le 25 mars prochain alors que les Américains rendront leur décision finale.

« J'espère que cette bouffée d'oxygène va aider nos entreprises à ne pas ajouter d'autres fermetures temporaires, a noté M. Brassard. Plus de 6000 travailleurs québécois, évoluant dans les usines et en forêt, sont touchés par ces fermetures », a-t-il précisé.

## Lait d'exportation, c'est reparti pour dix mois

Pierre-Yvon Bégin

Les producteurs de lait ont marqué des points importants. Les chances de l'emporter pour une troisième fois devant l'Organisation mondiale du commerce sur les exportations sont meilleures que jamais. C'est du moins l'avis de la Fédération des producteurs de lait du Québec, au lendemain de la décision du tribunal international d'accepter une nouvelle plainte des États-Unis et de la Nouvelle-Zélande.

« Nous avons gagné une manche importante et il est clair maintenant que notre gestion de l'offre n'est plus au cœur du débat », affirme avec conviction la directrice générale de la Fédération, Guylaine Gosselin. À ses yeux, le gouvernement du Canada a bien défendu les intérêts des producteurs devant l'Organe d'appel qui lui a d'ailleurs donné raison le 3 décembre dernier.

La nouvelle plainte sera d'abord examinée par le même Groupe spécial qui a rendu des décisions défavorables au Canada. Le rapport doit être livré en mai prochain et la directrice générale ne s'attend pas à un miracle de la part d'un jury « aussi biaisé ». En cas d'une nouvelle décision défavorable, le Cana-

da pourra en appeler et obtenir une décision en octobre prochain. Comme l'Organe d'appel a déjà établi que chaque producteur est libre de produire ou non du lait additionnel pour le vendre à l'exportation, les chances de l'emporter une troisième fois semblent couler de source, juge-t-elle.

## Défection

Engagée entre autres pour suivre de près le dossier du lait d'exportation, l'avocate de la Fédération, Sophie Dufour, a attendu la dernière décision de l'Organe d'appel pour annoncer son départ. Spécialiste du droit international, Sophie Dufour se joint à une firme privée d'avocats, un an à peine après son association avec la Fédération.

## Surplus de lait

Les derniers jours ont été mouvementés à la Fédération qui ne savait plus où acheminer toute la production de lait durant la période des fêtes. Les usines, qui réduisent traditionnellement leurs activités à ce temps-ci de l'année, ont finalement convenu d'accepter de plus grandes quantités relativement à « une situation exceptionnellement critique », selon la directrice générale.

## ONTARIO

### Les travailleurs agricoles ont le droit de se syndiquer

Les travailleurs agricoles de l'Ontario ont désormais le droit de se syndiquer. La Cour suprême du Canada a statué, le 20 décembre, que le gouvernement ontarien avait enfreint la Charte des droits et libertés en cassant une loi passée par le gouvernement précédent permettant aux travailleurs agricoles de se syndiquer.

L'ancien premier ministre Bob Rae avait effectivement adopté une loi en 1994 par laquelle les travailleurs agricoles pouvaient désormais avoir accès au privilège de négocier avec la partie patronale dans le cadre d'une convention collective. Par après, le gouvernement conservateur de Mike Harris avait amendé la loi et retiré ce droit aux travailleurs. Ce dernier justifiait sa décision en affirmant que les syndicats de travailleurs mettraient en danger le concept de ferme familiale.

La Cour suprême donne 18 mois au gouvernement ontarien pour modifier la loi en conséquence. Cette décision donnera la possibilité à plus de 100 000 travailleurs agricoles de s'organiser en syndicat, de négocier des conventions de travail et de déclencher des grèves en cas de non-respect. **I.P.**

## ERRATUM

Une erreur s'est glissée en page 3 de la dernière édition de la *Terre* dans l'article intitulé : *Les producteurs dénoncent l'augmentation*. On aurait dû lire, dans la troisième colonne, que « la hausse sur le marché totalise donc 1,86\$ l'hectolitre » et non 3,86 \$. Nos excuses.

BRÈVES

**Les Français devront accepter le bœuf anglais**

La plus haute cour de l'Union européenne a déclaré illégale l'interdiction du bœuf anglais par la France. La décision du tribunal luxembourgeois, le 13 décembre, est basée sur l'absence de preuve scientifique de la présence de la maladie de la vache folle. Cette cause qui durait depuis deux ans, n'est peut-être pas terminée pour autant. « Notre décision se basera uniquement sur le principe de précaution qui nous a toujours guidés », a déclaré Jean Glavany, ministre de l'Agriculture en France, en réaction à la décision européenne. Glavany reproche aux britanniques d'être les seuls à ne pas effectuer de tests systématiques sur les bovins de plus de 30 mois. Des groupes de consommateurs français pressent d'ailleurs le ministre de continuer à bannir le bœuf anglais. Une bataille s'annonce donc entre la loi de l'Union européenne et le principe de précaution français. (Reuters)

**Sécheresse en Afghanistan**

La sécheresse qui sévit en Afghanistan depuis trois ans devrait se poursuivre en cette année de guerre. Près de 70 % des terres agricoles afghanes ont reçu moins de pluie que la moyenne comparé à 54 % l'an dernier. La production céréalière d'hiver, soit 80 % du total, devrait sérieusement en souffrir. Environ 25 % des Afghans dépendent de l'aide internationale pour leur subsistance en tout ou en partie. Les premiers plans de reconstruction de l'Afghanistan font d'ailleurs une priorité du redressement de l'agriculture. (Reuters)

**Bonne récolte au Niger**

Le Niger a récolté un excédent de 300 000 tonnes de céréales cette année. La production 2001 devrait atteindre 3 159 200 tonnes soit 50 % de plus que l'année dernière et 32 % de plus que la moyenne des cinq dernières années. Une distribution gratuite de 1880 tonnes de semences a été réalisée dans les zones vulnérables, ce qui explique en partie les bons résultats. Les chiffres du gouvernement nigérien sont cependant remis en question par les habitants de nombreux villages qui disent plutôt enregistrer un déficit de production céréalière. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture était intervenue pour secourir quelque 200 000 personnes qui souffraient de malnutrition l'an dernier. T.L.

RÉFORME AGRAIRE AU VENEZUELA

**La révolution Chavez dérange**

Thierry Larivière  
tlariviere@laterre.qc.ca

Le président du Venezuela, Hugo Chavez, veut redistribuer aux paysans pauvres des terres appartenant aux grands propriétaires. Cette réforme agraire est un élément d'un vaste plan qui vise à contrer les effets du « néo-libéralisme » et du « sacro-saint marché ». Un mouvement de contestation de la part du patronat, mais aussi des médias et de syndicats, a culminé dans une grève le 10 décembre dernier. Chavez, un ancien militaire, a répliqué avec des patrouilles de police dans toutes les grandes villes et des vols d'avions de chasse au ras des toits. « Je ne céderai à aucun chantage. Je suis prêt à prendre des mesures très dures si les minorités privilégiées tentent d'altérer le processus démocratique », a-t-il déclaré. Des groupes de paysans sont venus manifester à Caracas, la capitale, pour soutenir

le président. Chavez a été élu en 1998 avec 60 % des voix, mais il avait déjà tenté un coup d'État six ans auparavant. Bref, un personnage controversé.

**La réforme agraire**

La réforme consiste à redistribuer des lopins aux paysans sans terre. Les parcelles proviendront en majorité de terres publiques de l'Institut national agraire, mais aussi de propriétaires terriens dont les titres ne sont pas clairs. Malgré ces procédures, certains craignent que les paysans n'attendent pas l'attribution officielle d'une terre. On redoute l'invasion des propriétés par des squatters. Le gouvernement vénézuélien prévoit aussi un plus grand soutien financier à l'agriculture. Ainsi, les banques seront forcées d'investir 15 % de leur capital dans le crédit aux agriculteurs. L'État octroie également plus de petits prêts. Le ministre de la production et du commerce, Luisa Romero, veut réduire la dépendan-

ce alimentaire du pays. Actuellement, le Venezuela n'est autosuffisant que pour le riz et importe environ 70 % de sa nourriture. Les autorités croient que l'ampleur des importations dépend essentiellement du peu de financement qui limite la production.

Parmi les 49 lois adoptées sans débat par le gouvernement Chavez, on trouve aussi une interdiction des chalutiers dans une zone de 9,6 km au large du pays pour favoriser les petits pêcheurs.

**Le pétrole**

Le Venezuela pompe quelque 158 millions de tonnes de pétrole, soit 4,6 % de la production mondiale. La réforme de Chavez prévoit, notamment, la nationalisation de nombreux projets pétroliers et la hausse des taxes.

La baisse actuelle du prix de l'or noir inquiète. Près de 80 % des revenus d'exportation du Venezuela proviennent du pétrole. Des experts financiers appréhendent la combinaison explosive de l'instabilité politique et du déclin de la valeur du baril de brut. Le pays de Chavez est l'un des quatre plus grands fournisseurs de pétrole des États-Unis.

Hugo Chavez se prétend porteur de la troisième voie latino-américaine entre le « néolibéralisme sauvage » et le « communisme irréel », selon ses termes. Mais des voix de plus en plus nombreuses dénoncent son autoritarisme et craignent un scénario à la Fidel Castro. Il menace notamment de réglementer la presse « corrompue par les oligarches ». D'autres critiques font valoir que les pauvres sont toujours aussi nombreux qu'au début de l'ère Chavez.



Hugo Chavez, président du Venezuela en discussion avec Fidel Castro, président cubain, lors du 3e Sommet des Caraïbes à l'île de Margarita au Venezuela le 11 décembre dernier.

**Mieux se protéger de la fièvre aphteuse**

Thierry Larivière

« L'Europe doit renforcer l'assistance aux pays en développement où le virus de la fièvre aphteuse est endémique », a lancé Jacques Diouf, directeur de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Alors que des nouveaux épisodes de la maladie apparaissent en Autriche et en Finlande, la FAO propose une stratégie internationale concertée de lutte à la source.

La fièvre aphteuse ne s'arrête pas aux frontières. « Aider les pays en développement à mieux maîtriser et éradiquer les maladies animales transfrontalières est dans l'intérêt mutuel de l'agriculture et de l'élevage aussi bien dans les pays riches que dans les pays pauvres », a indiqué M. Diouf lors de la Conférence internationale sur la prévention et le contrôle de la fièvre aphteuse qui se tenait à Bruxelles en Belgique les 12 et 13 décembre derniers. L'Europe, récemment victime

d'épidémies, est dans une situation privilégiée pour prendre l'initiative d'une action internationale.

D'autres mesures ont été proposées, comme la mise en place d'un « système efficace d'information et d'alerte rapide sur les maladies animales transfrontalières ». C'est en grande partie le manque d'information sur les nombreux déplacements du bétail qui a entraîné une épidémie majeure de fièvre aphteuse en Grande-Bretagne. Sur ce point, Agri-traçabilité Québec représente sans doute un pas dans la bonne direction. Le Japon, récemment victime de trois cas de maladie de la vache folle, travaille aussi à mettre en place un système de traçabilité de la naissance à la mort du bétail.

Selon la FAO, toutes les précautions ne pourront jamais empêcher complètement les virus de voyager. La fièvre aphteuse est tellement contagieuse qu'elle peut se déplacer à travers les animaux infectés, mais aussi par les camions contaminés. Plus de quatre

millions d'animaux ont été abattus en Europe pour lutter contre une épidémie provenant d'une souche d'Asie du Sud. Les microbes s'étaient ensuite déplacés vers le Moyen-Orient, la Grèce, la Bulgarie (1996) et l'Afrique du Sud (2000) avant d'atteindre le Royaume-Bas. Le commerce légal d'animaux n'est pas la seule porte d'entrée du virus. Le transport de denrées alimentaires par des touristes et des immigrants de même que le trafic illicite de bétail peuvent aussi causer bien des ennuis.

Une éradication mondiale de la fièvre aphteuse serait possible. Les principaux foyers de maladie se trouvent en Afrique, au Proche-Orient, en Asie et en Amérique du Sud. La peste bovine, par exemple, pourrait bien disparaître d'ici 2010 à cause d'un système international de réponse rapide et de prévention. L'Office international des épizooties pourrait jouer un plus grand rôle pour améliorer les inspections vétérinaires et coordonner la lutte aux diverses maladies transfrontalières. Plusieurs pays en développement dépendent en partie d'un meilleur contrôle mondial des épizooties (épidémie chez les animaux) pour espérer échapper à la faim et à la pauvreté.

# L'environnement au cœur du congrès

Sur les 16 résolutions qui concernaient l'environnement, 13 ont été adoptées à l'unanimité en atelier au dernier congrès annuel de l'UPA. Même si un certain consensus existe sur l'importance de la question, on ne s'entend pas toujours sur les moyens de s'attaquer aux problèmes.

Thierry Larivière

La modernisation du Règlement sur la réduction de la pollution agricole (RRPOA) est toujours très attendue. Le congrès réitère la volonté des producteurs de mettre fin à la notion de municipalités en surplus. On souhaite que chaque entreprise puisse avoir un « choix de moyens » pour disposer des fumiers. La gestion des fumiers par entreprise et la notion de rejets réels faisaient d'ailleurs déjà partie des consensus du Forum de mi-parcours à Saint-Hyacinthe au mois d'octobre. Les délégués ont aussi voté en faveur d'une résolution qui se prononce pour une utilisation prioritaire des engrais de ferme par rapport aux matières résiduelles des entreprises et des municipalités. Il s'agit ici de faciliter le traitement des lisiers et des fumiers par la vente des fertilisants qui en découle.

Une discussion assez vive a porté sur une demande faite au ministère de l'Environnement d'appliquer la norme de fertilisation P2, la plus sévère, aux nouvelles exploitations et aux agrandissements. « Il faut assouplir un peu pour les jeunes (...) il y a

## Des hommes et des femmes de passion

déjà de nombreux freins aux transferts de fermes », a fait valoir Serge Lapointe, président de la Fédération de la relève. L'amendement qui proposait une norme « transitoire et progressive » pour les nouvelles fermes et les agrandissements a été battu à la majorité. Certains ont dit que ce genre d'assouplissement amènerait de l'ambiguïté. « Le certificat d'autorisation s'applique aux entreprises et non aux individus », a précisé Christian Lacasse, 1er vice-président de l'UPA.

Plusieurs autres résolutions visaient à accréditer des alternatives à l'entreposage étanche des fumiers. Par exemple, faciliter auprès du ministère de l'Environnement la reconnaissance de la technique d'amas aux champs ou exempter les propriétaires de cours d'exercice de densité inférieure à 5 kg poids vif/m<sup>2</sup> de



Discussion en atelier

Photo: TCN

l'obligation de canaliser et entreposer les déjections animales. Des demandes similaires ont été formulées pour trouver des solutions de rechange à l'entreposage des eaux de laiterie. Le congrès s'est d'ailleurs prononcé pour que la recherche scientifique se penche en priorité sur les technologies de traitement des fumiers.

### La protection de l'eau

Une résolution qui demandait l'adaptation du programme Prime-Vert a déjà fait l'objet d'une annonce du ministre de l'Agriculture, Maxime Arseneau. Ce dernier a élargi l'accès à l'aide financière à tous les producteurs qui veulent réaliser des ouvrages qui limitent la pollution diffuse (bandes riveraines, marais filtrants, protection des rives, etc). Le plafond de 10 000 \$ limite cependant les possibilités.

La principale demande des producteurs, de couvrir 90 % des coûts réels de construction de structures d'entreposage, est restée lettre morte pour l'instant.

Un problème de juridiction sur les cours d'eau a également préoccupé les délégués du congrès. Une demande vise à soustraire des exigences du ministère de l'Environnement certains cours d'eau locaux sous la responsabilité des MRC. Par ailleurs, on demande l'appui de ressources compétentes pour l'entretien des cours d'eau municipaux. La rédaction de guides pratiques clairs est également souhaitée de manière à favoriser les travaux de protection et de mise en valeur des cours d'eau.

### L'écoconditionnalité

La question de rendre l'aide financière du gouvernement conditionnelle aux exigences environnemen-

tales inquiète. Personne ne s'oppose en principe, mais plusieurs trouvent que des délais suffisants et un soutien financier adéquat seront nécessaires pour se conformer à toutes les nouvelles règles. Plusieurs demandes précises du congrès concernent donc la Financière agricole. On voudrait, entre autres, intégrer les coûts environnementaux dans les programmes de sécurité du revenu.

### Compléter la loi 184

Les orientations gouvernementales qui complèteront « très bientôt » la loi 184 sur le droit de produire sont aussi très attendues. Le ministre Arseneau a dit qu'il ne pouvait pas donner de date puisque certains points n'avancent pas aussi vite que les autres. Une résolution de dernière heure demande d'ailleurs de rendre publiques et d'appliquer « le plus vite possible » ces orientations. Les délégués souhaitent aussi que l'UPA engage des « moyens de pression » pour que les municipalités cessent de contraindre injustement les producteurs.

Une étude a été demandée au gouvernement pour redéfinir les distances séparatrices relatives à la gestion des odeurs. Il s'agit d'évaluer la « charge réelle d'odeur » de chaque classe d'animaux. Actuellement, la directive relative aux odeurs se base sur le concept d'unité animale et n'est pas toujours représentative des différents modes de production. Une tentative d'amendement qui proposait une étude interne sur les odeurs avant de procéder à cette redéfinition a été battue. « Ce serait une voie d'évitement », a déclaré Michel Daigle, un important producteur de bovin. Certains producteurs craignent néanmoins un désavantage à cause de la grosseur croissante des animaux.

## Pour mieux vendre les services de gestion

Les membres de la Fédération des syndicats de gestion ont décidé d'investir dans le marketing. À l'assemblée semi-annuelle de l'organisme, les délégués ont adopté un budget spécial de 130 000 \$ pour évaluer les besoins de la clientèle et adapter les services offerts en conséquence.

Depuis quelques années, le nombre de membres plafonne. C'est pour tenter de contrer cette stagnation que la Fédération a décidé d'aller évaluer en profondeur les modifications qui pourraient être apportées afin d'inciter davantage les producteurs à adhérer. Les 2300 entreprises sont très satisfaites en général de ce que leur apporte le syndicat de gestion, signale le secrétaire de la Fédération, Bernard Belzile, mais nous croyons que nous pourrions être utiles à un plus grand nombre de fermes.

La réalisation du plan marketing sera confiée au bureau de consultants Guilbaut et Associés dont le siège social est situé à Saint-Bruno.



Claude Guimond, président

Tout sera sur la table, selon le président de la Fédération, Claude Guimond. Les changements toucheront les services offerts, la tarification, les moyens de livraison, l'organisation, les structures, etc.

On prévoit d'abord effectuer une étude de marché auprès d'environ 700 entreprises pour sonder les besoins en services de gestion. Des groupes de discussion seront également mis sur pied avec des non-membres. Un plan d'action visant à mieux rejoindre la clientèle sera ensuite mis en place selon le diagnostic établi. Ce plan marketing est financé par le biais d'une contribution de 13 \$ par membre par année sur une période de cinq ans. I.P.

# Vieillir en ville ou en campagne

Thierry Larivière

tlariviere@laterre.qc.ca

L'exode rural n'est pas seulement causé par les jeunes, la population plus âgée converge aussi de plus en plus vers les villes. Le vieillissement de la population agricole pourrait bien accentuer le problème. Près du tiers des exploitants agricoles sont âgés de 55 ans et plus, alors que seulement 10 % de l'ensemble de la population active en général dépassait cet âge en 1996.

## Quitter la campagne

Pourquoi partir d'un coin de pays calme et bucolique pour aller dans la frénésie de la ville? On peut comprendre les raisons des jeunes, mais celles des retraités peuvent paraître plus obscures. Un sociologue de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Daniel Thomas, s'est intéressé à la question. L'étude fut menée dans la MRC à vocation agricole d'Abitibi Ouest dont la principale ville est LaSarre. On a donc comparé 50 migrants vers la ville de 50 ans et plus avec 50 qui ont décidé de rester.

L'accès aux services de santé ressort comme la principale raison invoquée pour déménager en ville. L'appréhension face au manque de soins joue peut-être un rôle. En effet, la majeure partie des nouveaux citadins avait choisi de s'installer à LaSarre ou à Rouyn soit souvent à moins de 30 minutes d'automobile de leur ancienne résidence. De plus, le CLSC du coin offre plusieurs services à domicile



PHOTO: FRANCE GROUX

même si des efforts restent à faire sur ce point. « Les gens de la campagne ont surtout peur du temps d'intervention de l'ambulance », explique Lise Lavoie, responsable des services à domicile du CLSC Aurores boréales de LaSarre. Malgré une pénurie de gériatres, plusieurs spécialistes se déplacent chaque semaine dans la petite localité de l'Abitibi pour rencontrer leurs patients. Par ailleurs, des infirmières sont disponibles dans chaque paroisse. « On est même porté à donner plus de services aux gens qui habitent dans les rangs parce qu'on sait qu'ils sont plus loin », ajoute Lise Lavoie.

Les autres raisons mentionnées pour déménager sont l'emploi (pour les moins de 65 ans), l'accès aux commerces et aux autres services (loisirs et transports surtout), l'entretien d'une

maison qui se détériore, le rapprochement des enfants et le décès ou la mauvaise santé du conjoint.

Daniel Thomas a cherché à déterminer le profil des gens qui déménagent en ville par rapport aux autres. Une constatation intéressante réside dans l'influence de l'histoire personnelle de chacun. Ceux qui avaient déjà déménagé souvent sont plus portés à quitter la campagne en vieillissant que les autres. Par exemple, les colonisateurs de l'Abitibi ont tendance à retourner dans leur patelin d'origine à la retraite.

Par ailleurs, l'attachement à la communauté ne joue pas le rôle qu'on pourrait penser. Ceux qui avaient déménagé en ville depuis environ deux ans se disaient fortement attachés à leur nouvelle communauté dans une proportion deux fois plus

grande que ceux qui étaient restés dans leur village. Autre curiosité, les nouveaux urbains n'avaient pas plus de leurs enfants dans les environs de leur nouvelle résidence que les campagnards endurcis.

De l'aveu même du chercheur responsable de l'étude, les résultats obtenus sont très partiels puisque seulement 100 personnes ont été interrogées. Par ailleurs, Lise Lavoie du CLSC de LaSarre dit avoir l'impression qu'un bon nombre de gens profitent de la retraite pour revenir en région. Le bilan global est toutefois négatif puisque le taux d'urbanisation ne cesse d'augmenter partout au pays.

## Chers lecteurs et partenaires du monde agricole



### BILLET

Daniel Boulanger

Je m'adresse à vous pour la première fois en tant que membre de l'équipe de *La Terre de chez nous* et de ses revues spécialisées. Bien qu'ayant œuvré de nombreuses années dans le domaine des médias, c'est avec l'enthousiasme d'une jeune recrue que je mettrai dorénavant l'épaule à la roue en tant que directeur des publications de l'UPA.

Je considère comme un privilège d'être associé avec une institution comme *La Terre de chez nous*. Ses 73 années de service et son respect jaloux de sa politique d'information font honneur à toutes les familles agricoles et rurales qui ont supporté *La Terre de chez nous* depuis des générations.

Bien sûr, l'agriculture a changé depuis 1929. Les changements se sont accélérés au fil des dernières décennies si bien qu'en ce tournant de siècle, les débats sur le nouveau visage de la ferme familiale se font plus présents que jamais, même à l'extérieur de nos rangs. *La Terre de chez nous* sera de tous ces débats et continuera de promouvoir le droit du public à l'information en agissant sur les deux volets de son mandat, soit : défendre les intérêts des producteurs agricoles et les informer.

Les défis du monde agricole seront nombreux et nous les partagerons pour encore de nombreuses années. C'est dans cette optique que *La Terre de chez nous* devra assumer sa vocation média dans un environnement technologique en rapide changement. Nous comptons bien détenir une position dominante dans le développement des outils d'information qui permettront aux producteurs québécois de confirmer leur engagement dans une agriculture professionnelle.

En terminant, je me dois de remercier M. Hugues Belzile, qui a assumé le rôle de directeur des publications au cours des 16 dernières années. Tous connaissent sa grande rigueur et son intégrité. Ce qui mérite d'être souligné publiquement, au moment où il prend sa retraite, ce sont ses qualités de bâtisseur qui ont façonné une équipe forte et une gamme de publications de qualité. Cette diversité dans la livraison de l'information et la santé de l'organisation de la Direction des publications représentent un héritage précieux et lui succéder ne sera pas une mince tâche. Toutefois, afin d'assurer une transition en douceur, M. Belzile a accepté de demeurer au service des lecteurs de *La Terre de chez nous* pour quelques mois encore à titre de rédacteur en chef par intérim.

Je souhaite que ce premier contact, entre vous et moi, se renouvelle le plus souvent possible dans le futur et que cette relation soit longue et durable.

## LA TERRE

DE CHEZ NOUS

FONDÉE EN 1929

ÉDITEUR: L'Union des producteurs agricoles  
555 boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9

FAX: (450) 670-4788

SITE WEB: [www.laterre.qc.ca](http://www.laterre.qc.ca)

RÉDACTION: (450) 679-8483 poste 7578

Courrier électronique: [tcn@laterre.qc.ca](mailto:tcn@laterre.qc.ca)

PUBLICITÉ: (450) 679-8483 poste 7275

Courrier électronique: [pub@tcn.upa.qc.ca](mailto:pub@tcn.upa.qc.ca)

ABONNEMENTS: (450) 679-8483 poste 7290

Courrier électronique: [tirage@tcn.upa.qc.ca](mailto:tirage@tcn.upa.qc.ca)

ANNONCES CLASSÉES: (450) 679-7809

Courrier électronique:

[petitesannonces@tcn.upa.qc.ca](mailto:petitesannonces@tcn.upa.qc.ca)

DIRECTEUR: Hugues Belzile

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT,  
RESPONSABLE DES PUBLICATIONS SPÉCIALISÉES:  
Victor Larivière

RESPONSABLE DE LA PRODUCTION:  
Carole Lalancette

RESPONSABLE DU TIRAGE: Micheline Courchesne  
ADMINISTRATION: Jocelyne Gareau

DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ: Réal Loiseau  
REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES:  
Robert Bissonnette, Christian Guinard,  
Sylvain Joubert, Sylvain Lalonde  
REPRÉSENTANT HORS QUÉBEC:

Jacques Long

Tél. Toronto: (905) 335-5700 Fax: (905) 335-5001

Courrier électronique: [jloug@idirect.com](mailto:jloug@idirect.com)

IMPRESSION: Imprimerie Transmag



ABONNEMENT:  
Québec J an: 39,11 \$ 2 ans: 67,30 \$ 3 ans: 93,17 \$  
Abonnement hors Canada: 1 an: 100 \$  
Chèque ou mandat à l'ordre de  
La Terre de chez nous

Dépôts légaux:

Bibliothèque nationale du Québec - 1992  
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830  
États-Unis deuxième classe payé Champlain N.Y.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

## Un prix du lait nettement insuffisant

Cette lettre s'adresse à toutes les productrices et tous les producteurs de lait du Québec et se veut une réaction à l'annonce de la CCL d'une augmentation du prix du lait de 1.01\$/hl au producteur au 1<sup>er</sup> février 2002. Cette décision, comme toutes les autres auparavant, est inacceptable et doit être dénoncée par chacun et chacune d'entre nous.

La dernière étude des Producteurs laitiers du Canada démontre qu'au Canada, 50% des producteurs avaient un coût de production supérieur à 68 \$/hl. Toutefois, la CCL analyse les données qui proviennent des 250 fermes de

l'échantillon en y appliquant des critères dits « d'efficacité ». Cette façon de traiter les données lui fait prétendre qu'il en coûte 59 \$/hl pour faire du lait et qu'à ce prix, nous sommes rémunérés correctement.

Pour arriver à un coût de 59 \$ et par conséquent à la décision de n'augmenter le prix que d'un faible 1.01 \$/hl, la CCL applique des critères d'efficacité qui excluent bon nombre de fermes, par exemple les fermes produisant moins de 180,000 litres et les 30 % des fermes qui ont les coûts de production les plus élevés.

Je vous invite donc, toutes et tous, au

cours de la prochaine année, de faire savoir à qui de droit que nos fermes ne sont pas en bonne santé financière. Nous aimerions avoir les moyens de nous payer de la main-d'œuvre additionnelle. Nous aimerions avoir les moyens de vivre décemment de notre entreprise au lieu de croire désespérément qu'en grossissant, ça ira mieux.

Notre relève, ..... ne pensez-vous pas qu'un juste prix du lait qui rémunère bien le capital et le travail ne serait le meilleur moyen de l'établir?

La création d'emplois, ..... ne pensez-vous pas qu'un juste prix du lait soit le

meilleur moyen de développer l'emploi en production laitière?

Il n'y a pas de doute qu'un juste prix du lait est le meilleur moyen d'assurer le maintien des fermes du pays et l'activité économique qu'elles génèrent dans les communautés agricoles.

En terminant, je souhaite à toutes et à tous une bonne année 2002. J'espère que tous, à chaque fois que vous en aurez l'occasion au cours de cette année, vous ferez entendre votre voix afin que soit corrigée cette situation qui fait qu'à un prix de 59 \$/hl, seulement 25 % des producteurs de lait reçoivent un juste prix pour leur lait.

**Lise Beauchamp, présidente du Syndicat des producteurs de lait des Laurentides.**

## UPA et Union paysanne

Je pense que M. Pellerin réagit comme quelqu'un qui est en force et non comme quelqu'un qui veut rallier. Les questions sur lesquelles se penche l'Union paysanne auraient dû préoccuper l'UPA. Je pense qu'il n'est pas trop tard.

Il y a plusieurs chemins possibles pour développer les campagnes et produire efficacement. Je suis née à la campagne sur une ferme laitière et vis toujours dans mon village. Je vois plu-

sieurs courants d'idées se rencontrer et je pense que c'est important d'écouter ce que les gens ont à dire et pas seulement quand c'est Bush qui parle.

Je pense aussi que M. Pellerin dépasse sa pensée quand il dit que M. Daniel Pinard est un apprenti cuisinier! J'ai dû lire deux fois pour le croire! Que M. Pellerin fasse une recherche sur ce que l'apprenti cuisinier fait pour les produits québécois depuis plu-

sieurs années! Plusieurs membres peuvent témoigner de l'impact sur leur entreprise!

Suite à cette affirmation, je me demande si on va aller jusqu'à dire que M. Jacques Proulx aurait été un apprenti président?

Respectons donc les grands hommes et femmes de notre société, nous pourrions après, confronter nos idées plus sainement.

J'admire encore l'UPA pour beaucoup de choses, mais je suis heureuse de la naissance de l'Union paysanne.

**Monique Morin, Auclair**

### Votre opinion S.V.P.

Dans le but d'offrir la chance au plus grand nombre de lecteurs possible d'exprimer leurs opinions dans le journal, nous vous demandons de vous en tenir à un maximum d'une page de texte à interligne double. Les lettres peuvent être abrégées. Ne seront publiées que celles signées et accompagnées de votre adresse et de votre numéro de téléphone qui seront gardés confidentiels.

## Champ après champ. Année après année.



Économies de 7 % sur paiement hâtif jusqu'au 19 janvier 2002. Économies sur quantités, appliquées sur les achats totaux de tous les produits de marque Pioneer.

Hybride de Pioneer 39F06 2650 ut						
Marque/hybride	Nbre de comp.	Rend. moyen (kg/ha)	Avant. rend.	% Gagnées	Humidité (%)	Avant. revenu/ha
Pioneer 39F06	13	7 581,1	1 257,8	100 %	24,0	159,75 \$
DeKalb DK335RR		6 323,3			23,7	
Pioneer 39F06	25	7 595,5	1 204,7	88 %	24,1	162,77 \$
NK Brand N17-C5		6 390,8			25,1	
Pioneer 39F06	50	7 762,8	371,2	74 %	23,1	44,40 \$
NK Brand N17-R3		7 391,6			22,7	
Pioneer 39F06	15	7 742,4	308,3	67 %	23,3	29,89 \$
Pride K130BT		7 434,1			22,2	

Hybride de Pioneer 38G17 2700 ut						
Marque/hybride	Nbre de comp.	Rend. moyen (kg/ha)	Avant. rend.	% Gagnées	Humidité (%)	Avant. revenu/ha
Pioneer 38G17	15	8 794,7	857,0	93 %	23,2	103,01 \$
Elite N24-B9		7 937,7			22,2	
Pioneer 38G17	52	8 328,3	908,7	90 %	23,8	98,79 \$
NK Brand N17-R3		7 419,7			21,7	
Pioneer 38G17	43	7 907,1	373,2	67 %	23,6	43,08 \$
NK Brand N25-D7		7 533,8			22,9	
Pioneer 38G17	1166	8 119,8	443,0	68 %	23,0	56,56 \$
Tous les compétiteurs		7 676,7			22,9	

Hybride de Pioneer 38P05 2850 ut						
Marque/hybride	Nbre de comp.	Rend. moyen (kg/ha)	Avant. rend.	% Gagnées	Humidité (%)	Avant. revenu/ha
Pioneer 38P05	18	8 607,7	865,6	83 %	22,6	109,22 \$
Mycogen 2242		7 742,0			22,2	
Pioneer 38P05	15	8 899,4	1 171,7	93 %	22,2	156,66 \$
NK Brand N25-Y2		7 727,7			22,6	
Pioneer 38P05	25	8 330,3	940,0	96 %	22,5	131,19 \$
Pride K280		7 390,3			23,5	
Pioneer 38P05	1762	8 362,7	412,4	64 %	22,4	59,24 \$
Tous les compétiteurs		7 950,2			23,0	

Hybride de Pioneer 37H26 3000 ut						
Marque/hybride	Nbre de comp.	Rend. moyen (kg/ha)	Avant. rend.	% Gagnées	Humidité (%)	Avant. revenu/ha
Pioneer 37H26	23	8 886,5	246,5	61 %	23,9	22,45 \$
DeKalb DKC42-22		8 640,0			23,2	
Pioneer 37H26	7	10 836,4	1 174,7	100 %	25,0	159,37 \$
Garst 82A88BT		9 661,7			25,9	
Pioneer 37H26	26	9 287,5	336,8	65 %	24,5	36,91 \$
NK Brand N44-P4		8 950,8			24,0	
Pioneer 37H26	425	9 151,0	770,9	75 %	24,1	84,10 \$
Tous les compétiteurs		8 380,1			22,6	

Résultats de parcelles pour le Canada au 13 décembre 2001. Les revenus par hectare sont calculés à 137,79 \$ la tonne moins les frais de séchage de 1,18 \$ par point d'humidité au-dessus de 15 %.

Pour des mises à jour régulières sur le rendement dans les champs, consultez cette analyse chaque semaine ou rendez-vous à notre site web: [www.pioneer.com/canada](http://www.pioneer.com/canada).



La technologie qui produit.

PIONEER HI-BRED LIMITÉE, Une Société DuPont  
Tout achat est soumis aux conditions décrites sur les étiquettes et documents d'achat.  
© Marque déposée dont l'usager autorisé est Pioneer Hi-Bred limitée, Chatham (Ontario).  
© 2001, PHL. \*Marque déposée de Monsanto Company, Monsanto Canada Inc., usager autorisé.



YG - Hybrides de maïs de marque Pioneer avec le gène YieldGard<sup>1</sup>. <sup>1</sup>Marque déposée de Monsanto Company, utilisée sous sa licence, Monsanto Canada Inc. est un usager licencié.  
LL - Possède le gène LibertyLink<sup>2</sup> de résistance à l'herbicide Liberty. <sup>2</sup>Marque déposée du groupe Aventis



PIONEER  
UNE SOCIÉTÉ DUPONT

# Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole

Thierry Larivière

« Ma proposition est prête », lance André Boisclair, ministre d'État à l'Environnement et à l'Eau en entrevue exclusive à la *Terre*. Pendant ce temps, le quasi-moratoire sur l'augmentation de la production en zone de surplus tient toujours. Le nouveau règlement, prévu au début 2002, sera « simple d'administration, applicable et répondra aux besoins des différentes productions », promet André Boisclair en entrevue exclusive à la *Terre*. « Nous n'avons pas travaillé en vase clos », ajoute le ministre qui dit s'appuyer sur les consensus du Rendez-vous des décideurs de novembre dernier à Saint-Hyacinthe. Les « cinq éléments » sur lesquels repose l'entente sont : une approche de gestion des fumiers par entreprise, la prise en compte de la valeur fertilisante réelle des engrais de ferme et de la capacité de support des sols, une considération pour les techniques alternatives pour limiter la pollution et une simplification du règlement. Le ministre prévoit discuter de sa proposition avec les parties impliquées dès le début de l'an prochain.

Par ailleurs, le ministère de l'Environnement et de l'Eau a annoncé la semaine dernière le maintien de toutes les zones considérées en surplus de phosphore, même si certaines municipalités vont officiellement fusionner le 1er janvier. La loi sur les fusions municipales aurait pu entraîner une révision des zones en surplus sur la base du nouveau territoire des villes. Ce ne sera pas le cas. « Cette modification du règlement sert simplement à éviter un vide juridique avant le nouveau règlement », explique le ministre.

Plusieurs producteurs attendent impatiemment une modernisation globale du règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole (RRPOA). Une résolution importante du dernier

congrès de l'UPA demandait notamment la fin du concept de municipalités en surplus, le retour des ententes d'épandages mieux supervisées, des délais supplémentaires avant d'obliger les structures étanches d'entreposage, la possibilité d'épandre le fumier après le 1er octobre en conformité avec les plans de fertilisation, etc.

## Application uniforme du règlement

Une des demandes au ministère de l'Environnement lors du dernier congrès de l'UPA était de s'assurer que l'ensemble des directions régionales du MENV appliquent uniformément la réglementation. « Les règlements n'ont pas d'altitude. C'est le flou total et les fonctionnaires s'en donnent à cœur joie », a déclaré récemment à la *Terre* Gaëtan Bélanger, secrétaire général de la Fédération des producteurs de bovins du Québec. Ce dernier a d'ailleurs ajouté qu'il croyait que deux factions se livraient une lutte acharnée au sein du ministère. Les partisans d'une ligne dure s'opposeraient à ceux qui souhaitent plus de souplesse.

Questionné sur le sujet, le ministre Boisclair a mentionné qu'il n'y avait pas de dissension dans son ministère et que les directives d'application du règlement étaient « claires ». Le patron du ministère de l'Environnement a précisé qu'on pouvait « soumettre à son attention » tout cas de mauvaise interprétation du RRPOA.

## L'Union paysanne

André Boisclair dit questionner la position de l'Union paysanne sur les dangers environnementaux de l'agriculture industrielle. « Il faudrait s'entendre sur ce qu'est l'agriculture industrielle », explique le ministre.

« Je ne partage pas le point de vue d'Hugo Latulippe dans son film *Bacon*,

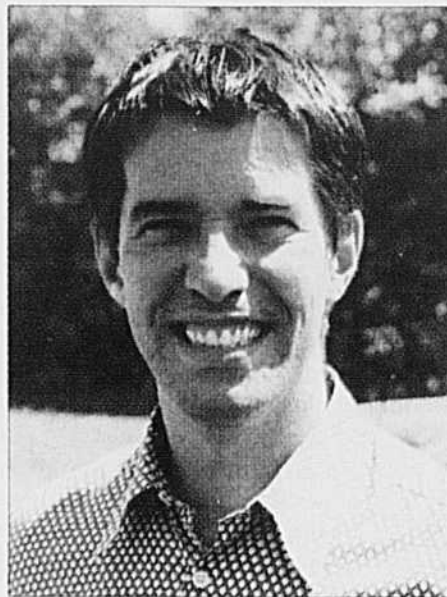


PHOTO: JEAN-CHARLES GAGNE

mais je n'ai pas de difficulté à saluer le fait qu'un jeune se lève et prenne position sur la question », soutient André Boisclair. Ce dernier estime que le débat actuel sur l'agriculture est quelque chose de sain en démocratie. « Les gens se posent des questions sur l'environnement et les consommateurs en premier », ajoute M. Boisclair. Le ministre entend « contribuer à cette bonne discussion de famille avec le dépôt prochain du nouveau RRPOA ». Par ailleurs, le ministre précise que le RRPOA sera la « pièce maîtresse » de la réglementation en matière de pollution d'origine agricole. Cependant, le dépôt dans les mois à venir de la Politique de l'eau viendra aussi baliser la production agricole. Les MRC seront invitées à tenir compte des orientations qui découlent de la Politique de l'eau. Les comités de gestion des bassins versants auront bientôt une reconnaissance et un rôle-conseil auprès des MRC. Les agriculteurs sont conviés à siéger sur le conseil de ces comités de gestion, ce qui est d'ailleurs déjà souvent le cas.

## L'UPA appréhende le nouveau règlement

Thierry Larivière

« On n'a toujours pas la garantie que la gestion des fumiers par entreprise sera possible », déclare Christian Lacasse, 1er vice-président de l'UPA. Le scepticisme du dirigeant de l'UPA s'explique par les actions passées du ministère de l'Environnement.

Lorsque le ministère a décidé, le 14 juin, d'instaurer les 165 municipalités en surplus, « il n'avait jamais été question d'exiger le traitement complet ou la propriété des terres pour l'épandage », ajoute M. Lacasse. Par ailleurs, une note d'instruction aux directions régionales du ministère de l'Environnement confirme une « interprétation erronée » du RRPOA en ce qui concerne l'épandage après le 1er octobre. « Ce n'est pas le ministère de l'Environnement qui va dire aux producteurs quand faire les épandages », précise le vice-président. Les plans de fertilisation (PAEF) prévoient les dates d'épandage avec les conseils d'un agronome.

L'UPA souhaite également pouvoir retirer des municipalités de la liste du 14 juin lorsque c'est possible. Des baisses de cheptel ou de meilleures pratiques pourraient en effet éliminer les surplus de phosphore dans certains cas. Selon l'UPA, le nouveau territoire d'une ville pourrait aussi permettre de réévaluer la question des surplus. « Le gouvernement soutient les fusions municipales seulement quand ça fait son affaire », lance Christian Lacasse. Ce dernier préfère attendre la version écrite du règlement plutôt que se prononcer sur des intentions puisque « le projet de modernisation a changé au jour le jour depuis des mois ».

## Orientations gouvernementales révisées : enfin !

Le Conseil des ministres a finalement adopté, le 19 décembre, avec deux mois et demi de retard, les orientations gouvernementales révisées. Au moment d'aller sous presse, la *Terre* n'avait pu obtenir de copie de ces fameuses orientations promises pour le 1er octobre dernier. Rappelons que ces orientations révisées, que le ministère des Affaires municipales doit acheminer aux MRC, devaient notamment baliser le pouvoir municipal de zoner les productions agricoles. Elles devaient donner plus de souplesse aux municipalités pour calculer les distances séparatrices à respecter par les élevages afin d'atténuer les odeurs. Nous y reviendrons en détail en janvier prochain. **J.-C.G.**

## Conciliation demandée dans le porc

Loïc Hamon

La Fédération des producteurs de porcs du Québec et les acheteurs ne sont pas parvenus à s'entendre sur le renouvellement de la convention de mise en marché qui vient à échéance le 31 décembre 2001. Au terme de deux mois de négociations, l'acheteur F. Ménard inc. a demandé à la Régie des marchés agricoles d'enclencher le processus d'arbitrage.

La Régie a nommé l'ex-régisseur Normand Bolduc, conciliateur. Au moment de mettre sous presse, le 20 décembre, ce dernier avait rencontré plus de la moitié des acheteurs ainsi qu'une première fois les représentants de la Fédération. M. Bolduc compte terminer son travail au début janvier.

Plusieurs litiges non réglés entre les

acheteurs et la Fédération pourraient moduler le déroulement de ces négociations. La question des contrats par soumission, par exemple, devrait être au centre des pourparlers. Introduit l'an dernier, ce nouveau mécanisme de vente devait permettre de vendre par appels d'offres jusqu'à 20 % du volume de porcs, en sus des 55 % préattribués et des 25 % vendus à l'enchère. Il n'a cependant jamais pu être appliqué faute d'entente entre les parties sur les règles et procédures d'octroi de ces contrats qui est de la responsabilité de la Fédération. La Régie a récemment refusé d'arbitrer le litige, compte tenu qu'il s'agit de problèmes administratifs et que des négociations sont en cours pour renouveler la convention.

La question du classement pourrait aussi être soulevée par la Fédération qui

a fait appel dans l'affaire Destron. Selon la Fédération, ces instruments de mesure du rendement des carcasses introduisent un biais financièrement dommageable aux producteurs. La Régie des marchés avait donné raison à la Fédération. La Cour supérieure a toutefois renversé cette décision.

Le différend entre la Fédération et Agromex (propriété de F. Ménard inc.) au sujet de leur mode respectif de facturation des porcs aura sans doute aussi un impact dans les discussions. La Fédération réclame 2,2 M\$ de manque à gagner à Agromex qui affirme pour sa part respecter le système et ne devoir rien à personne. La Régie des marchés a donné tort à l'entreprise dans une récente décision minoritaire. Agromex s'est cependant adressé à la Cour supérieure pour faire renverser cette décision.

RAPPORT D'ÉVALUATION DES TRAITEMENTS DU LISIER

# Les technologies devront être raffinées

Sur une dizaine de procédés de traitement du lisier sur le point de démontrer leur efficacité, quatre sont déjà à l'essai sur des fermes. La majorité de ces technologies coûtent cependant plus de 10 \$ le mètre cube.

**Thierry Larivière**

Telles sont les grandes conclusions du rapport du groupe de travail « Transfert technologique » du Plan agroenvironnemental de la production porcine.

« Nous sommes sur la bonne voie pour trouver des solutions permanentes aux problèmes environnementaux », a déclaré Clément Pouliot, président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec. Il faudra toutefois attendre encore entre un an

*Les odeurs, les émissions de gaz à effet de serre, les rejets de polluants, les besoins d'entretien et les coûts étaient scrutés à la loupe*

et demi à deux ans avant que les technologies de traitement à la ferme étudiées ne soient prêtes pour tous les producteurs qui en ont besoin.

D'ailleurs certains procédés n'ont pas été évalués sur certains points faute de données disponibles. Il faut dire que le rapport est assez exhaustif et porte sur cinq critères principaux : environnementaux, sociaux ou liés à la santé, agronomiques, techniques et économiques. En fait, les technologies étaient jugées à partir de 46 considérations différentes. Ainsi, les odeurs, les émissions de gaz à effet de serre, les rejets de polluants, les besoins d'entretien et les coûts étaient scrutés à la loupe.

**Les différentes méthodes de traitement**

Le compostage, probablement la plus vieille méthode, se défend bien à première vue. Trois compétiteurs dans cette catégorie : Compost Air de Biomax, Éco-Compost de la Meunerie J.B. Dionne et fils et Marvel-Total Nutrient de Global Earth Products. Compost Air, le moins cher des trois, permet de réduire les pertes de phosphore et d'azote ammoniacal. Globalement, le compostage réduit le transfert de polluants à l'environnement.

Dans la catégorie des technologies de séparation solide/liquide, trois joueurs étaient comparés : SLS Technologies, Industries et Équipements Laliberté et le Procédé Breton. Au niveau des coûts totaux, entre 5 \$ et 10 \$ le mètre cube, c'est Breton qui l'emporte. SLS se situe entre 10 \$ et 15 \$ le m<sup>3</sup> et le Fan séparateur de Laliberté n'a pu être évalué. Au niveau environnemental, les performances lais-

sent à désirer puisque les trois technologies obtiennent la cote 0 (aucun effet) sur une majorité de critères.

Le procédé Manurex de Purin Pur vise un traitement mécanique complet de la partie liquide. Cette technologie obtient plusieurs bonnes cotes, en particulier au niveau environnemental. Les coûts totaux, incluant immobilisation et opération, s'élèvent de 10 \$ à 15 \$ le m<sup>3</sup> de lisier.

La technologie Biorek de Bioscan obtient aussi de bons scores au niveau de l'environnement. Biorek et Purin Pur sont les seuls à obtenir la plus haute cote « très bon » en ce qui concerne la réduction globale des transferts de polluants à l'environnement. Par contre, les coûts d'entretien et d'installation de Biorek varient de 15 \$ à 20 \$ le m<sup>3</sup>.

Biosor, un procédé de biofiltration, permet de « bons » résultats environnementaux. Il s'agit d'une méthode qui s'adapte « très bien » au climat québécois et à la gestion actuelle des fermes. Il faut déboursier de 10 \$ à 15 \$ le m<sup>3</sup> de lisier avec cette méthode.

Solution Biofertile d'Envirogain obtient aussi une bonne cote en ce qui concerne les rejets à l'environnement. Solution Biofertile est aussi le seul procédé à obtenir la note la plus élevée au niveau de la réduction des odeurs aux bâtiments et à l'entreposage. Les coûts de cette solution oscillent entre 5 \$ et 10 \$ le m<sup>3</sup>.

De façon générale, plusieurs critères restent à évaluer ou à valider pour pouvoir se prononcer sur la valeur à long terme des technologies de traitement. Quatre procédés seulement sont présentement à l'essai sur des fermes, soit Biosor, Manurex, Solution Biofertile et Breton.

Quant au coût du traitement, plusieurs variables pourraient aider à diminuer la facture. Des économies d'échelle seront possibles lorsque les technologies seront produites commercialement. La récupération d'équipement déjà en place, comme une fosse, peut diminuer la dépense. Deux producteurs pourraient aussi mettre un système de traitement en commun et obtenir 120 000 \$ de subvention. « Il ne faut pas oublier que l'épandage à 35 km revient à 10 \$ le m<sup>3</sup> », explique Gaétan Gingras, ingénieur agronome pour le MAPAQ et membre du comité évaluateur.

Par ailleurs, le présent rapport n'évalue pas d'usine régionale de traitement du lisier. « Les usines deviendront presque une obligation dans certaines zones », pense Gaétan Gingras. Le groupe de travail « Transfert technologique » est prêt à analyser les données que pourraient fournir les promoteurs de ce genre de projets, mais aucune décision n'est encore prise à ce sujet.

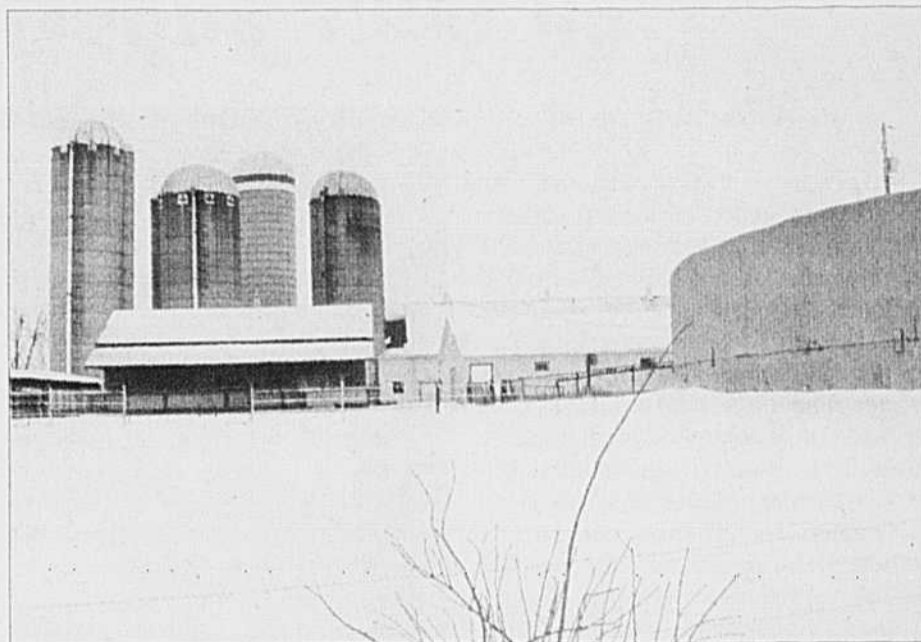


PHOTO: RÉNALD BOURGEOIS

Une force de la nature

**Elite**<sup>MC</sup>

Rapport comparatif

MAÏS CONVENTIONNEL

**60T05**

2600 UTM

Marque	Hybride	Rendement kg/ha	Humidité %	Verse %	Poids Spécifique kg/hl	Nombre de sites
Elite	60T05	10344	22.8	1.1	72.3	7
Pioneer	39D81	10275	23	1.3	69.9	7 <small>année 2001</small>
Elite	60T05	10855	21.1	3.1	72.3	4
Pioneer	39A46	10177	21.1	5	71.7	4 <small>année 2001</small>
Elite	60T05	9065	23.5	5	72.2	5
Pioneer	39F06 B1	9126	24.5	0.6	70.2	5 <small>année 2001</small>
Elite	60T05	7882	23.1	0	72.3	3
Pride	K118	7595	23.4	0	70	3 <small>année 2000</small>

**BONNE ANNÉE !**

MC : Elite marque de commerce propriété de la Coopérative Hébreu de Québec



**PARTENAIRE pour l'avenir**

ZONAGE DE PRODUCTION À PIERREVILLE

# Un éleveur de porcs perd en Cour supérieure

Jean-Charles Gagné

Un éleveur de porcs de Pierreville, au Centre-du-Québec, a échoué dans sa tentative de faire déclarer nuls des règlements municipaux l'empêchant d'agrandir ses installations. Le juge Gilles Mercure, de la Cour supérieure, a conclu que la municipalité n'avait pas péché par abus de pouvoir en adoptant ces règlements de zonage de production. Le conseil municipal n'a pas non plus utilisé ces règlements afin d'établir de façon détournée des distances séparatrices supérieures à la normale pour contrôler les odeurs, signale le magistrat.

Chose certaine, l'approche adoptée par la municipalité a privé l'éleveur Denis Dion du droit d'agrandir ses installations. Le recours aux distances séparatrices édictées par le gouvernement afin d'atténuer les odeurs des élevages lui aurait au contraire permis d'effectuer les travaux projetés. Et en respectant ces distances, il aurait bénéficié d'une immunité de poursuite de la part de voisins en matière d'odeurs provenant des élevages.

## Absence de preuve

D'après le juge Mercure, M. Dion n'a pas fait la preuve que Pierreville a adopté des règlements de zonage dans le seul but de contrôler les odeurs des élevages sur son territoire. Et que ce faisant, la municipalité a excédé les pouvoirs qui lui sont dévolus pour protéger les voisins des odeurs animales.

La municipalité n'a pas caché que le problème d'odeurs généré par une éventuelle prolifération des porcheries



PHOTO: P. VINCENT / TCN

et des poulaillers faisait partie de ses préoccupations en adoptant ces règlements. Mais cela ne justifie pas leur annulation, dit le juge. « Les demandeurs n'ont pas fait la preuve que la municipalité a choisi d'outrepasser les paramètres gouvernementaux en matière de distance séparatrices en zone verte en déguisant son règlement en un règlement de zonage fictif ».

## Du vrai zonage

Le juge ajoute que la municipalité n'a

fait qu'exercer ses pouvoirs de zonage en adoptant ces règlements. Elle a en fait permis et interdit des élevages dans des secteurs délimités en zone verte. Le juge précise que les règlements attaqués n'excluent aucun usage agricole sur la totalité de la zone verte.

Il rappelle que le législateur n'a pas retiré tout pouvoir de zonage aux municipalités en leur imposant des règles strictes en matière de distances séparatrices. Le juge souligne que les municipalités ne jouissent pas d'une grande latitude pour établir ces distances séparatrices. Elles doivent en fait appliquer les paramètres de calcul de ces distances que la ministre des Affaires municipales leur transmet avec les orientations gouvernementales au sujet de la zone agricole.

Le juge Mercure reconnaît que le zonage de production hausse la distance entre un élevage et les résidences situées dans la zone où un type d'élevage est prohibé. Mais on ne peut conclure qu'il s'agit là d'une voie détournée utilisée par une municipalité pour éviter d'appliquer les distances séparatrices. Un règlement municipal peut avoir plusieurs finalités, dit le magistrat. Dans le cas présent, les règlements attaqués voulaient aussi, selon lui, protéger les boisés et favoriser les cultures maraîchères.

Les règlements contestés en Cour supérieure avaient fait l'objet de démêlés devant la Commission municipale du Québec. La MRC de Nicolet-Yamaska avait en effet refusé de reconnaître leur conformité aux orientations gouvernementales en matière d'aménagement et de protection du territoire et des activités agricoles. La Commission municipale avait pour sa part reconnu leur conformité à ces orientations.

# Réorganisation dans les Basses-Laurentides

Denise Proulx

COLLABORATION SPÉCIALE

Trois syndicats de base de la région des Basses-Laurentides, au nord de Montréal, ont décidé de réorganiser leur territoire afin de mieux contrer les projets de dézonage soumis par leurs municipalités fortement urbanisées.

Historiquement, cette région comptait les syndicats de Deux-Montagnes, du Mont-Bleu et de Sainte-Scholastique, répartis dans les MRC de Deux-Montagnes et de Mirabel. Dorénavant, elle ne comptera que les syndicats de base de Deux-Montagnes et de Sainte-Scholastique. Le Syndicat du Mont-Bleu disparaît, non sans avoir créé quelques remous chez les agriculteurs. Les membres provenant d'Oka et Saint-Placide rejoindront le Syndicat de Deux-Montagnes et ceux de Saint-Benoît s'ajoutent à ceux de Sainte-Scholastique. Parallèlement, les agriculteurs du village de Saint-Augustin quitteront le Syndicat de base de Deux-Montagnes pour rejoindre également le Syndicat de Sainte-Scholastique qui regroupera ainsi tous les villages de la MRC Mirabel.

## Le Syndicat du Mont-Bleu disparaît, non sans avoir créé quelques remous chez les agriculteurs.

« Nous avons pris cette décision par souci d'efficacité dans nos interventions au sein des comités consultatifs agricoles des MRC de Mirabel et de Deux-Montagnes », explique Pierre Villeneuve, l'un des membres du conseil d'administration du Syndicat de base de Deux-Montagnes et membre du CCA de la MRC Deux-Montagnes.

Auparavant, certaines municipalités ne se sentaient pas concernées par des recommandations signées par des membres de leur CCA car ils habitaient une MRC différente. Cette façon de tasser les recommandations des agriculteurs ne pourra plus prévaloir avec les nouveaux territoires.

## Stabilité et solidarité

Puisque les Syndicats de base viennent en assemblée générale annuelle en février, les administrateurs des trois organisations ont choisi de ne pas modifier les conseils actuels. Les agriculteurs actifs au sein du comité exécutif du Mont-Bleu travailleront avec leurs nouveaux Syndicats de base. Officiellement il n'y a pas de dissidence bien que dans les faits, certains administrateurs ont toujours rejeté cette fusion. « Nous avons réitéré le besoin de solidarité dans nos causes. Nous nous mèlerons les uns aux autres et nous apporterons nos expertises mutuelles sur les grands dossiers de l'heure, soit le développement de la mine Niocan et l'agrandissement du site d'enfouissement Argenteuil-Deux-Montagnes », a poursuivi Pierre Villeneuve. La transition se fera donc dans la continuité dans les prochaines semaines.

**SALON PROVINCIAL DE MACHINERIE AGRICOLE DE QUÉBEC**  
**31 JANVIER ET 1-2 FÉVRIER 2002**  
 Un rendez-vous à ne pas manquer !

Venez découvrir plus de **800 KIOSQUES** de tous les intervenants des milieux :  
 AGRICOLES • AVICOLES  
 BOVINES • PORCINES  
 CÉRÉALIÈRES • FORESTIÈRES

**Plusieurs MILLIONS** de machineries et équipements en 2002

**Tout ce que vous souhaitez voir et PLUS !**

**SUR PLACE :** Toutes les tendances AGRICOLES du futur

INFO-SERVICE : François Comeau Tél. : (819) 399-2558 • Fax : (819) 399-3484

## TERRITOIRE

CHAIRE EN DÉVELOPPEMENT RURAL

# Le milieu rural passé à la loupe

**Carl Thériault**

COLLABORATION SPÉCIALE

RIMOUSKI - Une équipe de six chercheurs de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) se lance à l'étude du monde rural grâce à des bourses totalisant 35 000 \$ accordées par la nouvelle Chaire en développement rural de l'UQAR.

Trois étudiants québécois et trois autres d'origine étrangère étudieront la fragilité de 324 petites communautés rurales (moins de 500 habitants), la restructuration des milieux ruraux et les conditions de succès des communautés rurales gagnantes.

Le défi de la relève dans les entreprises agricoles familiales, l'insularité (Iles-de-la-Madeleine) et le développement rural durable ainsi que le rôle des coopératives agricoles dans le développement régional feront aussi partie des champs d'intérêt de ces chercheurs.

L'une des recherches les plus avancées, celle de Majella Simard, permet déjà de constater que les lumières rouges sont allumées pour une quarantaine de petites communautés.

Sa recherche qui révèle une importante perte du dynamisme social dans

ces petites communautés proposera aussi des pistes de solution.

« Dans un dernier chapitre, je pose quelques jalons pour l'élaboration d'une nouvelle politique de la ruralité différente de celle qu'on connaît. Cette politique ne résout

aucun problème au niveau de l'aménagement du territoire et des problèmes structurels de fond de ces communautés que leur font subir les forces déstructurantes des fusions et de la mondialisation des marchés », dit le jeune chercheur.

Une autre recherche visera à identifier les indices d'une communauté rurale en voie de déstructuration ou de restructuration. Le fonctionnement des expériences gagnantes en développement local sera aussi analysé tout comme la vocation des coopératives agricoles dans la mondialisation du commerce. Des expériences de l'ouest de la France et du Québec seront mises à profit dans cette recherche.

« Nous devenons avec la Chaire un pôle majeur dans la francophonie en matière d'études rurales et régionales. Il y a déjà des recherches qui vont nous donner des éclairages passablement nouveaux de la réalité rurale au Québec », a souligné Bruno Jean, directeur de la Chaire du Canada en développement rural.

Pour le recteur de l'UQAR, Pierre Couture, l'univers universitaire de la formation tout comme le milieu rural sont gagnants dans cette première salve de recherche de la nouvelle Chaire en contribuant à la recherche de solutions pour le développement durable des milieux ruraux.

Il y a quatre mois, l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) obtenait une Chaire de recherche du Canada en développement rural dont les objectifs sont d'étudier la restructuration à l'œuvre dans les territoires ruraux et de soutenir les initiatives de développement des communautés rurales dans ces mêmes territoires.

Le montant des bourses devrait augmenter l'an prochain en partenariat avec des fondations et les grandes coopératives et entreprises agricoles québécoises.



Hélène Chevrier est aussi boursière de la Chaire.



Majella Simard, Mario Henfield, Augustin Ependa. Deuxième rangée : Claude Durocher, Tchabagnan Ayeva, le recteur Pierre Couture et Bruno Jean, directeur de la Chaire en développement rural de l'UQAR.

MAINTENANT À L'AFFICHE

DEKALB 2001-2002

GÈNES COMBINÉS

YIELDGARD<sup>®</sup> (Bt)+  
ROUNDUP READY<sup>™</sup>



France Demers &  
Serge Beauvais

Magog

Dekalb  
Beau temps, mauvais temps !

Hybride :  
DKC29-95  
Rendement :  
10.6 tm/ha  
Humidité :  
23%

Nous semons du DKC29-95 depuis 2 ans. Nous avons pu observer que cet hybride se développe très bien tant par temps chaud (été 2001) que froid (été 2000). En 2000, le rendement a été excellent et ce, même dans des conditions climatiques peu favorables (3 tm/acre à 30% d'humidité). Cette année, nous avons obtenu de très bons rendements (4.3 tm/acre) avec cette variété. Nous avons déjà comparé notre DKC29-95 avec un maïs de la compétition de même unité thermique et le DKC29-95 était vraiment supérieur au point de vue du rendement et de la maturité à la récolte. Pour nos cultures de soya Roundup Ready<sup>™</sup>, nous avons été très satisfait avec le DKB00-99 pour plusieurs raisons : un désherbage impeccable, la facilité d'arrosage et l'augmentation du rendement.



Dekalb est une marque de commerce de Dekalb Genetics. Roundup Ready et YieldGard sont des marques de commerce de Monsanto Company. Monsanto Canada Inc. Licenciée.

# En carriole avec un wapiti

Thierry Larivière

Le Petit Robert décrit la carriole comme une voiture d'hiver hippomobile montée sur patins. La définition devra sans doute être révisée puisque Jean-Luc Bédard a réussi à dresser un wapiti, et non un cheval, pour tirer sa carriole.

L'éleveur de Saint-Raymond-de-Portneuf propose des tours de carriole particuliers à tous ceux qui s'intéressent au wapiti. « Je ne fais pas ça pour l'argent. Tous les éleveurs d'Amérique du Nord me connaissent grâce à ça », explique Jean-Luc Bédard. Des amateurs et éleveurs de wapiti sont venus de l'Ouest canadien pour ce tour de traîneau hors du commun. « Deux vétérinaires d'Alberta sont venus, ils avaient déjà essayé de dresser des wapitis », rapporte Jean-Luc Bédard. Ce dernier a déjà reçu deux demandes pour conduire le père Noël, mais la neige se fait attendre. « Ma carriole est déjà toute prête », s'impatiente l'amateur de randonnées.

Ce dernier a aussi fait parader ses wapitis au Festival western de Saint-Tite. Le cervidé docile de Saint-Raymond a aussi pavosé dans quatre expositions agricoles différentes.

L'élevage de wapiti permet de récupérer les bois de velours du panache des animaux qui est utilisé comme fortifiant. Ce produit est encore peu connu au Canada, mais plusieurs pays asiatiques importent du bois de velours séché à froid et tranché. Les quelques consommateurs canadiens préfèrent leur remontant sous forme de comprimé. L'autre source de revenu de monsieur Bédard provient de la vente d'animaux de reproduction. Une femelle de bonne lignée, en gestation, peut se vendre 5000 \$. Il faut relativiser ce prix puisque la semence utilisée pour améliorer la génétique du troupeau coûte environ 1000 \$.

Le troupeau de cerfs du Canada, l'autre nom des wapitis, de Saint-Raymond, compte une centaine de têtes. Monsieur

Bédard espère grossir son cheptel jusqu'à 200 animaux maximum.

## Agence de vente ou plan conjoint

L'augmentation des troupeaux et du nombre d'éleveurs de wapitis et de cerfs rouges pousse les éleveurs à trouver de nouveaux débouchés avec la vente de la viande. Des discussions se poursuivent actuellement avec l'UPA de manière à regrouper l'offre et obtenir de meilleurs prix. La négociation n'est pas facile puisque tous n'ont pas les mêmes intérêts. Par ailleurs, les éleveurs de cerfs rouges sont nettement majoritaires. « Des 400 éleveurs, environ la moitié font ça comme hobby et ça détruit le marché », illustre Jean-Luc Bédard. Une réunion se tenait récemment à Drummondville, mais aucune décision d'importance n'a été prise.



PHOTO: JEAN-LUC BÉDARD

Jean-Luc Bédard en carriole avec Fleur de mai, son wapiti. Monsieur Bédard attend avec impatience la première vraie tempête de l'hiver.

## ÉCONOMIE

# Jacques Proulx propose le BNB pour vaincre la morosité

Maurice Gagnon

COLLABORATION SPÉCIALE



PHOTO: MAURICE GAGNON

Jacques Proulx

Le président de Solidarité rurale, Jacques Proulx, a trouvé une recette pour vaincre la morosité. Il propose de mesurer la richesse collective sur la base d'une nouvelle unité de mesure : le BNB, c'est-à-dire le Bonheur National Brut.

À l'invitation de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet, M. Proulx a livré sa vision de la vie en campagne devant les maires et représentants des municipalités des MRC de Kamouraska et L'Islet, le 5 décembre dernier.

Jacques Proulx croit qu'il faudrait être plus soucieux du bonheur de la population, ce qui créerait une société plus équilibrée. Selon M. Proulx, pour comprendre le milieu rural, il faut convenir de sa marginalité et reconnaître que le village est une communauté politique.

De plus en plus de citoyens, a soutenu M. Proulx, souhaitent venir habiter en campagne et sont prêts à se satisfaire d'un salaire moins élevé afin de bénéficier d'une qualité de vie que l'on ne

trouve pas dans les grands centres urbains. Selon l'ex-président de l'UPA, les citoyens voient dans la vie à la campagne des avantages que les ruraux ne voient plus.

M. Proulx a insisté sur l'importance pour une communauté de mettre en place des projets et surtout de renouveler sa vision des choses. « Il n'y a pas de développement possible sans un renouvellement de notre regard », disait-il.

Pour Jacques Proulx, il est essentiel de concentrer ses efforts sur l'occupation du territoire et de développer un modèle économique rural qui tient compte de l'environnement. « L'économie du terroir recèle des défis aussi grands que celle des marchés de masse », a-t-il déclaré.

Parmi les messages que M. Proulx a laissés aux représentants municipaux, il y a celui de cesser de croire aux miracles de la spécialisation et de ne pas avoir peur d'être différents. « Investissez dans vos différences », a déclaré Jacques Proulx. Il ajoutait : « Ce ne sont pas les plus gros qui gagnent, mais les plus vites. »

Québec  
Régie des  
marchés agricoles  
et alimentaires

## AVIS DE SÉANCE PUBLIQUE

OBJET : Règlement sur les prix du lait aux consommateurs

La Régie tiendra une séance publique pour entendre les personnes intéressées sur l'opportunité de modifier le Règlement sur les prix du lait aux consommateurs lors d'une séance qu'elle tiendra le 10 janvier 2002 à 9h30 à ses bureaux situés au 201, boul. Crémazie est, 5<sup>e</sup> étage, à Montréal.

Pour tout renseignement additionnel ou pour consulter les documents relatifs à cette séance, veuillez communiquer avec madame Évelyne Martel au numéro de téléphone suivant : (514) 873-4024.

Montréal, le 13 décembre 2001 Me Marc Nepveu, Secrétaire-associé

## DÉJEUNER CAUSERIE

Dans le cadre du  
Salon de l'Agriculteur

MERCREDI  
LE 16 JANVIER 2002  
7H30 À 9H00

À l'Hôtel des Seigneurs, salle Le Sommet  
1200, rue Johnson Ouest  
Saint-Hyacinthe

La mondialisation :  
enjeux et perspectives

ORGANISÉ PAR :

ASSOCIATION  
DES TECHNOLOGUES  
EN AGRO-ALIMENTAIRE INC.

Institut de technologie  
agro-alimentaire  
de Saint-Hyacinthe

PARTENAIRE OFFICIEL DE L'ÉVÈNEMENT

LA TERRE

## INSCRIPTION

Les frais de participation sont de 20\$.  
L'inscription se fait avant le  
11 janvier 2002.

Par téléphone ou fax au  
(450) 743-8855 (du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00)  
ou par courriel : ata@loginnovation.com  
N.B. Une facture vous sera expédiée dès votre inscription.

## PROGRAMME

Accueil dès 7h15	8h45 Présentation du Mérite ATA 2001
7h30 Déjeuner- buffet	8h55 Mot de la fin
8h00 Causerie « La mondialisation : enjeux et perspectives » M. J-Pierre Lachapelle	<b>CONFÉRENCIER INVITÉ</b> M. Jean-Pierre Lachapelle, agronome économiste consultant à la Banque Nationale
8h35 Période d'échange et de questions	

## COUP DE PLUME

Jean-Charles Gagné

### Œufs bio

Un nouveau cahier de charges adopté en France va imposer, à compter de 2005, aux élevages de poules pondeuses biologiques de produire 40 % des céréales entrant dans l'alimentation de leurs animaux. Ce lien au sol constitue un véritable frein pour plusieurs élevages. Certains pensent carrément à reconverter à l'aviculture conventionnelle. Des ententes entre producteurs de céréales biologiques et d'œufs biologiques pourraient aider à contourner cette contrainte.

### Révocation d'accréditation

La Régie des marchés agricoles du Québec a révoqué l'accréditation accordée en 1974 à l'Association des classificateurs d'œufs du Québec, qui n'a plus d'existence légale. La nouvelle Association des classificateurs d'œufs du Québec, créée en 1990, a par ailleurs informé la Régie qu'elle n'était pas intéressée à être accréditée dans le cadre de l'application du Plan conjoint des producteurs d'œufs de consommation du Québec.

### Plus de bactéries

(Farmers Weekly Interactive) Les poulets biologiques sont trois fois plus susceptibles de contenir des bactéries contaminantes que des poulets conventionnels, signale une étude danoise. Tous les poulets biologiques et le tiers des poulets conventionnels analysés étaient infectés par la bactérie campylobacter. L'étude a porté sur 22 élevages biologiques et sur 79 élevages conventionnels. Le Dr Karl Pedersen, qui a mené l'étude au Danish Veterinary Laboratory, signale que les poulets biologiques sont plus exposés aux bactéries parce qu'ils vivent dehors.

### Phytase

(Feeding Times) Plus de 66 % des poules pondeuses aux États-Unis sont nourries avec des aliments à faible teneur en phosphore. Des législations américaines exigent que l'alimentation des animaux monogastriques contienne un additif possédant l'enzyme phytase ou d'autres additifs permettant de réduire la teneur en phosphore du fumier. L'addition de phytase peut aussi améliorer le rendement économique de la production. Il n'y aurait aucune différence probante de performances des poules (production d'œufs, appétit, dureté de la coquille ou mortalité) selon qu'on

utilise des phytases génétiquement modifiées ou non génétiquement modifiées.

### Un seul membre

L'Association des abattoirs avicoles du Québec ne compte plus qu'un seul membre, Volailles Grenville. Olymel et Volailles Giannone ont été les premiers à s'en retirer. Exceldor a annoncé sa décision à la fin de septembre. L'Association est cependant toujours accréditée.

### Biosécurité

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a fait parvenir aux éleveurs des conseils pour mieux protéger leur troupeau contre les maladies infectieuses. On y évoque les méthodes efficaces pour détruire les pathogènes et pour réduire au minimum l'introduction de maladies. À ce chapitre, la limitation des visites et l'achat d'animaux sont particulièrement à surveiller.

### Calendrier 2002

Le Poulet du Québec offre, en collaboration avec l'imprimerie Mosaïka, un calendrier de la grosseur d'un cédérom. Il comporte douze reproductions de tableaux de grands maîtres qui ont

rendu hommage à la volaille, 12 citations d'auteurs célèbres qui rendent hommage à l'art culinaire ainsi que douze savoureuses recettes de poulet. On peut se le procurer moyennant un chèque de 4 \$ (frais d'envoi) expédié à Le Poulet du Québec, Boîte postale 21120, Longueuil, J4J 5J4.

### Thaïlande

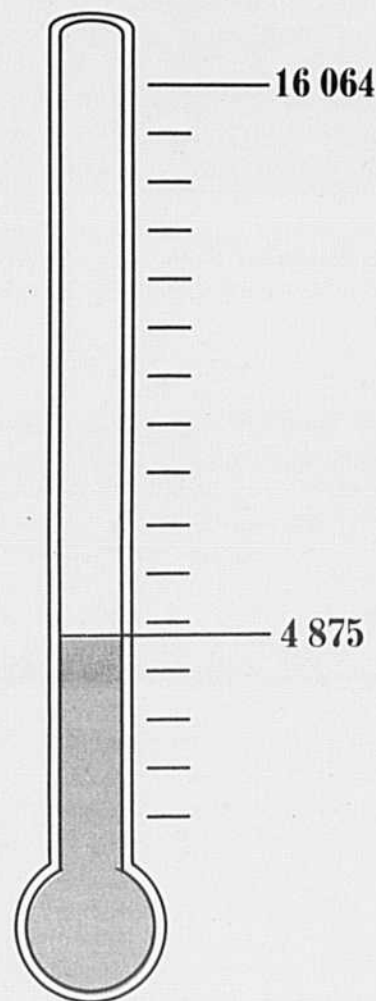
Les éleveurs avicoles thaïs ont augmenté de 18 % leur production de poulets de chair entre 1996 et 1999, pour atteindre 857 millions de têtes. La consommation nationale de viande de poulet se situe à 11,4 kg par personne par an. Le Japon et l'Union européenne constituent les principaux marchés d'exportation de la Thaïlande. Ces marchés sont menacés par la viande de poulet provenant du Brésil, des États-Unis et de la Chine.

### Le Brésil exporte

(Provoqué) Le Brésil prend plus de place sur les marchés mondiaux avicoles. Les exportations brésiliennes de poulet ont augmenté de 44 % au cours des six premiers mois de 2001. Dix exportateurs brésiliens sont responsables de 56 % des ventes du pays à l'étranger. Ces entreprises, aussi productrices de porc, réalisent de substantielles économies d'échelle en alimentation animale.



**Objectif d'inscription, entreprises laitières et de boucherie**



## ATQ vous informe



### Mise en garde

Nos réceptionnistes ont reçu des commentaires de producteurs à l'effet qu'ils leur avaient été conseillé de ne pas commander les boucles et d'attendre. **Ce conseil est à éviter à tout prix.** Notre fournisseur aura à produire plus d'un million de boucles au cours des prochains mois dont la moitié en commande spéciale pour les boucles destinées aux animaux enregistrés.

**Le délai maximal du 15 janvier** est fixé par contrat et nous permet de vous garantir que vous aurez vos boucles à temps pour l'identification massive. Dans nos bureaux, des équipes travaillent sur deux quarts de travail et ce, sept jours par semaine pour vous permettre de recevoir vos boucles à temps.

Si vous avez des doutes sur un conseil ou un commentaire, n'hésitez pas à contacter notre équipe de support aux producteurs à notre numéro sans frais.



### Pour les producteurs de veaux d'embouche :

Nous vous conseillons de remplir le formulaire d'inscription et le bon de commande d'ATQ le plus rapidement possible afin de recevoir vos boucles avant la fin mars. Il est important de nous faire connaître tous vos sites de production incluant les pâturages à l'aide du formulaire que vous avez reçu à cet effet.

La quantité de boucles à commander devrait correspondre au nombre de vaches, de taureaux, de taureaux et de veaux nés et à naître en 2002. Seules les boucles posées et activées dans le cadre de la période d'identification massive du printemps 2002 seront remboursées.

555, boul. Roland-Therrien Longueuil, Qc J4H 3Y9  
Sans frais : 1 866 270-4319 • Tél.: (450) 677-1757  
Télé.: (450) 679-6547 • Courriel : à venir

## FAQ#2

**Q** Le système québécois nous obligera-t-il à apposer deux autres étiquettes (en sus de l'étiquette fédérale ou celles pour la généalogie) ?

**R** Non, la boucle électronique et le panneau plastique avec code à barres prévus au règlement provincial suffiront à identifier officiellement un animal. Le modèle d'étiquettes retenu par l'ATQ est conforme et approuvé par l'Agence canadienne d'identification du bétail (ACIB).

**Q** J'ai reçu une liste avec les numéros de mes animaux mais il en manque plusieurs. Pourquoi ?

**R** La liste a été préparée par votre association afin de protéger vos données confidentielles. Afin d'éviter de produire inutilement des numéros, dans la race Holstein, par exemple, la liste correspond aux animaux nés après le 31 décembre 1993. Vos animaux de plus de 8 ans ne sont donc pas sur la liste et doivent être ajoutés. C'est également le cas de vos animaux non transférés ou en attente de leur enregistrement.

UNIVERT

Thierry Larivière

Toxine de Bt dans le Saint-Laurent

Des toxines du maïs transgénique Bt se retrouvent dans les sédiments du fleuve Saint-Laurent. La bactérie *Bacillus thuringiensis* est aussi utilisée dans certains biopesticides parce que les experts pensent qu'elle se dégrade rapidement, contrairement aux pesticides chimiques. Des prélèvements d'Environnement Canada et de l'Institut de recherche en biotechnologie de Montréal montrent que les sédiments de l'embouchure de la rivière Richelieu contiennent cinq fois plus de toxines Bt que les eaux de drainage des terres agricoles. La concentration demeure toutefois très faible.

« Les racines du maïs Bt transmettent carrément la séquence génétique à d'autres bactéries du sol qui sécrètent à leur tour l'insecticide Bt », a supposé Jean-François Narbonne, professeur de toxicologie à l'Université de Bordeaux, à un colloque sur la santé et les OGM

qui se tenait à Paris récemment. Cette « pollution » génétique pourrait notamment nuire aux vers de terre si les doses de Bt venaient à augmenter. Selon le chercheur français, la transmission de gènes par les racines des plantes aux organismes vivants dans le sol devrait faire partie de l'évaluation des nouveaux OGM. (*Le Devoir et La Presse*)

Transiger des droits de polluer par Internet

Le gouvernement américain vient d'installer un système électronique pour permettre aux entreprises de transiger leurs droits d'émission de polluants. Ce marché, évalué à 20 milliards \$US, est administré par l'Environmental Protection Agency (EPA). Ce système fixe un maximum de pollution et permet ensuite des échanges de droits d'émission à l'intérieur de cette limite. Ce programme existe depuis 1980 et aurait permis de réduire les rejets des oxydes de soufre de 6 millions de tonnes par année. La version électronique de ce commerce particulier devrait permettre d'accélérer et simplifier les échanges. Le protocole de Kyoto

va bientôt contraindre plusieurs pays à diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre. Le Danemark, qui se trouve déjà sous les objectifs de l'accord international, a d'ailleurs vendu le droit d'émettre 160 000 tonnes de CO<sub>2</sub> à des entreprises allemandes et américaines. Une tonne de polluant se transige à moins de 8 \$. (Reuters)

Incertitude sur l'eau d'Ontario

Le gouvernement ontarien n'est pas en mesure de dire si l'eau de la province est dangereuse. L'incertitude persiste à cause du manque d'informations fiables. Les sites de surveillance de la qualité de l'eau de surface sont passés de 730 en 1995 à 240 aujourd'hui. La situation est encore plus inquiétante en ce qui concerne l'eau des puits puisque le nouveau réseau de contrôle sera pleinement efficace en 2003 seulement. Telles sont les principales conclusions d'un rapport d'étude effectué pour le Canadian Institute for Environmental Law and Policy en collaboration avec l'Université York de Toronto.

Changement du climat

Le réchauffement de la planète ne sera pas nécessairement graduel et pourrait s'accélérer brusquement. Des scientifiques estiment qu'une hausse rapide de 10 °C est dans le domaine du possible. En effet, des variations soudaines de la température ont déjà eu lieu dans le passé. Il y a 11500 ans, la planète a connu une chute de 16°C en dix ans à peine. Les pluies ont alors cessé et la situation s'est maintenue pendant 1000 ans. Selon certains experts, l'augmentation de l'activité humaine pourrait augmenter la fréquence de ce type d'événement. Les océans jouent un rôle majeur dans les changements rapides du climat, mais on comprend mal comment. Certains chercheurs pensent notamment que le Gulf Stream, un important courant marin, pourrait inverser sa course si la température continue d'augmenter. L'eau froide provenant de la fonte des glaciers déstabiliserait ainsi le climat de l'Atlantique. Les scientifiques présents à l'American Geophysical Society Meeting à San Francisco souhaitent développer de meilleurs modèles de prévisions climatiques. (Nature et Reuters)

ENVIRONNEMENT

« Lots propres » s'étend ailleurs au Québec

Paul-É. Thériault

COLLABORATION SPÉCIALE

CHICOUTIMI — En vigueur depuis six ans au Saguenay—Lac-Saint-Jean, l'opération Lots propres a un effet d'entraînement qui dépasse cette région.

À la suite de reportages parus dans *la Terre*, l'initiative du Syndicat des producteurs de bois du Saguenay—Lac-Saint-Jean a suscité l'intérêt de quatre MRC du Québec, explique le responsable Fernand Émond. « Ça a fait des petits! Elles m'ont contacté via leur syndicat, à la suite de ces parutions. Et c'est commencé en Estrie... »

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, cette opération de récupération de vieilles carcasses de ferraille, éparpillées un peu partout sur le territoire, a permis de nettoyer 11 municipalités. « Lots propres » vise à redonner à la nature un environnement sain et permettre aux propriétaires forestiers et à toute la population de retrouver une forêt propre, facile d'accès et agréable à aménager. Le tout se situe dans le contexte d'aménagement forestier durable.

En territoire rural, où tout le monde se connaît, l'effet d'entraînement est mesurable et les collectes très efficaces, observe M. Émond.



PHOTO: PAUL-É. THÉRIAULT

M. Fernand Émond, responsable du projet « Lots propres » au Syndicat des producteurs de bois du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Certains mettent en valeur des pièces complètes ou se servent de leurs composantes pour la remise en état d'autres instruments aratoires.

Au printemps, le Syndicat a toutefois ralenti le rythme de ses activités de récupération, à cause du prix du fer: les ferrailleurs étaient peu intéressés à en prendre livraison.

Cet été, on a tout de même nettoyé Saint-Thomas-Didyme, au Lac-Saint-Jean, et on a tenu une seconde opération sur le territoire de La Baie. Même si un premier appel avait permis d'y récupérer 227 000 livres, en 2000, bien des citoyens n'avaient pas disposé de leurs vieilles carcasses métalliques, doutant de leur enlèvement. Cette première visite dans une municipalité plus peuplée a été suivie d'une nouvelle collecte de 261 000 livres, cette année. « C'est une participation de 98 % je crois! », lance Fernand Émond. À Saint-Thomas-Didyme, on a récolté environ 225 000 livres.

Le Syndicat a dû reporter, cet automne, sa collecte dans la municipalité de Saint-

Félicien et son quartier Saint-Méthode, ancienne municipalité autonome: les pluies avaient rendu le terrain trop détrempé, ont indiqué les gens du secteur, au Syndicat. L'organisation devrait s'y rendre vers la mi-juin 2002. On prévoit aussi aller à Bégin au Saguenay et à Normandin, au nord du Lac-Saint-Jean, si les conditions de récupération sont favorables et le prix du fer intéressant.

Tout ne va pas à la ferraille. Le Syndicat reste d'ailleurs en contact avec Héritage agricole de Normandin, organisation qui récupère certaines pièces pour remettre en état d'anciens instruments aratoires et les mettre en valeur.

L'idée de ramasser la ferraille a aussi fait son chemin hors du programme: certaines municipalités jeannoises ont pris l'initiative de tenir une collecte sur leur territoire, ce qui contribue à l'amélioration du paysage.

LA TERRE  
DE CHEZ NOUS

www.tcn.upa.qc.ca

nouvelle adresse

www.laterre.qc.ca

Consultez les grands titres de notre dernier numéro, le dossier de la semaine, les carrières et professions ainsi que les annonces classées.



## REMBOURSEMENT DES TAXES

### Un programme harmonisé et plus équitable en 2002

Des amendements ont été apportés au programme par le biais du projet de loi 60, adopté le 19 décembre 2001 par l'Assemblée nationale. Les modifications apportées introduisent :

- 1 L'établissement d'un même taux de remboursement pour l'ensemble des exploitations agricoles, soit 100 % pour les premiers 300 \$ de taxes admissibles et 70 % pour l'excédent.
- 2 L'accessibilité du programme aux productrices et producteurs agricoles ayant des revenus compris entre 5 000 \$ et 10 000 \$, lesquels en étaient auparavant exclus.

Actuellement, seules les exploitations agricoles dont les revenus bruts s'élèvent à plus de 10 000 \$ sont admissibles au programme de remboursement des taxes. Dorénavant, toutes celles dont les revenus bruts se situent entre 5 000 \$ et 10 000 \$ seront aussi admissibles au remboursement pourvu que les autres conditions d'admissibilité soient respectées.

Cette modification, qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2002, permet d'harmoniser ce critère du revenu minimal pour l'admissibilité au remboursement des taxes avec celui établi pour l'admissibilité à l'enregistrement des exploitations agricoles au MAPAQ et celui fixé pour l'admissibilité au statut de producteur agricole.

Ces nouvelles entreprises agricoles, comme les autres, recevront les formulaires appropriés afin qu'elles puissent effectuer leur demande de remboursement des taxes municipales 2002 et scolaires 2001-2002.

Par la même occasion, le mode de calcul du remboursement a été revu afin de ne plus prendre en considération la valeur à l'hectare du terrain mais seulement le montant des taxes et des compensations admissibles.

#### Une plus grande équité entre les régions

Jusqu'à présent, le programme était structuré de telle sorte que les exploitations dont la valeur foncière était la plus élevée se voyaient davantage compensées. Or, compte tenu des disparités régionales quant à la valeur foncière des terres, des écarts allant jusqu'à 20 %, en moyenne, pouvaient être observés entre les remboursements destinés à des producteurs provenant de régions différentes.

Par exemple, le taux moyen de remboursement variait de 81 % à 92 % pour la région de Montréal et les régions périphériques alors qu'il se situait entre 73 % et 76 % pour les régions-ressources.

Avec les modifications qui sont apportées, le taux moyen de remboursement par région sera de 72 % à 76 %, ce qui amènera une plus grande équité entre les différentes régions du Québec. Cela permettra également de réduire les coûts du programme et d'éviter des dépassements budgétaires qui auraient dû être absorbés par des programmes aussi structurants que Prime-Vert pour l'agroenvironnement ou les services-conseils en région.

## Se perfectionner en agriculture (1<sup>ère</sup> partie)

L'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe vous offre divers perfectionnements dans les prochaines semaines. Ces formations, adaptées à la réalité des entreprises agricoles, sont dispensées par des professionnels et professionnelles de l'agriculture.

### AGRICULTURE DURABLE

- Fertilisation intégrée (30 heures) – Les 17, 22, 24, 31 janvier et 7 février 2002
- Gestion intégrée des mauvaises herbes en grandes cultures (36 heures)  
Les 23, 25, 30 janvier, 1<sup>er</sup>, 6 et 8 février 2002  
Professeurs : D. Rouleau, Y. Douville, D. Girardville et É. Vachon
- Gestion intégrée des ennemis de la pomme (48 heures)  
Les 14, 16, 21, 23, 28, 30 janvier, 4 et 6 février 2002 à Saint-Ignace-de-Standbridge  
Professeur : Yvon Morin

### GESTION

- Comptabilité manuelle de l'entreprise agricole (33 heures)  
Les 11, 18, 25 janvier, 1<sup>er</sup>, 8 et 15 février 2002  
Professeure : Anna Benoit
- Sortez gagnant... gagnant d'une négociation (12 heures)  
Les 21 et 28 janvier 2002 à Pike River – Professeur : Gilles Perreault
- Gestion du temps (12 heures) – Les 22 et 23 janvier 2002  
Professeur : Gilles Perreault
- Gestion des conflits dans l'entreprise agricole familiale (12 heures)  
Les 24 et 25 janvier 2002 – Professeure : Élisabeth Fortier
- Développer son leadership (24 heures)  
Les 21, 22, 28 et 29 janvier 2002  
Professeure : Élisabeth Fortier

### INFORMATIQUE

- Utilisation du logiciel SigaFinance (24 heures)  
Les jeudis 10, 17, 24 et 31 janvier 2002  
Professeure : Manon Fournier

### MISE EN MARCHÉ

- Mise en marché des grains (25 heures)  
Les 22, 24, 29 janvier, 5 et 12 février 2002  
Professeurs : Claude Barnabé et Marcel Frenette

### PRODUCTIONS HORTICOLES

- Initiation à la culture commerciale du bleuets en corymbe (7 heures)  
Le 19 janvier 2002 – Professeur : Michel Lareau
- Initiation à la culture commerciale de la framboise, la mûre... (7 heures)  
Le 26 janvier 2002 – Professeur : Michel Lareau

D'autres formations sont en cours d'organisation. Pour les connaître ou pour plus d'information sur ces activités, joindre Johanne St-Onge :

Téléphone : (450) 778-6504, poste 201, ou 1 888 353-8482  
Télécopieur : (450) 778-4967  
Site Internet : <http://ita.qc.ca>  
Courriel : [Formation.continue@agr.gouv.qc.ca](mailto:Formation.continue@agr.gouv.qc.ca)

## Demande de remboursement de taxes municipales 2001 et scolaires 2000-2001

### RAPPEL IMPORTANT

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation rappelle aux exploitants et exploitantes agricoles qu'ils **doivent obligatoirement avoir transmis leur demande de remboursement de taxes municipales 2001 et scolaires 2000-2001 au plus tard le 31 mars 2002 pour être admissibles à un remboursement.**

Le formulaire doit être dûment rempli et contenir toute l'information demandée. Il doit aussi être accompagné de toutes les pièces justificatives requises. Vous devez vous assurer que les renseignements contenus sur votre fiche d'enregistrement au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation sont à jour.

De plus, votre cotisation à l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour l'année 2001 doit être acquittée.

Toute demande de remboursement de taxes doit être adressée au :  
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation  
Direction à l'information de gestion et aux taxes  
200, chemin Sainte-Foy, 8<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4X6

#### Pour les comptes « Supplément de taxes »

Si vous avez reçu, en cours d'année 2001, un compte pour **supplément de taxes** découlant d'une modification au rôle d'évaluation, vous devez présenter votre réclamation accompagnée du certificat délivré par l'évaluateur le 31 mars 2002 ou, au plus tard, un an après que la demande de supplément de taxes vous a été expédiée.

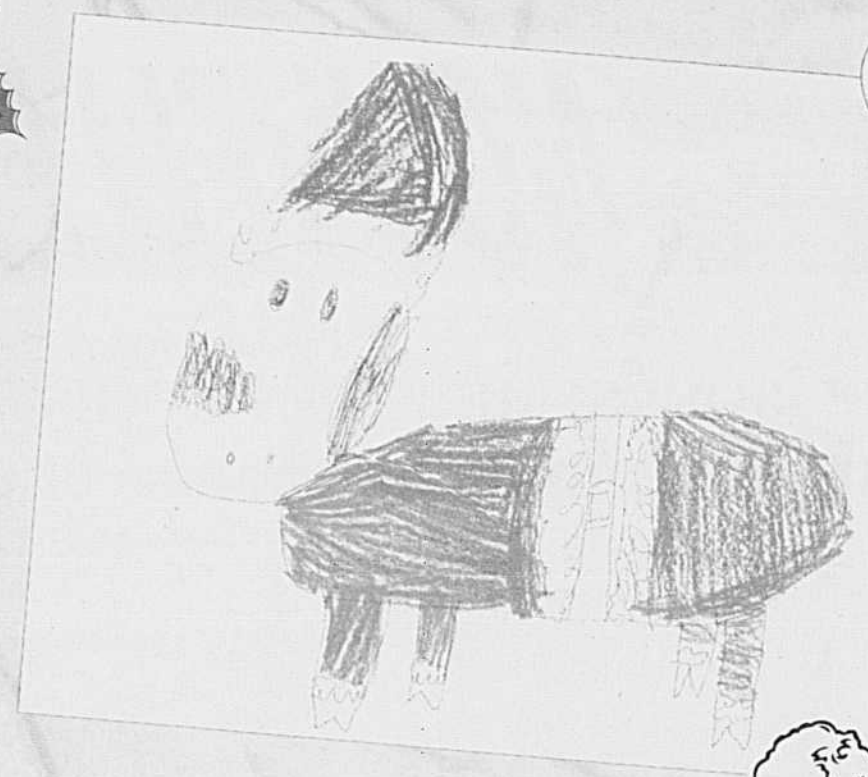
Vous devez joindre vos nom et adresse, ainsi que votre numéro figurant sur la carte d'enregistrement du Ministère.

Bonne et Heureuse Année !

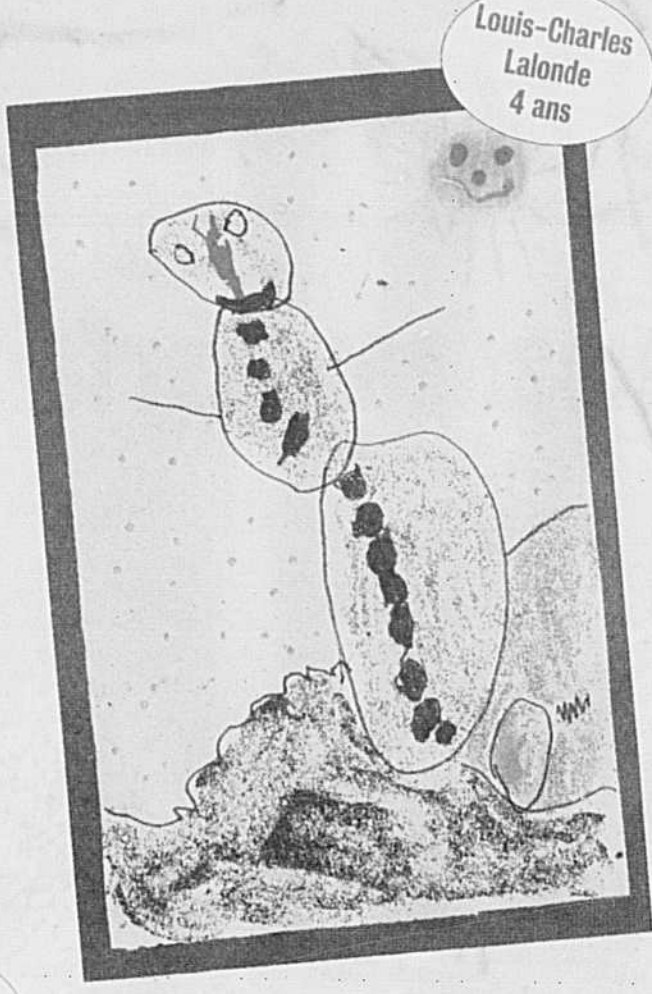
Malgré les transformations profondes que connaît la société actuelle, malgré le nombre et l'ampleur des conflits entre les peuples que vit le monde d'aujourd'hui, la fête de Noël et la période qui la précède et la suit exercent toujours, et pour notre plus grand bien, un effet pacificateur et de retour aux sources. Cette magie prend toute sa signification à travers le comportement et la réaction des enfants.

Nous avons voulu profiter de cette magnifique naïveté des jeunes en reproduisant les dessins ci-contre. Ils sont l'œuvre d'enfants dont l'un des parents fait partie du personnel de la Terre.

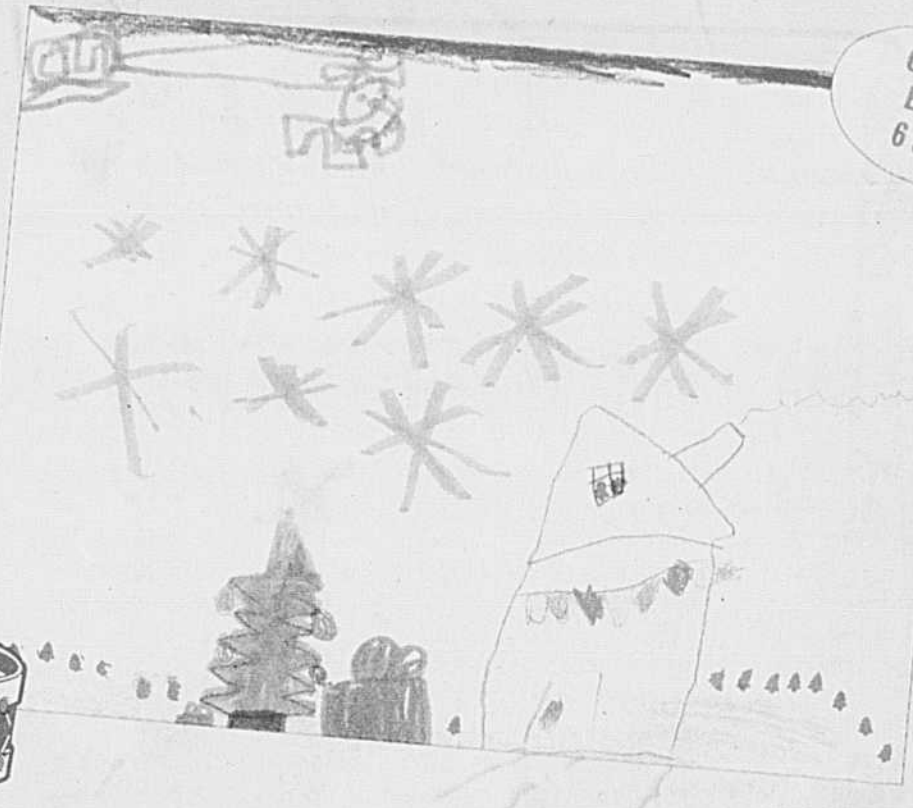
Nous les remercions et félicitons chaleureusement, et nous leur souhaitons un très heureux temps des fêtes.



Julien Joubert 10 ans



Louis-Charles Lalonde 4 ans



Camille Bégin 6 ans

Renaud Hamon Martel 5 ans



Gabriel Nadeau 8 ans

Marie-Michèle Lalonde 8 ans

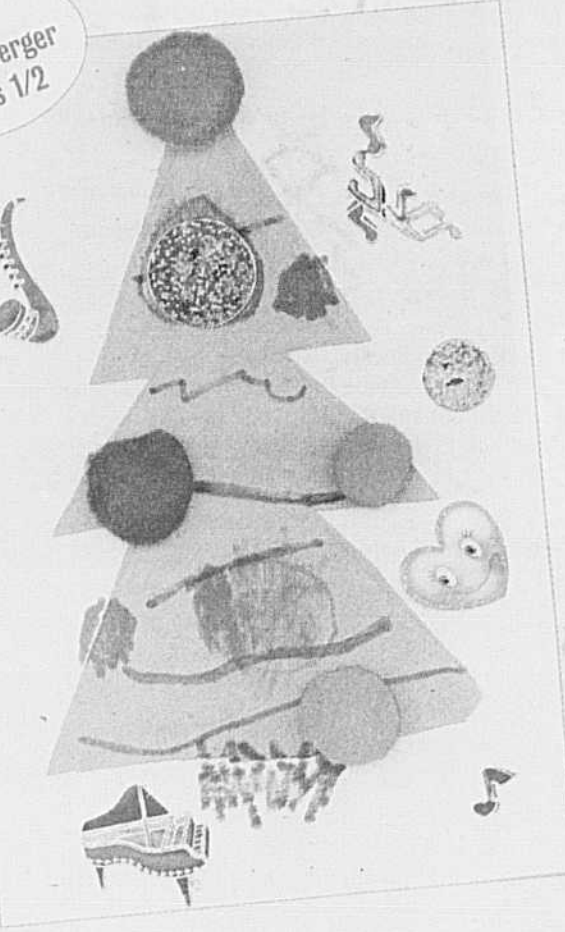


Joanie Rousseau 5 ans

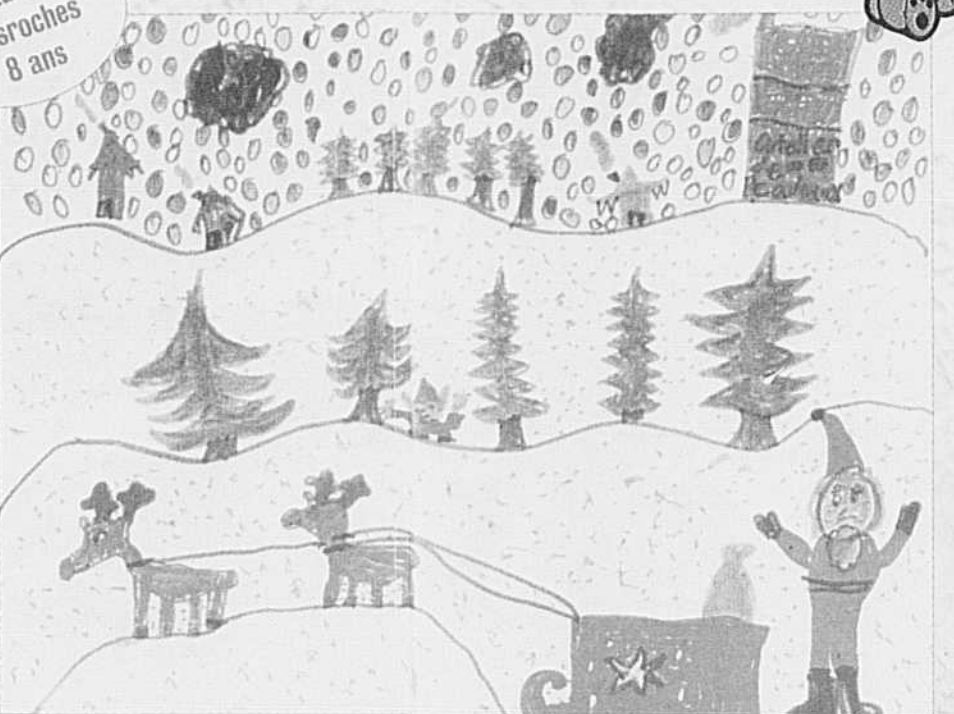


Julien Nadeau 12 ans

Félix Schneeberger 4 ans 1/2



Claudine Desroches 8 ans



Florence Schneeberger 2 ans 1/2



Yann Brunet 10 ans



# Chez nous

## Idées de décoration pour le cadeau parfait

Les confitures et les gelées maison font de merveilleux cadeaux tout au long de l'année. Que vous les offriez à la famille, aux amis ou aux voisins, rendez ces cadeaux aussi attrayants que possible. Utilisez ces idées d'emballage pour stimuler votre propre créativité.

Placez le bocal à l'intérieur d'un récipient en plastique moderne et coloré, et remplissez les espaces vides de bonbons durs. Ensuite, emballez le tout d'un papier cellophane et attachez avec un ruban ou du raphia.

- Placez un bocal de confiture ou de gelée maison dans un mini-bas et remplissez de noix et de bonbons.

- Visitez votre magasin local de fournitures d'art et procurez-vous du papier de riz oriental coloré. Coupez le papier en cercles de 5 po (12 cm), placez un cercle sur le couvercle du bocal et attachez avec du raphia ou de la ficelle.

- Placez un bocal au centre d'une feuille de papier de riz ou d'un autre papier décoratif. Ramenez les quatre coins du papier sur le couvercle et tortillez autour du bocal. Attachez le dessus avec du raphia, de la ficelle ou du ruban des fêtes.

- Faites participer vos enfants. Les enfants peuvent utiliser de la peinture acrylique non toxique, des crayons brillants ou des marqueurs métalliques pour décorer les bocaux de verre.

- Les sacs de cellophane garnis d'étoiles ou de rayures dorées sont disponibles dans les magasins d'articles de réception; attachés avec un ruban doré, ils deviennent des emballages élégants. Vous pouvez aussi acheter de petits sacs en cellophane transparents et les décorer d'autocollants.

- Pour préparer un panier-cadeau à thème, choisissez un panier d'osier ou de métal original et remplissez-le de bocaux de confiture ou de gelée maison, d'une cuillère à confiture ou d'un tartineur, d'un mini-bol de service, de petites serviettes de table en tissu et de paquets de biscuits ou de craquelins.

- Placez des bocaux dans des sacs-cadeaux pour les bouteilles de vin provenant de la Société des alcools et attachez les poignées avec un ruban.

### Gelée cantini

Préparation : 15 min

Cuisson : 15 min

2 tasses de jus de canneberges

3 1/2 tasses de sucre

1 sachet de pectine de fruits liquide

1/4 tasse de chacun : vodka et

vermouth ou autre alcool, sinon ajouter

1/4 tasse de jus de canneberges

Déposer le jus de canneberges dans une grande casserole.

Ajouter le sucre et bien mélanger.

Placer la casserole à feu vif. Porter à ébullition à gros bouillons et laisser bouillir fortement 1 minute, en remuant sans arrêt. Retirer du feu.

Incorporer immédiatement la pectine de fruits liquide, la vodka et le vermouth. Verser rapidement dans des bocaux

stérilisés chauds, en remplissant jusqu'à 1/4 po du bord.

Sceller pendant que le mélange est chaud avec des couvercles en deux morceaux stérilisés dont les centres sont neufs.

Donne 4 tasses

### Présentations suggérées

Utiliser comme glace pour le rôti de porc ou le poulet rôti. Accompagne bien les scones, les crêpes ou les gaufres pour un brunch spécial.

Gracieuseté Certo



## BRICOLAGE

Jeannette Hamel Bellefeuille

## Décembre: Mon beau sapin de toute l'année

Décembre s'en va. Tous les préparatifs et cadeaux sont en cours pour célébrer le Jour de l'An. Voici notre courtepoinette du mois.

### Ce qu'il faut ?

Papier quadrillé de 4 carreaux au pouce  
Crayons de plomb, règle, ciseaux, exacto pour tailler le carton ou le plastique pour les gabarits.

Trois couleurs de base : A pour la couleur de fond; B pour le tronc de l'arbre; C pour le sapin. Pour les présents : 6 couleurs différentes avec rubans très étroits assortis.

4 bandes de 5 cm ou 2 pouces de large pour le contour du motif (ajouter les coutures).

Un carré de tissu doublure et un carré de ouatine de 30 cm ou 12 pouces.

### Transfert du motif sur papier quadrillé

1. Dans un carré de 30 carreaux x 30 carreaux, de 19 cm ou 7 1/2 pouces, diviser d'abord de manière horizontale. Première section en haut : compter 10 carreaux en hauteur, tracer une ligne horizontale. Trouver le centre en haut, marquer d'un point, puis pour faire le sommet de l'arbre, compter sur la ligne horizontale 5 carreaux du bord et faire une ligne oblique pour réunir le sommet au dernier point.

2. Deuxième section: compter 11 carreaux en hauteur, de la ligne de la section précédente, compter 10 carreaux du côté du carré, marquer d'un point de chaque côté pour le corps de l'arbre. Amener une ligne oblique de ce point jusqu'au coin du bas de la section.

3. Troisième section : les présents et le tronc de l'arbre. Voir le schéma, les chiffres indiquent le numéro des présents dans l'ordre à suivre. Prendre note de chaque cadeau: la section mesure 9 carreaux de haut et chaque cadeau a 5 carreaux de largeur.

4. Le cadeau 1 mesure 4 carreaux x 5 carreaux. Le reste du rectangle est occu-

pé par le tissu de fond.

5. Le cadeau 2 mesure 6 carreaux de haut x 5 carreaux de large, le reste est occupé par le tissu de fond.

6. Les cadeaux 3 et 4 sont de même dimension : 4 carreaux x 5 carreaux. Cependant le reste est occupé par le tronc qui mesure 2 carreaux sur 5 de haut, couleur B. Le reste en tissu de fond doit avoir chacun 5 carreaux de haut x 4 de large.

7. Le cadeau 5 mesure 6 carreaux de haut x 5 de large, le reste est en tissu de fond.

8. Le cadeau 6 mesure 5 x 5 carreaux, le reste en tissu de fond. Voir le schéma.

### Taillage des pièces (ajouter les valeurs de coutures chaque fois)

1. Préparer le motif sur une autre feuille dont vous pourrez découper chaque pièce.

2. Tailler dans la première section un triangle pour le sommet du sapin, et un trapèze pour les côtés.

3. Dans la 2<sup>e</sup> section: tailler 2 triangles complémentaires au corps de l'arbre.

4. Dans la troisième section: tailler des bandes de 3,2 cm ou 1 1/4 pouce de large pour chaque cadeau et le dessus du rectangle. Ne pas oublier de tailler le tronc et ses côtés.

### Assemblage des pièces

1. Assembler tout d'abord chaque sec-

tion séparément. Section 1 les pièces de chaque côté du sommet de l'arbre.

2. Section 2: les deux triangles de chaque côté du corps de l'arbre.

3. Section 3: coudre chaque cadeau avec la partie de tissu de fond, c'est-à-dire, le no 1 avec A1; no 2 et A2; no 5 avec A 5; no 6 avec A6. Ajouter s'il y a lieu un bout de ruban verticalement, selon votre choix.

4. Pour le tronc de l'arbre: assembler A3 avec B3 puis avec A4, coudre ensemble les cadeaux 3 et 4. Puis coudre ces deux bandes ensemble pour former une pièce.

5. Assembler maintenant à cette dernière pièce, les cadeaux nos 1 et 2 à gauche et nos 5 et 6 à droite.

6. Assembler les bandes deux à deux. Repasser les coutures.

7. Ajouter les bandes de contour pour agrandir le carré.

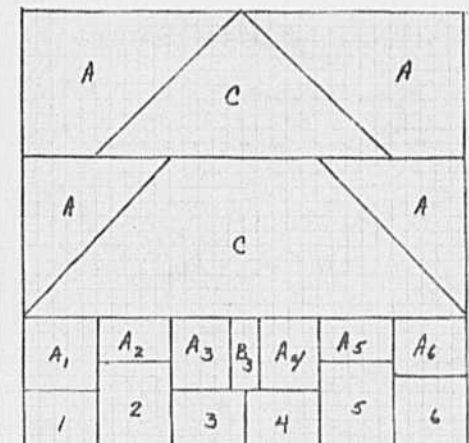
8. Repasser les coutures. Déposer la pièce sur la ouatine, ajouter la doublure sur la pièce, endroit sur endroit. Passer une couture tout autour, laisser un espace pour retourner le travail. Repasser à nouveau.

9. Piquer les motifs de votre choix.

Voici donc notre dernier tableau de la série, qui fera certainement jaser vos visiteurs.

Bon succès

Meilleurs vœux pour le temps des fêtes!



LE COURRIER DE

Marie-Josée



«Tous les 55 ans ne sont pas ainsi»

Je donne suite et je réagis à la lettre d'une lectrice qui se demande si tous les hommes de 50 ans et plus deviennent comme son mari et à celle de Blanche, intitulée «Il y avait une barre de fer dans l'étable», parues dans les éditions de la TCN du 25 octobre et 29 novembre derniers. À la première question, je réponds : «Non, non et non.» Imaginez si à 55 ans les hommes devenaient des monarques, des potentats, des agressifs, des violents; que pourrions-nous espérer de la vie à venir? Ce que ces deux femmes expriment dans le comportement de leur homme, on le retrouve aussi chez une minorité d'individus de tout âge. On ne devient pas violent et méprisable à 55 ans, on l'a probablement toujours été. Peut-être que ces comportements anormaux paraissent moins évidents quand ces hommes partaient le matin pour aller travailler.

Dans ces deux lettres, je discerne deux problèmes différents. Le conjoint de Blanche souffrait d'une grave maladie que je qualifierais de physique qui le rendait aussi malade mentalement et psychologiquement. Je le compare à un animal blessé qui manifeste sporadiquement beaucoup d'agressivité. Il se défoulait violemment, cruellement sur les animaux et verbalement sur vous. Vous avez voulu le faire soigner parce que vous saviez consciemment qu'il était malade. La preuve : il est décédé.

Alors pourquoi conclure que tous les hommes de 55 ans ressemblent à votre conjoint? Vous êtes-vous interrogée si votre père, vos frères, vos oncles, vos voisins, vous cousins, vos amis viennent de prendre leur retraite? Il leur faut une période d'adaptation. Mais la majorité des hommes qui sont bons, aimables, agissaient ou agissent-ils comme votre conjoint? Allons donc, madame, soyez juste! Regardez autour de vous. Il existe en majorité de bons hommes, de bons retraités qui partagent tout avec leur conjointe. Observez autour de vous objectivement, vous verrez des couples épanouis d'où émane de leur regard une lueur extraordinaire.

Pour celle qui se posait la question dans le journal du 25 octobre, madame vous avez gagné le gros lot. Avouez-le, votre homme, si vous êtes honnête, a toujours agi ainsi. Avant sa retraite, vous ne l'aviez pas «de travers dans les jambes». Vous fermiez les yeux sur son comportement «chiant» pour que vous vous disiez que ce n'était que le temps d'une soirée ou d'une fin de semaine. Votre conjoint se croit souverain, princier maintenant parce qu'il vient de prendre sa retraite, monsieur. Il a l'impression qu'on lui doit tout. C'est un sans-cœur, un abuseur, un exploiteur, un paria qui se croit le nombril du monde, le grand prêtre.

Vous êtes sa servante, sa bonne, sa subalterne, son souffre-douleur. En plus, je l'affuble de faiblesse, de bassesse, de lâcheté parce qu'il se permet de vous menacer, de vous faire chanter : «Si t'es pas contente, va-t-en, mais t'auras pas une maudite cenne.»

Mettez un terme à cette porte d'esclavage. Montrez-lui de quel bois vous chauffez. Ne vous laissez plus abuser. N'ayez pas peur. Pensez plus à votre dignité qu'à l'argent et aux biens. Aimez-vous suffisamment pour ne plus supporter les bêtises de cet être ignoble et méprisant. *Un homme bon de 54 ans*

CONDITIONS DU COURRIER

Se présenter : âge, sexe, situation - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels - pas plus de 3 pages - Pseudonyme court et original - Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent. Adressez vos lettres à : « Le Courrier de Marie-Josée », La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc J4H 3Y9 Courriel : tcn@upa.qc.ca

De la ruche

À Étoile filante : la ruche, le vrai nom de cette herbe salée?

Nos aïeux ont sans doute manqué une occasion de déguster un plat délicieux sur leur table... viande de pré-salé. Mais leur sens de l'observation, leur connaissance empirique ne les ont-ils pas bien servis dans la pratique de leur médecine vétérinaire?

La curiosité d'Étoile filante serait récompensée en visitant l'île Verte lorsque les agneaux en été sont aux pâturages dans les prés salés, ou à défaut, sur Internet à l'abri de l'hiver.

Pour moi comment approcher une étoile filante? Je souhaiterais la rencontrer à son atterrissage, visiblement à si courte distance que nous sommes. Belle évasion à l'île Verte à Étoile filante. *MD*

Du Rundel

Je me suis procurée de l'onguent Rundel par l'entremise de Mme Lise Gagnon de Sherbrooke (819)569-9499. *Cécile*

Recettes de bonbons au sirop d'érable

Je suis à la recherche de recettes de bonbons faits avec du sirop d'érable. Vous remerciant à l'avance. *Jean-Paul*

Trois demandes

J'aimerais savoir où me procurer du Painkiller. Dans les pharmacies il n'y en a pas. De plus, j'aimerais avoir une bonne recette de sauce à spaghetti à viande, puis le gros livre de recettes Châtelaine. *Gisèle*

Recette de ma mère

Je lis à chaque semaine ton courrier et je voudrais faire partager ma bonne recette de galettes à la mélasse avec Lise (courrier du 8 novembre). La recette me vient de ma mère et elle est facile à faire. Quand étant jeune fille ma mère les roulait, la maison embaumait de leur doux parfum. Vous pouvez doubler la recette, elles partent tellement vite. Elles se congèlent aussi facilement. J'espère que les lectrices de la Terre seront heureuses d'en faire profiter les personnes qu'elles aiment.

Galettes à la mélasse

- 3/4 tasse de lait sur
- 1/2 tasse de graisse fondue
- 1 1/2 c. à table de mélasse
- 2 1/2 tasses de farine tamisée
- trois fois
- 1 3/4 c. à thé de soda
- 2 c. à thé de gingembre

Incorporer les ingrédients secs au liquide et bien mélanger. Remettre 1 tasse de farine.

TERRE NATURE

Thérèse Romer

Prairies et berges



Notre époque nous lance un défi immense. Comment protéger nos ressources naturelles? Comment assurer leur durée, leur renouvellement pour les générations qui nous suivront? En dehors des enjeux globaux dont la responsabilité incombe aux gouvernements et aux forces multinationales, comment pouvons-nous agir en tant qu'individus?

Puisqu'il n'y a pas de réponses faciles, rêvons un peu en couleur. Si, sur chaque ferme, chaque homme, femme et enfant pouvait veiller à son propre lopin de terre, à son propre petit coin de la planète, les effets ne s'en feraient-ils pas sentir autour du monde?

Eh bien oui, c'est une approche qui se répand. Les exemples concrets ne sont pas encore légion. Mais qui ne connaît pas quelques agriculteurs — et même quelques municipalités — qui se donnent la tâche de renaturaliser, de restaurer un espace vert, disons la berge d'une rivière abîmée par des exploitations abusives?

Il n'y a rien là aux yeux de certains, citoyens peut-être, qui n'y ont jamais réfléchi. Il s'agirait simplement de laisser les lieux en friche, ça verdrait seul pensent-ils. Ils ignorent l'érosion. Et ils ne savent sans doute rien de l'envahissement par des espèces peu favorables à la faune et la flore, telles les phragmites ou la salicaire. Heureusement, on peut maintenant éviter bien des erreurs en profitant de l'expérience acquise dans la revégétalisation de milieux naturels.

Par exemple, des recommandations et des normes ont été élaborées sur la naturalisation et la stabilisation naturelle des berges, sur l'implantation d'espèces indigènes ou naturalisées (soit par semis, soit par

bouturage ou par d'autres méthodes). Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), tél. 418-652-2238 peut fournir des documents précieux là-dessus. Ils sont, hélas, arides à lire et dispendieux pour le commun des mortels — étant destinés essentiellement à des professionnels engagés pour exécuter pareils travaux.

À plus petite échelle, il y a des personnes qui remplacent leur vaste pelouse, improductive et laborieuse, par des prairies ou prés fleuris. C'est beau et intéressant, bien que la transition ne soit pas toujours facile.

Aussi bien profiter des conseils de ceux qui connaissent bien le semis de fleurs sauvages, indigènes ou naturalisées — dont, parmi les premiers, Isabelle Dupras, de la pépinière Indigo à Ulverton, tél. (819) 826-3314 [www.horticulture-indigo.com](http://www.horticulture-indigo.com).

Goutte à goutte, pas à pas, nous réparons ainsi des erreurs du passé en restaurant certains de nos milieux naturels, en encourageant la diversité biologique, en protégeant les habitats de notre flore et faune menacés. Mais y allons-nous assez vite, même chez nous? Et que dire des menaces qui pèsent sur les forêts et les jungles du monde, où disparaissent chaque jour de nombreuses espèces irremplaçables? Parmi celles-ci, n'évoquons que le potentiel — trop souvent perdu — des plantes médicinales, aptes à apporter des bienfaits que l'on commence à peine à entrevoir. N'attendons pas que les autres agissent!

**Goutte à goutte, pas à pas, nous réparons ainsi des erreurs du passé**

Pétrir la pâte comme celle des beignets, assez molle. Rouler 1/4 de pouce et couper. Avant de mettre au four, badigeonner avec du lait. Faire refroidir sur une grille avant de mettre les galettes dans un récipient qui ferme juste. On peut ajouter à

la pâte 1/2 lb de raisins coupés en morceaux.

Il faut graisser les plaques pour les faire cuire. Cuire au four à 350°F de 8 à 10 minutes. Mettre au centre du four.

Donne de 40 à 60 galettes.

*Denise*

# Notre petite histoire en bas-du-village (19)

Rosaline Désilets

## Dernier regard

Quand papa allait bûcher au bois de Pointu, il partait en matinée. Je vois encore maman lui préparer son dîner: du porc frais, du pain, des betteraves. Elle enveloppait le tout dans du papier ciré qu'elle plaçait dans les grandes boîtes de fer blanc de Crisco. Le soir, vers 4 heures, on commençait à regarder vers le bas-du-village pour enfin apercevoir papa qui rentrait tout blanc de givre sur son tas de billots. Quand les engagés occasionnels arrivaient tard pour le souper, maman disait toujours: « On était après vous attendre... »

Le samedi soir, avant de monter se coucher, papa prenait la grande clef et remontait l'horloge au pied de l'escalier, près de la corniche, où trônait le portrait de la Sainte-Famille. Dans le fournil, sur le crépi trônait la croix de tempérance, la fameuse croix noire implantée dans les familles du Québec par le fameux prédicateur Chiniquy. Pas une nécessité dans cette maison où dans mon enfance je n'ai vu ni une bouteille de bière, ni un verre de vin. Il n'en était pas de même chez les ancêtres du 19e siècle où souvent la cruche de petit blanc traînait sous les établis.

Une enfance heureuse avec des parents heureux. C'est le plus grand héritage qu'on puisse léguer à ses enfants: l'exemple du bonheur qui assure le bonheur.

C'est ainsi que ce sont passées nos années près du ruisseau, pas loin des beaux clochers, en face de nos bâtiments de l'autre côté du chemin. À l'ombre des

grands ormes que la maladie a décimés. Beaucoup de tout cela n'existe plus. Mais revit dans nos souvenirs.

Des années que l'éloignement dore. Des années que tout jeune on trouvait bien longues. Mais que plus tard, on regrette de n'avoir pu allonger. Des années qui ont fait de nous ce que nous sommes avec nos grandeurs et nos misères.

En septembre 1946, je suis entrée à l'École Normale de Nicolet. Mais ça c'est une tout autre histoire.

Je tiens à remercier tous ceux qui se sont donné la peine de m'écrire leur appréciation. Ça fait chaud au cœur. En cadeau, je vous livre deux poèmes qui auraient pu servir d'introduction mais qui serviront de conclusion à mes textes.

Le premier écrit par un poète canadien français du siècle dernier, Nérée Beauchemin. Revenu en fin de vie à son petit village de Yamachiche, il signa cette strophe touchante devant sa maison paternelle :

«Une part de mon âme est restée en ces lieux

Où ma tendre jeunesse a chanté son cantique

J'ai remué la cendre au fond de l'âtre antique

Et des souvenirs morts ont jailli radieux»

Le second date de l'époque de la Renaissance en France, à l'époque de ceux que l'on considère comme La Pléiade, dont le plus célèbre d'entre eux Ronsard.

Ce petit poème vient plutôt de Joachim du Bellay, jeune homme exilé à Rome chez son oncle le Cardinal du Bellay.

«Quand reverrai-je hélas, de mon petit

village fumer la cheminée

Et en quelle saison reverrai-je le clos de ma pauvre maison qui m'est une province et beaucoup davantage

Plus me plaît le séjour qu'ont bâti mes aïeux que des palais romains le front audacieux

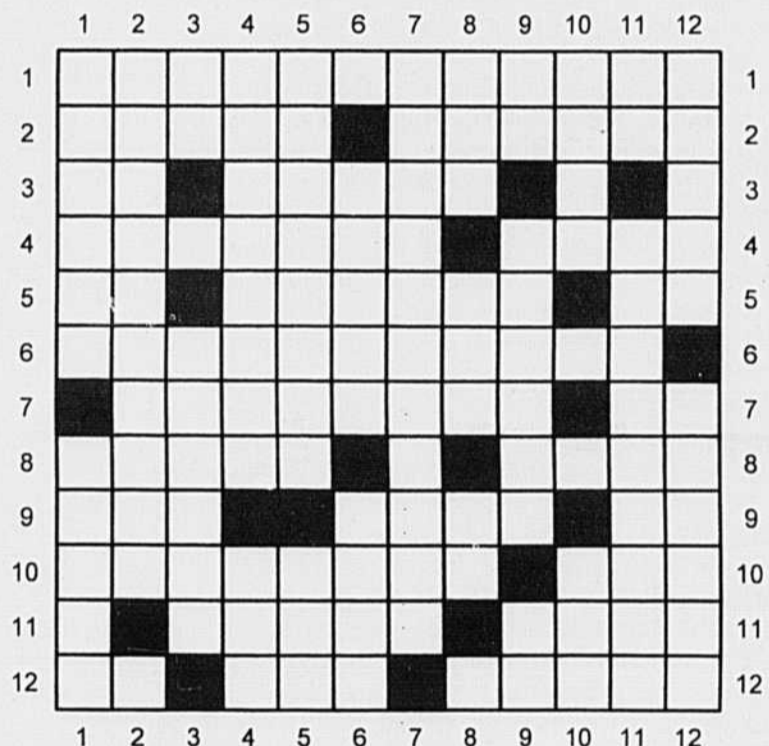
Plus que le marbre dur me plaît l'ardoise fine et plus que l'air marin, la douceur angevine»

Je souhaite à vous tous de revoir en pensée «ce petit clos» de votre enfance qui est à la fois une source de grandeur et de richesse du cœur.

(fin)



## MOTS CROISÉS



### HORIZONTALEMENT

- Agricultrice.
- Plante d'Afrique. – Petit tas de paille.
- Esclaffé. – Danse folklorique ukrainienne.
- Broyer. – Aussi.
- Négation. – Terrain bas et humide. – À lui.
- Emblavons.
- Loi qui fait disparaître le caractère d'infraction d'un fait punissable. – Oui.
- Dévotion. – Remorque.
- Désert de dunes. – Dermatose. – Chrome.
- Graines. – Vingt-deuxième lettre.
- Plante d'Afrique. – Dames (Techn.).
- «Hors». – Première page. – Conifère.

### VERTICALEMENT

- Pièce formée par les deux pétales inférieurs des papilionacées. – Herbe aquatique.
- Qui croît dans les lieux humides.
- Initiales du hockeyeur Odelein.

- Matière blanchâtre.
- 4- Enveloppe de la graine. – Touché.
- 5- Mode de reproduction. – Refus.
- 6- Papas. – Apogée.
- 7- Plante herbacée, à petites fleurs verdâtres.
- 8- Arbre fournissant un bois impu-trescible. – Céans. – Notre-Seigneur.
- 9- Ruissellet. – Herbe aquatique. – Hélium.
- 10- Île. – Gamin.
- 11- «Avec». – Enlever les souches restées après l'abattage.
- 12- Poire. – Fruit à noyau.

### SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIÈRE

1	B	O	U	R	G	E	O	N		P	R	E	
2	L	I	N	A	I	G	R	E	T	T	E		
3	E	G	E	R	M	E		O	U	A	T	E	
4	U	N		E	B	R	A	N	C	H	E		
5	E	O	N		L	I	S		S	R	R		
6	T	N		L	E	E		R	O	N	C	E	
7	I		F	A	T		C	A	N	I	E	R	
8	E	R		U	P	T	I	O	N		G	R	
9	R	A	M	I	E		L	A	M	E		E	
10	E		U	N		M	E	L	I	L	O	T	
11	O	R		M	O	U	E	L	I	A			
12	C	H	E	R	V	I	S		R	E	E	L	

### DE LA TERRE À LA TABLE

#### La radio agricole du dimanche

Invités dimanche le 30 décembre 2001

• André Drapeau, directeur  
Affaires institutionnelles - UPA  
Mesures en situation d'urgence



• Noël Bélanger, conseiller  
Affaires corporatives - Hydro-Québec  
Mesures en situation d'urgence à la ferme



Dimanche: 100,5 Lévis-Beauce 7h45  
- 103,9 Montmagny-Bellechasse 12h  
- 103,1 Montérégie 7h15  
- 97,3 Laurentides-Outaouais 8h30  
- 95,6 Estrie 8h45  
- 99,1 Lanaudière-Mauricie 9h30  
- 99,3 Bois-Francs 12h.

Dimanche: 106,7 Appalaches 6h45  
Mardi: 103,3 Rive-Sud - Richelieu 10h.

### CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ

L'émission fait relâche jusqu'au 8 janvier

### LA SEMAINE VERTE

Le dimanche 30 décembre à 12h30

NOS RESSOURCES EN JEU... UNE RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2001. Des animaux, des végétaux, de la forêt, de la terre et de la mer dépend notre survivance... Comment avons-nous traité nos ressources en 2001? En cette fin de cycle saisonnier, toujours propice à la réflexion, La Semaine verte propose à ses téléspectateurs une rétrospective de l'année, via des extraits de reportages présentés en 2001 sur les grands enjeux qui touchent actuellement notre essentiel réservoir biologique.

Aussi à l'émission:

**La fièvre aphteuse.** Après la maladie de la vache folle, voilà les troupeaux de la Grande-Bretagne ébranlés par la fièvre aphteuse...  
**Le Bison des bois.** Le plus grand ruminant d'Amérique se meurt de maladies introduites par l'homme, dues à des croisements avec du bétail domestique...

**Les caribous de la Porcupine.** Depuis des millénaires, ils suivent la même route du Yukon à l'Alaska... une route qui pourrait bien être barrée par l'exploitation du pétrole.

**Les canneberges biologiques.** En octobre, déjà, des champs des Bois francs regorgent de petits fruits rouges en prévision de Noël. Ceux-là sont biologiques.

**Roméo Bouchard, fondateur de l'Union paysanne.** Une rencontre avec ce «José Bové» québécois, chez lui, à Saint-Germain-de-Kamouraska.

**La relève agricole «nouvelle vague».** Guillaume, étudiant au Centre de formation en agriculture à Coaticook, débarque de la ville. Saura-t-il faire un bon agriculteur?

**La disparition des boisés de ferme.** Poumons verts de nos campagnes, ils cèdent de plus en plus la place aux terres arables... et aux cochons!

(L'émission est présentée en rediffusion le samedi à 14 h et le dimanche à 4 h sur RDI)

# ANNONCES CLASSÉES • (450) 679-7809

**PRENEZ NOTE QU'UNE TAXE DE 7 % (TPS) et une autre de 7,5 % (TVQ) sont applicables à tous les prix ci-dessous mentionnés.**

## COÛT DE L'INSERTION

- 1 à 4 insertions ou insertions non consécutives**
- Prix minimum (20 mots et moins): 12,60\$ la parution
  - Annonce sans cadre: 0,63\$ le mot.
  - Titre en capitales et caractère gras: supplément de 5,40\$ plus 0,63\$ le mot, la parution.
  - Annonces encadrées et encans: 4,20\$ la ligne agate (14 lignes=1 pouce: 2,5 cm).
  - Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 9,45\$ la parution
- 5 insertions consécutives et plus, d'un même texte**
- RABAIS DE 20%**
- Prix minimum (20 mots et moins): 10,20\$ la parution.
  - Annonce sans cadre: 0,51\$ le mot.
  - Titre en capitales et caractère gras: supplément de 4,32\$ plus 0,51\$ le mot, la parution.
  - Annonces encadrées et encans: 3,35\$ la ligne agate (14 lignes=1 pouce: 2,5 cm).
  - Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 7,65\$ la parution

**Annonces classées commerciales: 4,60\$ la ligne agate**

**Représentants: Robert Bissonnette, Christian Guinard, Sylvain Joubert et Sylvain Lalonde**

**Indiquer CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)**

**LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE**



Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le **jeudi avant 12h00 (midi)** précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

**LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS**  
Maison de l'UPA  
555, Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9  
Tel.: (450) 679-7809 Ligne directe Montréal: 521-4850  
Fax: (450) 670-4788 (entre 8h45 et 16h30 seulement)  
**Courrier électronique:**  
sdeveault@tcn.upa.qc.ca mmarcil@tcn.upa.qc.ca

## ANIMAUX A VENDRE

**VEAUX DE GRAIN SEVRES**  
Garantis 200 lbs, Holstein seulement  
2 implants, vermifugés, vaccinés, tag certifié.  
**Reservez à l'avance**  
**PRIX TRÈS TRÈS COMPÉTITIFS**  
(819) 367-3641 • Cell.: 1-819-357-0630

**ASSOCIATION HEREFORD** du Québec. Inf.: André Beaumont prés. (418)875-3031. Jean Tétrault vice-prés. (450) 535-6606. Chantal Castonguay sec.-trés. (819) 876-7852

**BÉLIER** Dorset 3 ans, doux, à vendre, prix 200\$. Pour informations, tél.: (418) 475-4545

**BORDER COLLIE**  
Réservez un chiot ou un chien débutant (prêt à rassembler le troupeau). Clinique d'évaluation et dressage. www.lapoutonoir.qc.ca (418)737-4227

**BREBIS** (10) croisées Polypay 2 ans exposées au mâle, 150\$ chacune. Tél.: (819) 336-9414

**BREBIS:** belles brebis gestantes à vendre, 150\$ chacune. Pour informations, tél.: (450) 346-8907

**BREBIS PRÉ-SELECTIONNÉS**  
Brebis F2 (150) gestantes, agnelles F2 (28) prêtes pour accouplement. Cause: changement de production. Tél.: en soirée (418)899-0902

**BREBIS:** troupeau brebis gestantes ou non: 7 F2 DLS, 16 Texel p.s., 69 croisées Dorset, Hampshire, Romanov, Suffolk; 2 BÉLIERS Texel p.s.; BÉLIER Romanov p.s. Informations: (819)849-9601

**CANARDS,** canes, dindes sauvages, perdrix, pigeonneaux, pintades, oies, cochons de lait. Nourris au grain, lie d'Orléans. Pour informations, tél.: (418)828-2823

**CERFS ROUGES** et cerfs Sika de Mandchourie pur sang à vendre. Karl Gola. Tél.: (514) 990-3446

**CERFS ROUGES:** femelles et mâles à très bon prix. Informations, tél.: après 17h00 (819) 362-6594

**CERFS ROUGES**  
Programme d'élevage. Soutien financier. Achat de vos petits. Ranch du corvidé D.J.  
Tél.: (819) 396-2612

**CHAROLAIS** 100 têtes et plus, pur sang enregistré et commercial. Admissibles à l'A.S.R.A. Très bon rapport qualité-prix. RANCH CHAROLAIS GILLES ROBIN. Téléphone: (418)248-4517.

**CHEVAL** Belge pur sang, 2.200 lb, très belle conformation, 10 ans, élevé par les Amish, 3.500\$. Rawdon. Tél.: (450)834-2501, (450)834-6343.

**CHEVAUX:** 2 gros chevaux Belge à vendre. Avis aux intéressés. Pour informations, tél.: (819) 828-2570

**CHÈVRES** (2) Saanen pure race de 1 an et 5 ans. Prix raisonnable. Pour informations, tél.: (819) 322-6004

**CHÈVRES** (34) Boer, la plupart gestante, 10 dues décembre, janvier, pur sang, 7/8 et 3/4, avec papier, 3 BOUCS pur sang, parfaite condition de chair. Info: (819)275-9988

**CHÈVRES** Toggenbourg: 5 gestantes pour le mois d'avril et 7 chevrettes de 9 mois. Tél.: (819) 838-4792

**CHEVRETTES** 0-8 mois race laitière et 2 Boucs Saanen pur sang. Inf.: demander Jacques (418) 873-2024

**CLYDESDALE JUMENT** brun foncé 17,2 mains, 7 ans, pur 3,500\$, aussi POULCHES disponibles. Whiffortree Farm. Tél.: (613) 673-5837

**CLYDESDALE**  
Poulain, pouliche de l'année, 4 pattes blanches, bais, très bien dressés. Service d'étalement Clydesdale. Tél.: (450) 569-5066 soir

**EMBRIONS** et GÉNISSES, aussi jeunes TAUREAUX. Des sujets qui font notre fierté. Ferme Stanfold Holstein Inc., Princeville. Téléphone/Fax (819)364-5789  
Courriel: stanfold@boisfrancs.qc.ca

**ÉTALON** Percheron gris 16 ans enregistré (reproducteur), dompté, prix 1,500\$, ou échange. Secteur Mirabel. Tél.: (514) 336-1891

**HEREFORD**  
2 Taureaux 20 mois et un 3 ans avec papier (PATBO supervisé). Choix sur 10 taures gestantes. Tél.: (418)596-2260, (418)596-2770

## ANIMAUX A VENDRE

**HOLSTEIN ROCHALAIN:** Taures, vaches fraîches vélées. Taureaux prêts pour service. Mères T.B. à plus 10,000 kg J.Alain Laroche, St-Albert. (819)353-2910.

**HOLSTEIN**  
Taures et vaches fraîches vélées ou vélant sous peu. ACHAT - VENUE. Tél.: (418) 833-6563.

**HOLSTEIN:** vaches en lactation ou vélant sous peu. Région de l'Estrie. Informations, tél.: (819) 846-1520

**JEUNES VACHES** 1er ou 2e veau, fraîches vélées, classées T.B. Informations, tél.: (450) 584-3872

**JUMENT** 5 ans, 14,1 mains, très douce, bon tempérament, fait des parcours. Raison vente: étude. Prix 4,000\$ négociable. (450) 652-2187

**JUMENTS** (2) Percheron noires 6 ans, une gestante poulinant le 25 mars. Vente rapide 3,000\$. S'adresser à Carlo: (450) 588-7389

**JUMENTS** Percheron (2) gris pâle, 9 et 7 ans, 17,2 mains; ÉTALON 1 1/2 an Percheron gris: Marc ou Lucie. (450)347-9020

**PERCHERON**  
2 Juments noires enregistrées gestantes 1,900 lb, 9 et 12 ans, domptées en double, en simple, avec atelage nylon, 6,200\$. (514)926-2801

**SIMMENTAL:** beau choix de taureaux sans cornes avec influence Fieckvich de génétique supérieure, à partir de 1,500\$. (418)428-3851, soir (418)428-3290, (418)428-9457

**TAUREAUX HOLSTEIN** de 2 mois à 2 ans avec haut potentiel génétique. Qualité et service incomparable. Les Entreprises André Leblanc et Fils Inc. (450)792-6291

**TAURES** (12) Limousin Charolais croisées, vélant de janvier à avril 2002, prix 1,500\$ Jacques. Informations, tél.: (819) 888-2498

**TAURES** (15) et (30) VACHES Charolais/Simmental saillies Limousin pour janvier/avril garanties en veaux en un ou plusieurs lots. Téléphone: (418)387-6351

**TROUPEAU RÉVÉ:** chèvres Alpine pur sang enregistrées, en lactation ou gestantes, dues décembre et février, élevées sur prévention A.E.C., provenant des meilleurs lignées au Canada; SYSTEME de traite; RESERVOIR réfrigéré; EQUIPEMENT de pouponnière; avec contrat de lait. (819)275-5988

**VACHES** (20) Shorthorn Simmental croisées Charolais. Informations, tél.: (819) 275-7595 après 19h00

**VACHES** (70) Charolais Simmental Limousin achetées dans dernière vente, gestantes de 4 à 7 mois, 1,400\$ chacune ou 95,000\$/lot. Téléphone: (450)299-2557

**VACHES À BOEUF:** troupeau de vaches à boeuf croisées; aussi 3 CHEVAUX. Possibilité de financement. Tél.: (819) 858-2292

**VACHES CANADIENNES**  
Pures, originales, bonnes laitières, 5 vaches, 3 taures dues de mars à juin, 3 génisses, taureau 3 ans fils de Karaté, 18,000\$. (418)268-3724, (418)268-6024.

**VACHES** Holstein à vendre vélant sous peu. Pour informations: de mandez Yves (450) 371-6527

**VACHES** Limousin pur sang et femelles de 22 à 18 mois non saillies. Entreprises Everi. Informations, tél.: (450) 789-2600

## ARTISANAT

**MÉTIER À TISSER** Clément 60 poudres et tous les accessoires à vendre. Tél.: (450) 759-6624

## A VENDRE DIVERS

**À BAS PRIX! BAS PRIX DE FIN D'ANNÉE.** Nous payons la TPS sur vos achats de 1,000\$ et plus. Valable les 23-24 décembre et les 27-28-29 décembre. Matériaux à Bas Prix vous souhaite de Joyeuses Fêtes. (450)562-8501

**ABRIS POUR VEAUX**  
Problèmes de diarrhée, de pneumonie ou manque de place: les huches Agri-Plastic polydômes rectangulaires ou rondes, aussi extra grandes. Recommandés par les vétérinaires. Livraison partout au Québec. Tél.: (450)263-5829, cell.: (450)776-0114.

**ATELAGE** double en nylon, propre, 2,000\$. VOITURE à cerceau 15 places sur roues 14", 3,000\$. 1,500 CHAUDIÈRES avec couvercles et chaluzeaux; 5 CLOTURES Frost 16" et 20". 200\$. (450)754-3817

## A VENDRE DIVERS

**BALANCES** (3) à lait électroniques Tru-Flow; 20 BUVETTES à palette en fonte. Tél.: (819) 285-9002

**BARRIÈRE HYDRAULIQUE**  
Utilisateur de salle de traite, barrière (chien) hydraulique pour aire d'attente, complètement équipée et galvanisée. Aussi RACK pour tailler sabot. Directement du fabricant, Roger Bischof. Cell.: (819) 352-3744. Tél.: (819) 358-6224.

**BULK TANK**  
Concessionnaire Mueller. Plus de 40 en inventaire usagés de 200 à 6,000 gallons, échange accepté. Réparons les fuites intérieures de frém. Aussi quelques réserves pour l'eau. Installations partout. LOUISEVILLE REFRIGERATION INC. (819)228-4468.

**BULK TANK** DeLaval Century 800 gallons modèle récent, comme neuf, avec unité de refroidissement 5 hp, laveuse, cadran électronique. Informations: (450)588-5050

**BULK TANK**  
Distributeur MUELLER neuf et usagé. Grand choix d'inventaire de toutes marques. Livraison et installation partout en province. Distribution E.P.S. Sainte-Cécile-de-Milton. Tél.: (450)378-9381

**BULK TANK**  
Vente et installation de bulk tank neufs et usagés de toutes marques, 200 à 4,000 gallons. Tous nos bassins sont conditionnés avant la livraison et sont garantis. Export en réparation de fuite de gaz intérieure sur bulk tank, travail de professionnelle, fait sur place avec garantie. Qualité et service incomparable. Les Entreprises André Leblanc et Fils Inc. (450)792-6291

**CAGES** à veaux en plastique, 200\$/le dôme, à vendre. Pour informations, tél.: (819) 470-0665

**CHAÎNE** à glace pour pneus de tracteur grandeur 18.4x30, bonne condition, 500\$. Contacter Michael. Téléphone: (819) 692-1029

**Chaîne d'écureur d'étable**  
Fabricons 2 modèles, mêmes spécifications que l'idéale ou Houle, s'adapte à tout écureur existant. Neuve (testée par des ingénieurs), fait d'acier gradué de 1<sup>er</sup> qualité, directement de l'usine, 6,65\$ pi., palette 2". Clients très satisfaits. Comptant. Granby, 600 Moeller, Parc industriel. Informations: (450)372-6459, soir (450)372-8664.

**CHAUDIÈRES** à sucre 2 et 1,5 gallons, chaluzeaux et couvercles; ROBOT à moules Wic nouvelle version 6 compartiments; ROBOT à balles rondes double Airablo. Téléphone: (418)453-2145

**CONTENANTS DE PLASTIQUE**  
BARILS acier, carton, plastique, de différentes grandeurs; CHAUDIÈRES plastique toute utilité; RESERVOIRS 220 gallons, en plastique. Téléphone: (450)792-3386.

**COUPE** de bois Sainte-Eulalie à vendre. Bois mélange: plaine, bouleau, pin, épinette, roux, tremble. Grandeur 8 acres. Prix 3,000\$. Téléphone: (819)353-1484

**EQUIPEMENT DE MATERNITÉ**  
142 Stalles de gestation, 30 cages de mise-bas, soigneur, transmission et grappe, 16 parcs de 7x8, 5 ans d'usage. Tél.: (418) 935-3672

**EQUIPEMENT D'ÉTABLE**  
Évaporateur 3,5x14 "stainless", 7" de rayon, 2x5 avec 2 paniers, réservoir 20"x5x36" profondeur, baril "stainless" 15 gal. imp., réservoir 600 gallons, chaudières 2 gallons, chaluzeaux plastiques L'Or et couvercles. Après 17h00 (450)454-6140

**EQUIPEMENT D'ÉTABLE**  
finisseur à huile Darveau Mistique 3x8 avec dôme, cheminée, solin, panneau extra tout "stainless"; 2 bassins "stainless" 2,300 gallons; réservoir de transport d'eau Alpine 1,300 gallons avec anneau de métal; finisseur 2x5; 2 compresseurs vacuum: (1)3 hp, (1)1 hp; 2 moteurs électriques: 10 hp, 7.5 hp. Téléphone: jour (418)536-5453, soir (418)536-5508

**EQUIPEMENT DE TRAITE**  
pour chèvres; BULK TANK pour eau détartré 350 et 500 gallons; BRAS-SEUR à sucre, mou; SIROTIER chauffant; OUTILS de garage; GUN électrique 1/2 "drive". (819)752-6844

**ÉVAPORATEUR** 5x14" Waterloo "stainless" au bois avec hotte préchauffante et "blower", 2 ans d'usage, valeur 25,000\$ laissons pour 12,500\$; chaudières, chaluzeaux. (450)827-2844

## A VENDRE DIVERS

**ÉVAPORATEUR** H.E. Cantin à vendre, 3 pi. x 14 pi. Pour informations, tél.: (819) 889-2645

**AIRABLO**  
Tél.: (819) 828-2828

## SÉPARATEUR

1 Poteau Lapiere sans membrane	2 500,00\$
1 Memteck 1000 gall. 2 mem. 840	6 000,00\$
1 Memteck 500 gall.	4 800,00\$
1 Darveau 500 gall. 6x4"x40"	3 800,00\$
1 Memteck 600 gall. avec poteau	5 250,00\$
1 Airablo Ro 800 500 gall.	5 000,00\$
2 Sépateck 600 gall.	5 900,00\$
1 Waterloo 600 gall. "1998"	7 500,00\$
1 Darveau 1000 gall.	8 000,00\$
1 Sépateck 600 gall. 550 volts	5 900,00\$
1 Sépateck 1000 gall. 550 volts	7 900,00\$
1 Dominion 1000 gall. 550 volts	12 900,00\$

## POMPE VACUUM

1 Pompe Airablo 402 Flood 10 HP	2600,00\$
1 Pompe Airablo 151 3 HP huiler	1400,00\$
1 Pompe Airablo VP76 3 HP (démo)	1800,00\$
3 Pompes surge 9 HP Direct Drive Flood 1	500,00\$
1 Pompe sâli 10HP 230v (démo)	4 200,00\$
1 Pompe vacuum 402 Flood 20 g à gaz 3	900,00\$
1 Hydrex 403 Flood 21 HP diesel DJ 8	200,00\$

## Évaporateur à l'huile Small Brothers Lightning en acier inoxydable 13' X 5' X 20" et une autre pour finir 6' X 2'. Prix: 4 000\$

**Pour info:**  
(613) 525-2323

## Remorque LA CHEVAUCHÉE

Achat, vente, échange. Le plus grand inventaire au Canada. Neuves ou usagées; animaux, utilitaires, plate-forme, pompe, tapis caoutchouc. Granby. Pour informations: (450) 375-2203, (1877) 375-2203  
www.lachevauchee.com

## Remorque L. BROUILLETTE

Dépositaire EBY pour aluminium, Corn Pro pour acier. La qualité de notre produit + notre expertise égale votre investissement le plus avisé. Venez comparer la différence. Tél.: (450)539-1499, fax: (450)539-0899.

## Remorque LEBLANC INC.

Agriculteurs, commerçants, venez comparer. Dépositaire remorque Jamco tout aluminium garantie 20 ans. Aussi disponible remorque Wilson toute rivetée. La qualité et notre service: voilà notre devise. Sortie 204 autor. 20. Tél.: (819)225-4866  
Page web: remorqueleblanc.com

## Remorque PLATE-FORME "goose neck" 3 essieux, forme électrique, 10' x 30'. Tél.: (450) 793-2768

## ROBOT à moulée 4 compartiments à vendre, prix 3,200\$. Pour informations, tél.: (819) 336-3463

## SERRE de 30 pi. x 100' à vendre, tout équipée. Pour informations, téléphone: (819) 770-2835

## SERRE Ovalité 30'x145', 1,00\$ le pi.ca., côté ouvrant et ventilateur, fournaise à huile, chauffage électrique 90 kW, 80 kW. (450)835-7804

## SYSTÈME DE TRAITE

Distributeur robot de traite LELY. Système de traite de toute marque neuf et usagé. Grand choix d'inventaire. Livraison partout en province. Achat et vente de vos équipements. Distribution E.P.S., Sainte-Cécile-de-Milton, (450)378-9381

## TRAILER fermé avec tablettes 12' long x 7' large, prix 4,500\$. Pour informations, tél.: (819) 470-0665

## TUYAUX NEUFS ET USAGÉS

Ciment, plastique et métal, ponçoux de ferme 11" diamètre, réservoirs. Téléphone: (450)258-3984, cellulaire: (514)248-5033.

## TUYAUX NEUFS ET USAGÉS

Plastique, métal, ciment. Réservoirs de 1" à 12" diam. SPECIALISTES DU PONCEAU ENR. Informations, tél.: (819)394-2490

## A VENDRE DIVERS

### PORTES DE GARAGE

Résidentielles  
Commerciales  
Industrielles  
Opérateurs électriques  
Service d'urgence  
Entretien  
Réparation  
*Estimation gratuite*

### LES PORTES ALAIN BOURASSA INC.

3255, rue Marconi  
Mascouche (Québec)  
Tél.: (450) 474-4924  
Pagette: 854-8841

**ÉVAPORATEUR** Darveau 3,1/2x14 à l'huile avec dôme en "stainless", aussi séparateur d'eau capacité 600 gallons/heure, servi en un Téléphone: (450)360-9016

**GÉNÉRATRICE** Onan 25,000 watts, attache 3 points, très propre, 3,500\$ négociable. Contacter Michael. Téléphone: (819) 692-1029

**GÉNÉRATRICE P.T.O.** de marque Fidelity 30,000 watts, peut partir 24 forces de moteurs en même temps, excellente condition. (418)885-4761 Bellechasse

**POLYBOARD.** Pour des travaux de construction ou de rénovation durables et à très bon prix. Voici les feuilles de plastique POLYBOARD disponibles en plusieurs épaisseurs (1/4, 3/8, 1/2, 5/8, 3/4) et couleurs pour s'adapter à vos besoins. Ne pourrit pas, résiste aux chocs, se colle, se peinture et les animaux ne le grugent pas. Maintenant disponible en blanc bleuâtre au même prix que le rose. Escompte de quantité. Le plus gros inventaire au Québec: plus de 6,000 feuilles. Entrepôt au 1188, Be rang, St-Théodore-d'Acton. Tél.: (450)546-3411

### Remorque LA CHEVAUCHÉE

Achat, vente, échange. Le plus grand inventaire au Canada. Neuves ou usagées; animaux, utilitaires, plate-forme, pompe, tapis caoutchouc. Granby. Pour informations: (450) 375-2203, (1877) 375-2203  
www.lachevauchee.com

### Remorque L. BROUILLETTE

Dépositaire EBY pour aluminium, Corn Pro pour acier. La qualité de notre produit + notre expertise égale votre investissement le plus avisé. Venez comparer la différence. Tél.: (450)539-1499, fax: (450)539-0899.

### Remorque LEBLANC INC.

Agriculteurs, commerçants, venez comparer. Dépositaire remorque Jamco tout aluminium garantie 20 ans. Aussi disponible remorque Wilson toute rivetée. La qualité et notre service: voilà notre devise. Sortie 204 autor. 20. Tél.: (819)225-4866  
Page web: remorqueleblanc.com

### Remorque PLATE-FORME "goose neck" 3 essieux, forme électrique, 10' x 30'. Tél.: (450) 793-2768

### ROBOT à moulée 4 compartiments à vendre, prix 3,200\$. Pour informations, tél.: (819) 336-3463

### SERRE de 30 pi. x 100' à vendre, tout équipée. Pour informations, téléphone: (819) 770-2835

### SERRE Ovalité 30'x145', 1,00\$ le pi.ca., côté ouvrant et ventilateur, fournaise à huile, chauffage électrique 90 kW, 80 kW. (450)835-7804

### SYSTÈME DE TRAITE

Distributeur robot de traite LELY. Système de traite de toute marque neuf et usagé. Grand choix d'inventaire. Livraison partout en province. Achat et vente de vos équipements. Distribution E.P.S., Sainte-Cécile-de-Milton, (450)378-9381

### TRAILER fermé avec tablettes 12' long x 7' large, prix 4,500\$. Pour informations, tél.: (819) 470-0665

### TUYAUX NEUFS ET USAGÉS

Ciment, plastique et métal, ponçoux de ferme 11" diamètre, réservoirs. Téléphone: (450)258-3984, cellulaire: (514)248-5033.

### TUYAUX NEUFS ET USAGÉS

Plastique, métal, ciment. Réservoirs de 1" à 12" diam. SPECIALISTES DU PONCEAU ENR. Informations, tél.: (819)394-2490



**BATIMENTS**

**OVERHEAD DOOR**  
DEPUIS 1921

**PORTES DE GARAGE**

- ✓ Vente
- ✓ Installation
- ✓ Service
- ✓ Estimation gratuite

**(514) 352-9450**

**PORTES DE GARAGE**

**VENTE, INSTALLATION**

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel

**PORTES L.D.G.**

Tél.: (450) 756-2309

**Portes de GARAGE CANADIENNES & PROVINCIALES**

DEPUIS 1950

**VENTE • SERVICE**

- INSTALLATION • PIÈCES

Pour résidences et bâtiments agricoles

• Estimation gratuite •

Local: (450) 245-1118  
Sans frais: 1-877-417-1118

**STRUCTURE D'ACIER**

**VER-MET**

**LES SPÉCIALISTES EN STRUCTURE D'ACIER SUR MESURE**

**BÂTIMENTS AGRICOLES INDUSTRIELS COMMERCIAUX**

Partout au Québec

Nous sommes ouverts à tous vos projets spéciaux...

**STRUCTURE D'ACIER VER-MET**

Tél.: (450) 796-5170  
Fax: (450) 796-5171  
Sans frais 1-888-772-6444  
www.vermet.ca

**STRUCTURE D'ACIER**

MEAL

**RPS** Heures d'être

**LES INNOVATEURS de vos projets SPÉCIALISTE**

- Structures d'acier
- Fabrications : Agricole Commerciale Industrielle
- Revêtement métallique, moulures et accessoires
- Sous traitance

Livraison Partout au Québec et Ontario

Tél.: (450) 568-3509  
Fax: (450) 568-0492  
Sans frais: 1-866-568-3509

**AGRICULTEURS**

Achetez directement du manufacturier

36"

**TÔLE Vigneault**

Maximum de Résistance - Imperméable - Beauté durable

**Nous fabriquons votre revêtement sur mesure dans un délai de 36 HEURES TÔLE GALVANISÉE OU PRÉPEINTE**

Sans frais: 1 888 428-9921 • Téléc.: (418) 428-4545  
2470, Route 165, Saint-Ferdinand QC G0N 1N0

**BATIMENTS**

Équipements complets d'érablière

**TÔLE INOX**

Spécialisée en équipement d'acier inoxydable

**819-364-7669**

**REDRESSEMENT - LEVAGE TRANSPORT BATIMENTS**

Travaux en toutes saisons. HILAIRE GAGNE INC., Saint-Cyrille, comté Drummond, président Jean-Paul Gagné. Tél.: (819)397-2333.

**BOIS-MATERIAUX**

SOMMES ACHETEURS de billots de bois franc excepté le tremble; aussi acheteurs coupes de bois franc, coupes sélectives selon les normes. Tél: bureau (819)398-7204, soir 19h00 (819)839-2188 E-Mail: yms@boisvalois.com

**CAMIONS**

MOTEUR Cat 325, jacob "brake", 15,000 km, prêt à être utilisé; aussi TRANSMISSION 13 vitesses refaite à neuf. Cause: camion accidenté. (819)395-5397 soir, (450)794-2070

**CORRESPONDANCE**

AGENCE DE RENCONTRES LE FLIRT. Que vous soyez cultivateur ou simple employé agricole, je peux vous aider à faire de bonnes rencontres. 2290 rue Ste-Anne, suite 22, St-Hyacinthe, J2S 5H6. (450)774-4180

GRATUIT! Trouvez l'âme sœur et faites d'agréables rencontres parmi les gens du milieu rural. Courriel: info@lacedeschamps.ca Site: www.lacedeschamps.ca

**ACHAT DE FOIN À CHEVAUX**

Bédard Farm  
St-Sébastien  
Voyages de van  
Tél.: (450) 244-5463

**BATIMENTS**

ACHAT et vente de FOIN, aussi ACHAT de PAILLE de blé et de seigle. Payons sur place. Informations, tél.: 1-877-682-5999

ACHAT et vente de FOIN balles carrées ou rondes. Pour informations, tél.: (450) 794-2434.

ACHAT et vente de foin et paille, ripe de foin. La Plaine. Pour informations, tél.: (450)478-1526.

Jacques Villeneuve & Fils

ACHAT et vente de FOIN et PAILLE. Transport au Québec. Donald Joyal Inc. Tél.: (450) 794-2863.

ACHAT et vente de FOIN et PAILLE. Transport au Québec. Blanchard & Bélisle. Enr. Saint-Hyacinthe. Tél.: (450) 773-1741, (450) 773-3846.

ACHAT et vente de foin et paille. Transport inclus Québec et États-Unis. Saint-Ours, comté Richelieu. Raynald Ouellet Transport Inc. Téléphone: (450)785-5559

ACHAT et vente. Foin, paille et ripe en sac, balles carrées et rondes. Livré Québec, USA. R. Gosselin, Bellechasse. Tél.: (418) 883-3608

ACHÈTE et VENDS foin, paille et ripe.

**RENÉ NORMANDIN**  
Tél.: (450) 347-7714  
Fax: (450) 347-5541

**FOIN-GRAIN-PAILLE**

**ACHETEUR SÉRIEUR**

De bon foin de 1re et 2e coupe. Informations, tél.: (418) 564-6479

AVIS AUX AGRICULTEURS: achat, vente FOIN, PAILLE, balles rondes, carrées (petites, grosses). Transport inclus Québec/USA. (450)792-3165, cell.: (450)778-4080.

**TRANSPORT SERGE POTVIN INC.**

BEAU FOIN en balles carrées à vendre. Livraison partout au Québec. Tél.: (418) 592-7960

BELLE PAILLE d'orge: 3,500 balles; 400 tonnes maïs humide 18 à 20% Avec ou sans transport. Téléphone: (819)395-5397 soir, (450)794-2070

FOIN de mil: 300 balles rondes 4x4 première coupe, entposé, 35\$ livré. Tél.: (450) 299-2557

**MAÏS HUMIDE**

Et maïs sec. ACHAT et vente à l'année. P.E.D. Rainville Inc., 372 route 137, St-Thomas d'Aquin. Téléphone (450)796-5050.

- 265 grosses balles carrées de 8' foin 1<sup>er</sup> coupe (int.)
- 100 balles rondes 4x4 de foin 1<sup>er</sup> coupe (int.)
- 500 tonnes d'ensilage de maïs dans un silo fosse

Pour info: (613) 674-5479 • 674-5225 • 674-2830 • 678-7085

**FOIN de très bonne qualité pour chevaux, vaches laitières, boeufs, moutons, FOIN ou PAILLE en balles carrées ou rondes; aussi ENSILAGE balles rondes. Livraison si désiré. Donald Caron (418)898-2273.**

FOIN sec 5,000\$/balles rondes; RIDELLE de 4 roues; MONTE BALLES; SÉCHOIR à foin; TANK 1,000 gallons. Tél.: (418) 728-4381

GASTON HÉBERT, St-Jean Chrysostôme, comté Lévis. Commerçant de FOIN et PAILLE. Achat et vente. Informations, tél.: (418) 839-1565

MAÏS CASSE: poche de 88 lb à 85¢ la poche, à vendre à l'année. Pour informations, tél.: (819) 353-1484.

**MAÏS HUMIDE**

Achat et vente de maïs humide et sec, avec possibilité de transport. Informations, tél.: (450) 792-2375

ORGE, maïs sec, maïs humide, paille d'orge. Transport partout au Québec.

**FERME VAL ST-FRANÇOIS**  
Tél.: (819) 348-6992

PAILLE à vendre: paille de blé et paille d'orge, balles carrées environ 40 lb. Tél.: (450) 589-5893

PAILLE balles rondes 4x4, 20\$. FOIN sec balles carrées, 35\$. Informations, tél.: (450) 258-3871

SEMENCE CERTIFIÉE. Ajustement automatique Hanover 150 sacs de 25 kg, céréales mixtes 90 sacs de 40 kg. À demi-prix. (450)793-4628

TRANSPORT S. CHAGNON INC. Achat et vente de FOIN et paille. Informations, tél.: (450) 782-2903.

**MACHINES-OUTILLAGE**

**100 CHARRUES EN STOCK**

De toutes sortes: 10 Sous-soleuses, 50 Vibros, 50 Semoirs, 5 Fourrages, res. 25 Sarcloues, 10 Chisels, 8 Planteurs à maïs, 10 Picoteuses, 40 Herse à disques, 8 Faucheuses rotatives, 5 Faneurs de toutes sortes et plusieurs autres machines.

**Machinerie Y et C Vincent Inc.**  
Tél.: (819)395-4624, (819)395-5142

**Cultivateur Alloway 2145 RTS, 22 pieds, dents haut dégauchement, tandem, rouleaux doubles.**  
**Tél.: (450) 469-2370**

**ÉPANDÉUR à lisier Houle 6 roues, 6,100 gallons canadiens, en excellente condition, prix 28,000\$. Informations, tél.: (450) 299-2440**

**EXCAVATRICE SAMSUNG (1997) modèle SE210-2 série FBY3104, moteur Cummins 152 hp, 2,100 heures, achetée neuve en 1999. Reprise de banque Appellez Christian Dubois, Les Encanteurs Continental (514)875-6661, (514)893-4884**

**FAUCHEUSE John Deere 1470, 12 pieds, 2 pneus à riz 18x38, à l'état neuf, 1,500\$. Tél.: (418) 365-5309**

**GRATTE à neige 9', 3 positions avec cylindres, 500\$. CHAÎNES à anneau pour pneus 12.9x28, 100\$. Tél.: (450)796-1287, (450)779-0128**

**MOULIN à scie portatif Woodmizer 1995, 4,000 heures, en très bon état. Tél.: (450) 430-0657**

**ROVIBEC inc.**

Équipements démos & usagés

- Mélangeur stationnaire 4 vrilles Rovibec 220 pi<sup>3</sup> fond cuve acier inoxydable (neuf) 16 000 \$
- Mélangeur Rovibec stationnaire à palmes 225 pi<sup>3</sup> demo 11 000 \$
- Mélangeur RTM stationnaire Agrimetal 5 ans MX1700 280 pi<sup>3</sup> 8 500 \$
- Robot DEC ensilage et concentré # 367 20 000 \$
- DEC + T3000 RTM #44-36, robot mélangeur et distributeur, comme neuf. 28 500 \$
- Convoyeur à vis 12" diamètre 30' longueur avec moteur 3 HP 3 000 \$

INFO: Michel Simoneau  
Tél.: (819)289-2260  
Fax: (819) 289-2203

**MACHINES-OUTILLAGE**

HERSE à roulettes 32 disques grandes roulettes White 251, très propre, tous les "bearings" refaits à neuf, prix 1,800\$. (819)353-1484

LOADER installé sur 3505 M.F. en bon ordre, avec contrôle valve 4 sections, prix 2,500\$. (819)395-5397 soir, (450)794-2070

**CASE IH 5240**

1996, 1 850 hres., valves, ailes pesées. Prix: 55 000 \$  
**Tél.: (450) 885-3202**

**CHARGEUSE à bois Majaco, remorque R-Flex 6x12", pneus 12.5x15, articulée un cylindre, chargeuse M160, treuil hydraulique. Tél.: heure repas (819)876-5704**

**Tracteur MF 294, 4 roues, cabine, chargeur MF, pompe hydraulique indépendante. P.S.D. Tél.: (418) 884-2841**  
[www.jtremblay.com](http://www.jtremblay.com)

**ANDAINÉUSES À CANOLA ou à grain, traînées ou motorisées; RAMASSEURS d'andains; BATTEUSES motorisées ou traînées; SEMOIRS, TRACTEURS, etc. Informations, tél.: (418) 485-6502.**

**Ford 5610, 62 HP, dual power, chargeur Hardy, 1987. 6 mois sans intérêts.**  
**Tél.: (450) 469-2370**

**BATTEUSE International 1440 en parfaite condition. Cause vente: abandon de la culture. Pour informations, tél.: (819) 227-4836**

**BOÎTES (5) à ensilage Dion 4 batteurs sur gros pneus avec toit en acier, très propre. Informations, tél.: (819) 288-5395**

**CHARIOT motorisé AgriMétal 542, 5 ans d'usage, comme neuf. Téléphone: (450) 347-2669, (450) 347-6697**

**MOISSONNEUSES-BATTEUSES "notre spécialité". Ajustement aux champs et garantie de saison. Toutes les options sont disponibles: 4 RM, GPS, roues doubles, moniteur de perte, séparateur de récolte Sabre pour canola, etc... BATTEUSES AUBAINE: J.D. 9510, 1998, 4 RM, 18.4-38, CHOPPER, DAS, DAM, F/A moniteur de rendement, GPS. Big top avec extension 900/1,100 hres, passer la voir... vite! J.D. 9610, 9510, 9410, 9500, 9500, 9400, CTS, 4435, 8820, 7720, 6620, Titan I et II, 4425, 4420, 7700, 6600, 4400, 3300, 45; M.Ferguson 8460, 8480, 860, 855, 850, 750, 550, 540, 510, 410, 300, 205, 116, 915, 815, 715, 615; N.H. TR96, TR95, TR87, TR86, TR85, TR76, TR75, TR70; Gleaner L4, L3, L2, F3, F2; ANDAINÉUSES: J.D. 2320, 18', M.F. 655, 12', N.H. 1495, 12', I.H. 10'; TRAILER à grain "fifth wheel" UNIQUE! un véritable ramasseur d'andains pour canola à une toile; SEMOIRS: I.H. 5100 9'-14", M.F. 33 10"; TRACTEURS: I.H. 633 (4x4), Versatile 256, PEPINE Case 580 CK, CAMION: Ford F700 (1980), 6 roues, pompe; Peterbilt cab over, 350 Cummins, 13 vitesses o.d. LAVOIE EQUIPEMENT AGRICOLE INC. Tél.: (418)247-3773, (418)247-5955.**

**PLANTEUR à maïs Case Inter 8 rgs série 1200, une saison d'usage, entièrement équipé, kit de transport. P.S.D. Tél.: (450)887-7676**

**POMPE à purin sur camion 6 roues Mack "flat nose" actionné par moteur stationnaire Caterpillar 3406, très bonne condition, s'adapte à fosse de 12'-16". (450)360-9016**

**PULVERISATEUR à rampes sur 3 points 500 litres marque Précision, servi 20 heures, prix 2,000\$. Tél.: (450)537-8173, fax: (450)537-3384**

**RÔTISSÉUR À SOYA ET À MAÏS Roast-A-Matic modèles 50 à 400 à vendre. Téléphone: (450) 839-3143, (450) 752-4983**

**SILO DOUVES de béton 20'x65' avec débouleur, suspension sur 3 câbles; FOURRAGERE M.H. 770 1,000 tours, roue de flottaison 16.5L 16.1SL, 8 trous, 10 plis. Téléphone: (450)796-2164**

**SCIERIE MOBILE GILBERT INC.**

Remercie sa nombreuse clientèle et souhaite à tous de JOYEUSES FÊTES. Nous serons de retour à compter du 7 janvier 2002.

Québec (418)871-2248

**Tracteur Universel 1010, 4 RM, avec souffleur à neige, cabine, comme neuf. Tél.: (450) 360-9016**

**Tracteur White 2-155, 2 RM, moteur refait à neuf, 650 heures, excellente condition. Informations: Daniel. Tél.: (450) 479-6913. Page 1 (514)853-3709**

**Tracteur White 4 RM, cabine, souffleur, chargeur ou grappe, 3,400 heures, 15,000\$. Pour informations, tél.: (450) 621-7206**

**LA SOLE**

A 1 ou 2 tracteurs

TÉL.: (450) 794-2070  
FAX: (450) 794-2548

**C'est rapide et peu coûteux**

Venez nous rencontrer au Salon de l'Agriculteur et de la Machinerie

St-Hyacinthe Québec  
Kiosque 441 Kiosque 357

**LA SOLE**

A 1 ou 2 tracteurs

TÉL.: (450) 794-2070  
FAX: (450) 794-2548

**MACHINES-OUTILLAGE**

SCIERIE PORTATIVE 4.995\$

Sciez des bûches et obtenez des planches, des madriers et des poutres. Capacité large. La scierie la plus avantageuse n'importe où. Les Industries Norwood Inc., fabricant de scieries portatives, de délinéuses et de skidders pour VTT. Renseignements gratuits: 1-800-408-9995 www.norwoodindustries.com

SÉCHOIR à maïs continu M.C. 975 avec récupérateur de chaleur, très bonne condition, sèche entre 7-12 tonnes/heure, moteur vitesse variable, 17,500\$. (450)299-2440

SÉCHOIR à maïs GSI modèle 114, 2 ans d'usage seulement, 35,000\$. Pierre. Tél.: (819) 293-2529

SOIGNEUR à balles rondes Airbalo automatique 4 groupes, très propre. Informations, tél.: (418) 334-5131

SOIGNEUR à moulée Alfa Laval 4 compartiments en "stainless" avec 40 médailles, très propre. Informations, tél.: (418) 334-5131

SOIGNEUR à moulée Smart Feeder M1000 en "stainless" 6 compartiments, avec ordinateur et balance, en bonne condition. Informations, tél.: (819)359-2596

**J.D. 7800, 4x4, cab., 1995; J.D. 7210, 4x4, cab., 1998, 3,000 hres; J.D. 7210, 4x4, cab., 1997, 2,800 hres; J.D. 6400 4x4, cab., 1997, 3,300 heures; J.D. 2555, 4x4 cab., VERSATILE 90.30, 2 P.T.O. 1994; CASE 5220, 4x4, cabine air, 1995; CASE 4230 (4x4) cab; INTER 444 cab.; M.F. 285 cab; M.F. 255; M.F. 245 pelle; FORD TW 20 (4x4) cab; FORD 7710 4x4, pelle; FORD 7600 cab; FORD 7700 cab; LANDINI Blizard 95, 1993, 1,200 heures; LANDINI 6830, 4x4 pelle; FIAT 110-90 cab, air; FIAT 80-90 4x4 cab; FIAT 566 pelle; WHITE 2-70 cab; ZETOR 8540, 4x4, cabine, 1995. CABINE pour tracteurs J.D., M.F., Inter, White. Divers autres équipements. Ventes, achats, locations. MACHINERIES AGRICOLES YVON ROUSSIN INC., 1 mile au sud de l'autoroute 20 sortie 278. Téléphone: (418)728-2092, (418)728-4666.**

**JOCELYN CARBONNEAU et Fils; PEPINE J.D. 410B, 4x4, 1986; PEPINE J.D. 655A, 4x4, 1987; LOADER Case W11 4x4, 1981; TRACTEUR White 700 4x4, cab, pelle; TRACTEUR White 2-85, 2x4, cab; (3) TRACTEURS COMPACTS Kubota L185, 20 hp, cabine, grattes, Kubota L2550 1989 diesel, 4x4, 28 hp, loader J.D. 855, 4x4, cab, loader 23 hp (819)535-5194**

**PLANTEUR Powell 4 rampes semi-porté, avec réservoir de 500 gallons. Informations, tél.: (450) 456-8420**

**★ MÉLANGEUR RTM ★**

Modèle traîné ZAGO  
17 SD de Valmétal,  
Année 2000

Prix : \$ 36,500

**Tél.: (819) 470-9775**

**TRACTEUR Case-Inter 5140 "power shift", 4x4, cabine, Informations, tél.: (450) 258-3871 ou (514) 592-1988**

**TRACTEUR Ford 5000 (1968) avec pelle, 4,000\$, FENDEUSE à bois marque Roberge verticale sur P.T.O. peu d'usage, 900\$. (514)323-0416**

**TRACTEUR Ford 7840 (1993) 4 RM avec pelle loader 7433, en parfaite condition, 42,500\$ négociable. Téléphone: (450) 461-0293**

**TRACTEUR J. DEERE 7210, 4x4, (1999), 1,850 heures, tout équipé, A-1, 66,500\$. PELLE J. Deere 740, 6,500\$. TRACTEUR J. Deere 3130 avec pelle 148, A-1, 13,900\$. CHARRUES Kverneland BB115, 5 et 6 versoirs, 13,900\$. CHARRUE Overum rouge 5 versoirs, comme neuve, 5,500\$. Plusieurs souffleurs à neige, VIS à grain 8"x6", 1,850\$. S'adresser à: 156, Notre-Dame, St-Rémi-de-Napierville. (514)239-6748, (450)632-4688**

**TRACTEUR M.F. 184-4 (1977) avec loader M.F. 236, pompe hydraulique indépendante sur 1,000 tours, souffleur à neige Pronovost 86" Téléphone: (450)264-3312**

**TRACTEUR M.F. 8120, 4 RM, 1997, transmission "dynashift", cab. roues doubles, 853 heures; TRACTEUR Fiat 8090, 4 RM, cab, crepeer, 1993; ARROSEUSE Hardy TR500 pompe à haute pression; 2 ARROSEUSES Tecoma; CHARRUE Fiskars 4 versoirs. (450)588-2055**

**TRACTEURS: WHITE 1370, cabine chargeur; M.F. 165 cabine, chargeur; DAVID BROWN 1200 cabine; M.F. 50 au gaz; INTER 2500 chargeur; J. DEERE 2010 au gaz, pelle 6 positions; CHAÎNE d'écurieur Vincent PRESSE à foin M.F. 124 lance-balles; SEMOIR Inter #10-15 disques; SEMOIR M.F. 33; CHARRUE 4 versoirs portée Overum; HERSE à roulettes semi-portée, 32 disques; VIBRO avec rouleau émoteur. (418)898-2273, (418)868-5760**

**TRACTEUR Universel 1010, 4 RM, avec souffleur à neige, cabine, comme neuf. Tél.: (450) 360-9016**

**TRACTEUR White 2-155, 2 RM, moteur refait à neuf, 650 heures, excellente condition. Informations: Daniel. Tél.: (450) 479-6913. Page 1 (514)853-3709**

**TRACTEUR White 4 RM, cabine, souffleur, chargeur ou grappe, 3,400 heures, 15,000\$. Pour informations, tél.: (450) 621-7206**

**Presses Malles 124. Impeccable avec lance-balles.**  
**Tél.: (819) 358-2217**

**MACHINES-OUTILLAGE**

TRAILER à animaux 22'; MOULAN-GE Mix-Mill avec panneau électrique, moteurs, balance mécanique; PRESSE à foin N.Holland 276; SOUFFLEUR à ensilage Inter 56; RATEAU-FILEUR Inter sur hydraulique; SILO à moulée Victoria. Négociable. Matin entre 8h30-9h00 ou midi (819)389-5407

**OFFRE D'EMPLOI**

COMPAGNIE de réfrigération dans la région de St-Hyacinthe, spécialisée dans les bassins refroidisseurs, cherche un technicien pour effectuer le service de réparation chez les clients et l'installation de nouveaux équipements. La personne doit avoir 2 ans d'expérience en réfrigération et des connaissances en électricité et soudure. Débrouillardise, facilité avec le public, honnêteté, disponibilité sont des qualités que nous recherchons. Salaire selon expérience. Avoir références. Envoyez c.v. par fax au: (450)792-3309 ou par la poste au: Entreprises Andros Leblanc & Fils, 303 St-Amable, St-Barnabé Sud, J0H 1G0.

**ON DEMANDE**

ACHAT bull, tracteur, pépino, pelle, etc., de toute condition. Marc: téléphone: (514)865-3576

ACHAT de tracteurs de ferme de toutes sortes peu importe l'état. Payons comptant. Aussi PRESSES N.H. 315, 316, 570, 575; HAYBINES 477, 478; RATEAUX N.H. Téléphone: (450) 293-0990

ACHAT de tracteurs de toutes sortes, PIÈCES TRACTEURS REGENT BERUBE (anciennement Chônière), 825 rang Maxime, Roxton-Pond, J0C 1Z0. Téléphone: (450) 372-9527

ACHETÉRAIS charnu 1 raie à siège ou sulky pour chevaux, marque International ou McCormick-Deering. Demandez Denis, heure des repas (418)884-2737.

ACHETÉRAIS convoyeur à courroie pour ensilage avec déviateur. Informations: (418) 453-2145.

ACHETÉRAIS coupe de bois à blanc ou sélective ramassons jusqu'à 2". Contactez Roland Goutu, téléphone: (450)263-4070.

ACHETÉRAIS tracteurs de toutes sortes, brûlés, ou accidentés, pour pièces. ENTREPRISE URGEL PALIN & FILLES, 135 rang Lepage, STE-ANNE-DES-PLAINES, J0N 1H0. (450)478-1311.

ACHETONS tracteurs pour pièces. Vendons pièces tracteurs Allis-Chalmers, M.F., J.D., Inter, Oliver, Case, Fiat, David Brown.

**Équipements St-Pierre Inc.**  
St-Louis-de-Gonzague, cté Beauharnois. Téléphone: (450)371-0920, (450)371-4363.  
Sans frais: 1-888-699-0678.

AVONS besoin de tracteurs usagés, de toutes marques, de toutes grosseurs. Payons comptant. Appeler aux: ENTREPRISES JOCELYN HOULE, téléphone 1-800-756-0514, (450)756-0501.

PIÈCES USAGÉES TRACTEURS modèles Inter 414, 434, 444, 574, 674, 67-824, 844, 633, série 84, 66 et 66, 3388, 4210, 5140, 695 (4x4), Farmall Cub A-C-M-W4, etc...; Case D.B. 950, 990, 995, 1210, 1494, 1594, 1690, 2470, A.C. 6080, J.D. 710, 1120, 2120, 2550, 2140, 4020, Ford 5000, 6600, 6640, TW20-30; Fiat F115, 4x4; pièces batteuses Inter usagées 715, 815, 915, 1440, 1460 axiales, J.D. 8820, 4x4; A.C. N6; N.H. TR95, 4x4, ACHETÉRAIS TRACTEURS usagés de toutes marques. DANIEL MESSIER, tél.: (450)248-4119, fax: (450)248-7478, 1-877-448-4119.

**PLANTS**

**Les Serres François Bourque**

Producteurs de plants de poireaux et d'oignons espagnols. Plusieurs variétés disponibles.  
Tél.: (450)568-2531

**PLANTS de FRAISIERES FRAMBOISIERES CERTIFIÉS DU QUÉBEC GRIFFES D'ASPERGES**

Bleuets

**Ferme R. Labrecque Inc.**  
3480 Route 218, St-Charles, G0R 2T0, téléphone: (418)887-6740, fax: (418)887-7070.

**POUSSINS-POULETTES**

**COUVOIR SIMETIN**

POUSSINS À CHAIR, race à PONT-TE rouge, noires et grises, CANARDS de Barbarie, CAILLES. Et en saison, DINDES, PINTADES, FAISANS, PERDRIX, OIES, CANARDS de Pékin et de Rouen, 8960 boul. St-Canut, MIRABEL, J7N1P3, (450)258-2404, fax: (450)258-2932.

**RELÈVE**

RÉGION RIVIÈRE-DU-LOUP: ferme laitière certifiée biologique, CHERCHE RELÈVE: le processus de transfert sera encadré par le Carrefour agricole du Bas-St-Laurent, très belle occasion pour des passionnés d'agriculture. Exigences: expérience, avoir une bonne capacité d'adaptation. Écrire cours texte expliquant votre intérêt à cette offre et télécopier: (418)963-5678.

**SERVICES**

**LAVAGE AGRICOLE DAIGNEAULT LEMIEUX**

ÉQUIPE SPÉCIALISÉE dans le lavage de porcherie, prix établi au pied carré de plancher. Téléphone, Alain: (450)346-3030, pagette: (514)981-4136.

SERVICES

CONSTRUCTION Mario Cossette inc. Réservoir circulaire - Plate-forme

BAHLER AGRO CONSTRUCTION INC. Projets clés en main Bâtiments de tout genre

COFFRAGES M & B La qualité à un nom! Fosse de toutes dimensions

Fondations Provinciales inc. #1 au Québec pour le meilleur rapport qualité/prix

SILOS LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC. 240 Route 235 ANGE-GARDIEN

NOUVEAU CHUTE DOUBLE Système de vraie chute double pour silo de douves ou coulé.

SILOS

les fondations andré lemaire FOSSE À PURIN PLATE-FORME À FUMIER

Y. PERRELLI Silo à grain Silo-séchoir Tour de séchage Séchoir continu Élévateur

Harvestore usagés remis à neuf Toutes grandeurs disponibles même garantie qu'un silo neuf.

Silo J.M. Lambert Silos hermétiques Silos en douves de béton neufs et usagés

HARVESTORE NEUFS ET RECONDITIONNÉS AVEC PIÈCES NEUVES D'ORIGINE

SILOS

Silo Expert inc. Silos Neufs et Usagés Déménagement, Rehaussement

LES ÉQUIPEMENTS Daniel Labonté Inc. Tél.: (450) 773-6589

AGRI-SILO INC. Pour être bien informé!!! Construction silo neuf et usagé.

MICHEL DESCÔTEAUX Spécialia sur silos en décembre et janvier

SILOS ROY-LAROUCHE INC. Silo en béton coulé Conventionnel Hermétique

"La fiabilité à un nom" 516, 7<sup>e</sup> Rang, St-Dominique Bruno Bousquet (prop.)

TERRES DEMANDÉES 1A- A ABSOLUMENT besoin fermes et terres agricoles ou autres.

TERRES DEMANDÉES

BONS acheteurs potentiels, toutes productions et régions. Site internet spécialisé "commission" raisonnable.

Recherche ferme laitière SANS RELEVÉ. CHERCHE propriétaire ayant le désir de vendre graduellement leur ferme à une relève.

VOUS VOULEZ VENDRE? RECHERCHE fermes, fermettes, domaines, ranchs, commerces.

TERRES À VENDRE TERRE À VENDRE RELOCALISATION À ST-BERNARD DE LACOLLE

132 ARPENTS, 80 terre faite et 40 en boisé mixte, le reste en plantation d'épinettes, région Bécancour.

1- SHERRINGTON: terre 320 arpents: 750,000\$. 2- FERME CEREALIERE en Montérégie: 1,000 arpents, 6MS.

À BEAULAC, 270 acres, culture pâturage, boisé, cours d'eau, bâtiments, maison rénover.

CRABTREE: 60 arpents avec serre et maison. ST-NORBERT: 115 arpents, maison, grange et garage: 149,000\$.

TERRES À VENDRE

30 ANS EN AGRICULTURE QUÉBEC, Rive-Nord, 15 minutes du centre-ville, ferme vaches-veaux.

ST-THOMAS-DE-JOLIETTE production de patates + maison. VENDU. BROMONT près de St-Alphonse.

ST-VALÉRIEN, laitière 13.3 k.g., 350 arpents dont 150 en culture. Fosse récente PAEF.

EN ESTRIE: ferme au complet à vendre avec quota et animaux à bœuf, bâtiments récents.

ESTRIE, terre de 140 acres, maison rénover loin du chemin, libre. TERRE 300 acres, 2 maisons, 329,000\$.

FERME DE 130 acres, élevage ovin, bâtiments neufs. Pour informations: (418)443-2618.

JOLY, cté Lotbinière, terre 100 arpents dont 5 boisés avec étable de 50x50'.

LANAUDIÈRE: 29 arpents, maison 1997, 12 serres, production fleurs, centre jardin, très bons revenus.

TERRES À VENDRE

ST-NAZAIRE D'ACTON: emplacement en production de lait de chèvrès. LANAUDIÈRE: ferme porcine.

STUKEYL-SUD: 220 acres, zoné blanc, plusieurs possibilités. ST-CALIXTE: 25 arpents en chêne et érable mature.

ERABLIÈRE: 180 acres, 7,600 entailles, équipement complet, boisé, chalet, site panoramique.

FERME LAITIÈRE COMTE PORTNEUF, ferme laitière 24.4 k.g., 255 acres, culture et boisé.

FERME PORCINE COMPTON, maternité 140 truies + engraissement, bâtiments très bon état.

FERME PORCINE à vendre, 260 truies avec possibilité de 290, pouponnière, troupeau rajeuni.

TERRE À BOIS PAR LE PROPRIÉTAIRE: BOISÉS à Lemieux, 10 lots de 100 arpents.

ENCANS TRUDEAU EXPORT \*\*RECHERCHONS\*\* Taures saillies de 3 à 6 mois et génisses non saillies de 6 à 18 mois

ENCANS

PRÉ-AVIS D'ENCAN Samedi, le 12 Janv. 01 à 10h00 Sur la ferme de: JOCELYN & CAROLE COSSETTE

Excellent troupeau Holstein pur sang & à pourcentage de 72 têtes moyenne de 9335 kg MCR

ST-FRANÇOIS, MONTMAGNY Tél.: 866-259-7086 e-mail: info@encansboulet.com

1<sup>ère</sup> VENTE STATION DE TAUREAUX LIMOUSINS MISE OUVERTE Samedi le 9 février 2002 à partir de 12h00

SUR LE SITE DE LA STATION CHEZ M. GILLES DION 131, Rang Charlotte à St-Liboire, sortie 147 de l'autoroute 20

LES FERMES G. GODBOUT ET FILS INC. Tél: (418) 243-2876 BESON DE TAURES DE TOUT ÂGE

Albert & Luc BRETON ENCANTEURS INVERNESS, QC Tél.: 1 (418) 453-2681

ENCANS ATTENTION! ATTENTION! CULTIVATEURS Si vous désirez vendre votre ferme

ENCANS

ENCANS

ENCANS

ENCANS

## Trans-Ferme inc.

Le plus Important Acheteur & Vendeur de ferme  
ou Compagnie

Partout au Québec & à l'est de l'Ontario

- Payé Comptant
- Impôts Réduits
- Évaluation gratuite

Nous travaillons avec votre comptable

Contactez-Nous Sans Frais : 1 866 259 7086

## BLACKSTONE

Vous travaillez fort pour votre ferme, alors vous méritez d'en retirer le maximum lors de la vente.



Nous vous offrons

- le meilleur prix du marché
- réduction d'impôt
- Payons comptant
- Travaillons directement avec votre comptable

Nous ACHETONS DES COMPAGNIES AGRICOLES (minimum 1 million) dans tous les secteurs à travers le Canada (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Ontario, Québec) depuis plusieurs années.

Sans frais: 1-888-999-0397  
514-989-3177  
www.blackstonefarm.com

ENCANTEURS

ENCANTEURS

Vous planifiez vendre privé-ment ou par encan, nous vous offrons un service complet: évaluation, préparation à un prix compétitif.

Les Enchères  
**René Houde**  
437, Rang 2 Nord  
Bromptonville (Québec)  
JOB 1H0  
Tél.: (819) 846-6267  
Cell.: (819) 820-4013  
-Laissez mon expérience travailler pour vous-



À votre disposition pour vendre privé-ment ou par encan: roulant de ferme, animaux, machineries, etc.

Contactez  
**MARC GRAVELINE**  
Encanteur  
St-Bernabé-Sud  
(450) 792-6284  
Cellulaire  
(450) 223-0762

LAFAILLE & fils (1975) ltée  
512, Principale O.  
Coaticook, QC  
(819) 849-3606 • Fax (819) 849-3047

EXPERT BILINGUE  
Depuis plus de 40 ans  
à votre service pour vendre  
par encan ou privé-ment

ACHETEUR DE:  
• Fermes complètes.  
• Troupeaux, Équipement de ferme  
• Coupe de bois, Terrains  
N'hésitez pas à nous appeler, nos conseils  
pourraient vous être très utiles.

### BONJOUR

Si vous désirez vendre votre troupeau et votre roulant par encan ou privé-ment, contactez-moi, il me fera plaisir de vous servir.  
**André Parenteau**  
encanteur  
St-Germain  
(819) 395-4150

Le bon choix  
Pour faire encan

LES ENCANS JULES CÔTÉ INC.  
Pour vendre privé-ment ou par encan  
et obtenir le juste prix. Contactez-nous.  
Roulant de ferme, animaux, machineries,  
C'EST NOTRE SPÉCIALITÉ

NOUVEAU PAGE WEB  
http://pages.infinit.net/cowansencan.htm  
E-mail: da.cote@videotron.ca  
1274, rue Sud, Cowansville, Québec  
Tél.: (450) 266-0670  
(450) 263-4480  
Cell.: (450) 531-0450  
ou Fax: (450) 263-8448

Vous désirez vendre par  
ENCAN ou privé-ment?  
Consultez-moi!

**DANIEL PAUL-HUS**  
ENCANTEUR  
BILINGUE  
Acheteur de:  
• Troupeau  
• Roulant  
• Ferme complète  
(450) 773-5660  
Cell. (450) 701-5660  
Fax: (450) 773-3744

Nos encans sur Internet  
web: http://www.paul-hus.com  
e-mail: daniel.paulhus@hycoable.ca  
635, rue Papineau, St-Hyacinthe  
(Québec) J2S 7J5  
Mes CLIENTS me  
RECOMMANDENT à leurs AMIS.

## IMAGES DU PASSÉ

# La vie rurale 1866-1953



PHOTO: DONAT-C. NOISEUX, 1943. CENTRE D'ARCHIVES DE QUÉBEC, E6, S7, P13655.

### Pionniers endimanchés

La main-d'œuvre familiale est particulièrement importante dans les régions de colonisation. Dix ans après son établissement à Sainte-Anne-de-Roquebelle en 1933, la famille de Ludger Dionne compte quinze enfants qui posent fièrement dans leurs habits du dimanche devant leur modeste maison construite d'après les plans du ministère de l'Agriculture. On a peine à croire que les femmes de l'époque ont pu élever autant d'enfants, même si les filles aînées aidaient leur mère en s'occupant des petits derniers.

Source : La Vie rurale 1866-1953



PHOTO: HERMÉNILDE LAVOIE, 1942. CENTRE D'ARCHIVES DE QUÉBEC, E6, S7, P8245.

### « Le viatique à Saint-Fidèle »

Dans la société traditionnelle, les hospices maintenus par les communautés religieuses sont réservés aux plus démunis. Les grands-parents finissent habituellement leurs jours dans la quiétude de leur foyer. Ils continuent à fréquenter l'église paroissiale aussi longtemps qu'ils demeurent en bonne santé. Quand ils ne peuvent plus se rendre à l'église, le curé leur apporte la communion à domicile. Par beau temps, il revêt le surplis blanc et l'étole. Portant l'hostie dans une custode, le pasteur est précédé par un enfant de chœur qui agite une clochette pour inviter les membres de la famille à s'agenouiller en présence de l'eucharistie.

Source : La Vie rurale 1866-1953



PHOTO: NEUVILLE BAZIN, 1943. CENTRE D'ARCHIVES DE QUÉBEC, E6, S7, P11340.

### « L'inspecteur de colonisation »

S'il prône une politique de retour à la terre comme remède à la Crise économique de 1929, le gouvernement québécois fournit une assistance technique aux colons. Cette aide est d'autant plus nécessaire que plusieurs d'entre eux n'ont pas la préparation requise pour venir à bout des nombreuses difficultés auxquelles ils sont confrontés durant les premières années. Réunie autour de la table de cuisine, cette famille de Saint-Louis-de-Blandford écoute attentivement les précieux conseils de l'inspecteur Georges Héon. Le décor d'une grande simplicité est très caractéristique des maisons de colonisation des années 1930.

Source : La Vie rurale 1866-1953

Les annonces  
classées  
(450) 679-7809

### Choix d'avenir

Un fonds de pension vous assure des profits pour votre retraite.  
L'activité physique régulière vous assure de profiter  
de votre retraite.



Exercez votre libre arbitre !

Défi santé :  
notre responsabilité à tous !  
avec PARTICIPATION MD



### Les Enchères René Houde inc.

124, rue St-Jean-Baptiste Sud, Bromptonville  
Tél.: (819) 846-6267 Tél.: (418) 774-3171  
Fax: (819) 846-4918 Cell.: (819) 820-4013

### PRÉAVIS D'ENCAN

À la  
FERME CHAMPAGNE BURCH  
S.E.N.C.

(Daniel Champagne & Klara  
Burch, prop.)

861 rang Bas de l'île  
STE-MONIQUE, Clé Nicolet

Jeu de 17 janvier 2002 à 11 h 00  
DISPERSION COMPLÈTE "F.C.B."

SERA VENDU: un très bon TROUPEAU de 60 têtes d'animaux Holstein pur sang ou à pourcentage, enregistrées avec papier, classifiées, contrôlées, vaccinées et provenant d'insemination artificielle.

PROD. N.SUPERVISEE: 8,474 k.g., 3,97% gras, 3,26% prot., M.C.R.: 180-201-186, C.C.S. ANNUEL: 166,000

Un gros roulant de ferme de machinerie récente à l'état neuf; 3 tracteurs à 4 roues motrices avec cabine climatisée, comme neufs dont 2 Valmet, un #8050 avec turbo, 146 h.p. (1999) 480 heures, un 1600 de 60 h.p., pneus 16.9 x 34, modèle 2000 avec seulement 60 heures et garantie transférable, un J.D. #6310 de 80 h.p., 4 x 4, chargeur frontal J.D. #640, modèle 1998 avec seulement 493 heures; charrue réversible Grégoire Besson 4 raies att. 3 pts; équipement de fenaison Kuhn; faucheuse-conditionneuse; gyro-andainier 18' tandem; presse à balles rondes Gallignani #3200; équipement pour le fumier liquide; citerne Bodco Logi Tank #3800 tandem articulé; pompe à fumier Bodco 16'; agitateur à fumier Houle 27' att. 3 pts, neuf et les récoltes.

\*Aussi à vendre privé-ment: la belle ferme laitière ultramoderne entièrement équipée, conforme à l'environnement avec P.A.E.F. Si vous avez un projet de construction ou de rénovation, pourquoi ne pas vous relocaliser. Vous pouvez la visualiser sur notre site web dans rubrique À vendre ou visitez-la.

catalogue disponible  
Surveillez tous les détails dans l'édition du 10 janvier.  
Pour informations s'adresser aux propriétaires, tél.: (819) 289-2821 ou à l'encanteur.

**DANIEL PAUL-HUS**

ENCANTEUR BILINGUE

635 rue Papineau

ST-HYACINTHE

Tél.: (450) 773-5660

http://www.paul-hus.com

## SE SONT DISTINGUÉS

### Liette Labbé femme d'affaires de l'année



Liette Labbé, présidente de l'association Holstein Canada, vient de se voir décerner le prix Femme d'affaires du Québec dans la catégorie Active à l'international. L'honneur a été décerné par le Réseau des femmes d'affaires du Québec au cours d'un récent gala visant à souligner le 50e anniversaire de l'organisme. La candidature de Liette Labbé a été soumise par la Caisse populaire de Lyster-Val-Alain-Inverness. Liette Labbé et son conjoint ont acheté leur ferme en 87 à Lyster. Avec une trentaine de vaches pur sang, l'entreprise tire près de 60 % de ses revenus de la vente de génétique. « C'est bien que l'agriculture se démarque ainsi, nous faisons vivre la société », de confier Liette Labbé à *La Terre de chez nous*. P.-Y.B.

### En tenue de gala!



PHOTOS: PIERRE-YVON BÉGIN

L'encanteur Claude Lafrance a vraiment mis le paquet pour faire un succès du Défilé des célébrités dans le cadre de l'Expo Internationale Holstein Québec présentée à Saint-Hyacinthe. Il avait retenu les services de juges chevronnés dont Yvon Chabot, Paul Thibodeau et Carl Saucier, en tenue de gala svp, pour faire la description des célébrités. Les maîtres de cérémonie entourent ici Guy Lapointe, président du comité organisateur de l'événement. P.-Y.B.

### Grand prix pour Réal Laflamme



Producteur de lait, de dindons, de poulets et de grandes cultures, Réal Laflamme de Sainte-Rosalie près de Saint-Hyacinthe vient de remporter le Grand prix de l'entrepreneur 2001, section agricole, décerné par la firme Ernst & Young. Propriétaire de la ferme Roflamme en compagnie de son épouse Odette et de leurs deux fils, Mathieu et Éric, Réal Laflamme a devancé Les Entreprises Jean Brodeur de Saint-Alphonse-de-Granby et la ferme Jean-Paul Petitclerc de Saint-Basile. Au moment d'accepter son trophée, Réal Laflamme a livré un vibrant témoignage. « L'agriculture et le secteur agroalimentaire québécois, ce sont 425 000 emplois, 16 milliards \$ de retombées et des investissements de 6 à 700 millions \$ par année. C'est un moteur économique qui maintient nos belles régions du Québec. On n'en parle pas assez », a-t-il confié à *La Terre de chez nous*. P.-Y.B.

## CARRIÈRES & PROFESSIONS

### AGENTE, AGENT DE DÉVELOPPEMENT, MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE

#### Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook

Au cours des deux prochaines années, le CIARC désire implanter une charte de qualité en gestion des ressources humaines auprès des entreprises agricoles de la MRC de Coaticook.

Le Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC) est un organisme à but non lucratif dont la mission est de développer un environnement économique dynamique et attrayant pour faciliter la consolidation et la diversification d'activités en milieu rural par la planification, la coordination et l'administration d'activités agricoles innovatrices dans la MRC de Coaticook.

Sous la responsabilité d'un comité aviseur, cette personne aura pour principales fonctions:

- Promouvoir le projet auprès des entreprises agricoles.
- Organiser et tenir des rencontres d'information.
- Élaborer des critères et des standards permettant la sélection d'entreprises témoins.
- Rechercher des partenaires.
- Élaboration d'une charte avec la collaboration des entreprises témoins et validation de celle-ci avec le comité aviseur.
- Élaborer des outils facilitant la mise en application de la charte.
- Définir un plan de communication visant la valorisation du travail en milieu agricole.
- Rédaction d'un rapport final.

L'agente, l'agent de développement entrera en fonction au début du mois de février 2002. Le projet s'échelonnera sur une période de 18 mois.

#### EXIGENCES

- Connaissance du milieu agricole essentielle;
- formation collégiale ou universitaire en ressources humaines ou en communication;
- une expérience pertinente dans un domaine connexe sera considérée;
- connaissance de l'anglais un atout;
- connaissance des logiciels: Word, Excel, etc.;
- qualités requises: sens de l'organisation, créativité, dynamisme, autonomie, entregent.

Le salaire se situe entre 32 000\$ et 35 000\$ selon expérience.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention du comité de sélection, avant le vendredi le 11 janvier 2002, à 16h, par la poste au Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC), 125, rue Morgan Coaticook (Québec) J1A 1V6, par télécopieur au (819) 849-3682 ou par courrier électronique: [ciarc@cshauts-cantons.qc.ca](mailto:ciarc@cshauts-cantons.qc.ca).



### MÉCANICIEN RECHERCHÉ

Dynamique, vous possédez l'expérience pertinente dans le domaine de la machinerie agricole et de l'initiative. Vous vous démarquez par vos aptitudes notamment votre esprit d'équipe et votre souci de la clientèle.

#### EXIGENCES :

- Minimum de 4 années d'expérience dans le domaine agricole.
- La connaissance des produits New Holland serait un atout.
- Salaire selon compétence

Envoyez votre C.V. avant le 10 janvier 2002 à l'attention de :

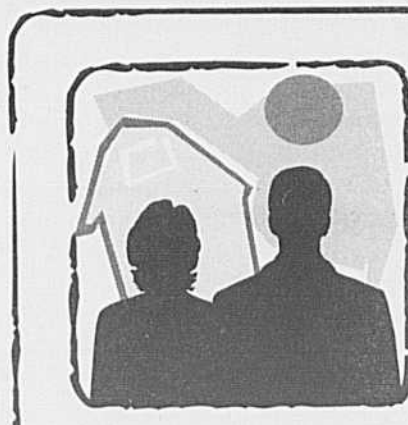
**New Holland Nicolet-Yamaska**

Serge Vallée

3525 les 40

Nicolet (Québec) J3T 1R7

Nous préconisons l'égalité des chances en matière d'emploi. Confidentialité assurée à tous les candidats.



Carrières et professions de la TCN

**Pour rejoindre les meilleurs candidats et candidates du milieu agricole.**

# Mauricie : une capitale forestière reconnue!

Pierre Saint-Yves

COLLABORATION SPÉCIALE

TROIS-RIVIÈRES - La nouvelle année qui commence tourne la page sur 12 mois d'activités qui ont permis à la Mauricie de remplir son rôle de Capitale forestière 2001 au Canada. «La dernière année nous a permis de démontrer l'importance de notre forêt, non seulement pour la région, mais aussi pour tout le Québec et le Canada», explique le président de l'événement, M. Elzéar Lepage. Maire de la petite municipalité de La Croche en Haute-Mauricie et préfet de la MRC du Haut Saint-Maurice, M. Lepage a pendant plus d'un an tenu assidûment son rôle d'ambassadeur de «Mauricie, capitale forestière».

Ce retraité de l'éducation et amant de la forêt s'est retrouvé à la tête de l'organisation qui a rassemblé des dizaines d'organismes voués à la défense, la mise en valeur et l'exploitation de la forêt. Tous les secteurs d'activité y étaient représentés : l'industrie, le tourisme, la culture, et l'environnement. Les 150 activités organisées au cours de l'année ont permis de mettre en valeur chacun de ces aspects.

Par exemple, la région a accueilli 22 colloques ou congrès qui ont abordé des thèmes liés de près ou de loin à la forêt : les biologistes du Québec, les agronomes, les professeurs de sciences, les acériculteurs et même les manufacturiers de meubles ont tenu leurs assises annuelles dans la région. À cela s'ajoute une multitude d'activités à caractère culturel, touristique, familial et même sportif allant des rallyes forestiers, aux expositions de peinture et d'œuvres en bois, en passant par les plantations d'arbres, les causeries et les jeux forestiers.

«C'est vraiment toute la région qui en a profité», explique M. Lepage. Le comité organisateur ne dispose pas encore de chiffres officiels mais s'apprête à fermer les livres sur son année d'activités et publiera un bilan définitif au cours des prochains mois. Le président quant à lui évalue déjà que 200 000 personnes ont participé aux activités de «Mauricie, capitale forestière 2001». «On sait déjà que la région a eu une visibilité inespérée.»

«Plusieurs de nos activités ont attiré des visiteurs de partout en province et de l'extérieur.» Il en veut notamment pour preuve les premiers Jeux forestiers, tenus en septembre à Grandes-Piles et accrédités par un organisme américain. Il y a bien eu quelques déceptions comme le premier Salon des métiers de la forêt, prévu au printemps dernier, mais qui a dû être annulé faute d'entreprises participantes.

Pourquoi des activités aussi variées et dans des domaines en apparence aussi éloignés que la culture par exemple? Le comité organisateur de «Mauricie, capitale forestière 2001» voulait ainsi démontrer les ramifications vastes et complexes de la forêt dans l'économie de toutes les communautés de

la Mauricie et de l'ensemble du Canada de même que dans les esprits, comme par exemple dans celui de l'artiste qui s'inspire de la forêt pour donner vie à son oeuvre. C'est grâce à cette influence qu'une entente a été conclue avec le réseau des musées Média-muses pour la tenue d'exposition sur le thème *Le bois oeuvre*.

«Nous avons atteint tous nos objectifs», affirme le président. Et ils étaient nombreux. Le premier étant bien sûr de célébrer la forêt de la Mauricie en reconnaissant son apport indubitable pour toute la société.

L'événement a aussi permis d'asseoir à une même table des organismes intéressés ou préoccupés par l'État et l'avenir de la forêt. Les 18 membres du comité organisateur représentant la grande majorité des secteurs clés, incluant l'État, l'industrie, le milieu de l'éducation, de la culture et les communautés autochtones, ont travaillé autour d'un objectif commun : la promotion de la forêt de la Mauricie.

Visionnaire, M. Lepage évalue que «Mauricie, capitale forestière» va do-



Elzéar Lepage, maire de La Croche en Haute-Mauricie et préfet de la MRC du Haut Saint-Maurice

rénavant imprégner le développement de la forêt dans la région. Avec ses 71 pourvoies (la grande majorité en Haute-Mauricie) et ses 4000 chalets (10 000 d'ici cinq ans selon les souhaits de M. Lepage), la forêt de la

Mauricie, de lieu d'exploitation qu'elle était, est devenue un milieu de vie. C'est ce que la dernière année a permis de reconnaître pour en garantir le développement harmonieux dans l'avenir.

## AU LAC-SAINT-JEAN

### Pas de scierie à Saint-François-de-Sales

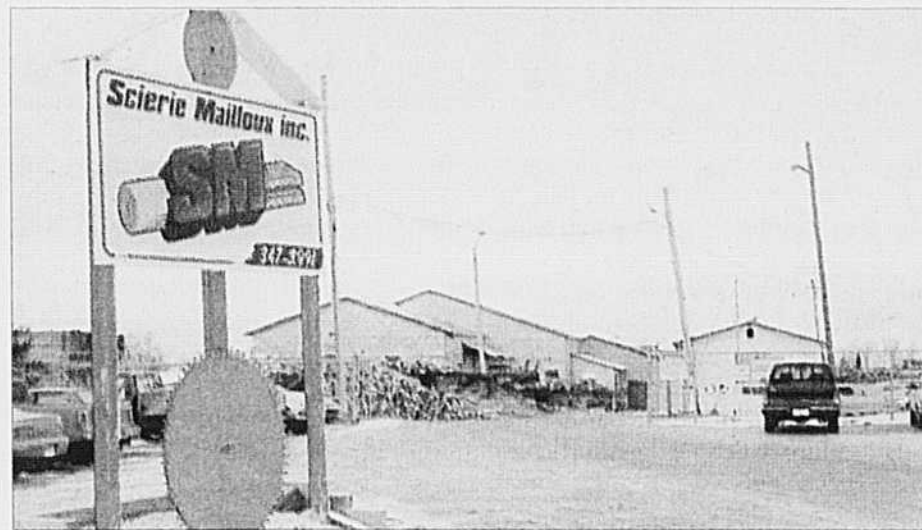
SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES — Détruite par le feu fin mars, la scierie P. H. Lemay de Saint-François-de-Sales au Lac-Saint-Jean pourrait ne pas être reconstruite dans cette municipalité. Les propriétaires ont un projet de relocalisation ailleurs au Lac-Saint-Jean, à condition d'obtenir l'approvisionnement forestier voulu.

Le directeur Régis Lemay, copropriétaire à 50 % avec Paperboard International (filiale de Papiers Cascades), explique qu'en achetant la Scierie Mailloux de Delisle (nord d'Alma) et en la relocalisant à L'Ascension, son groupe veut obtenir le transfert de CAAF (75 000 mètres cubes) demandé au ministère des Ressources naturelles. La proposition d'achat acceptée par Scierie Mailloux y est conditionnelle.

Fils du fondateur de Scierie P.H. Lemay, le directeur parle d'avenir: son CAAF de 83 000 mètres cubes par an n'est pas suffisant pour rentabiliser une scierie moderne, dans le marché actuel; or, il n'y a plus de volume disponible, dans ce secteur. Les trois quarts du bois de Scierie P. H. Lemay proviennent du secteur Chute-des-passes, plus près de L'Ascension. Lemay vise des échanges avec d'autres scieurs pour que tout son bois soit traité à L'Ascension.

Le projet est de construire, dans cette municipalité, loin des zones habitées, une nouvelle usine moderne qui regrouperait la production de la vieille scierie actuelle de Scierie Mailloux à Delisle (actuellement 25 emplois) et de celle que le feu a détruite au printemps, et qui comptait 32 travailleurs. Le projet permettrait d'économiser près de 1 M\$.

Le nouveau projet, cette fois à L'As-



La Scierie Mailloux est à l'étroit dans le secteur Delisle, au nord d'Alma, à quelques kilomètres du lieu projeté de relocalisation, à L'Ascension, avec Scierie P.H. Lemay de Saint-François-de-Sales, détruite par le feu, fin mars.

ension, serait de 17 emplois pour 150 000 mètres cubes, mais une hausse à 200 000 m<sup>3</sup> ferait travailler deux groupes de 17 employés pendant quatre jours chacun. On attribuerait les emplois au prorata des volumes des deux scieries, soit un peu plus de la moitié, aux travailleurs de Saint-François-de-Sales. «On en arrive à un gain de huit emplois de plus que si on avait construit ici.»

Le ministre Jacques Brassard a parlé à l'Assemblée nationale du maintien des emplois, que ce soit par la scierie, à l'usine de rabotage ou de séchage, des opérations existant déjà à Saint-François-de-Sales, ou encore dans une usine de deuxième, peut-être troisième transformation.

Le maire Bruno Gauthier est contre la relocalisation de la scierie ailleurs que dans son village et veut conserver localement le CAAF, élément de négociation, qu'on veut rattacher à la prépara-

tion du bois, au séchage et à la transformation, et même obtenir le CAAF du secteur de L'Ascension. Il estime que le plus gros dossier jamais traité dans sa municipalité pourrait profiter des nouvelles politiques gouvernementales de soutien aux petites municipalités.

Actionnaire de Scierie Mailloux, Gérard Lachance explique qu'ancienneté, compétence et formation seraient considérées dans le projet de nouvelle construction, à L'Ascension, à la porte de la route forestière: le bois pourrait voyager en camion hors route. À Delisle, le terrain de Scierie Mailloux est trop petit pour le volume de bois traité. «Il faut que ce soit intéressant pour les deux communautés et la région; on ne peut conserver deux scieries, comme celles d'avant; il faut penser au futur: il y aurait des installations modernes et le pouvoir de décision resterait en région.» P.-É.T.

## 20<sup>e</sup> anniversaire du consortium PRISME

Le 12 avril prochain, c'est avec beaucoup de fierté que le consortium PRISME fêtera ses vingt ans d'existence lors d'un super-événement au Campus Fort Saint-Jean à St-Jean-sur-Richelieu. Pour souligner cet anniversaire, les 58 maraîchers membres ainsi que le personnel organisent un événement auquel ils ont le plaisir de convier tous ceux ayant contribué au succès de cette entreprise.



PHOTO PIERRE SAUBIOL

Vous reconnaissez-vous? Dépisteurs du PRISME en session hebdomadaire de formation en 1986. Êtes-vous parmi les quelque 350 agronomes, techniciens et biologistes qui ont contribué à ce succès. Soyez donc présent le 12 avril prochain.

### Daniel Boulanger

En 1982, six entreprises maraîchères du sud-ouest de Montréal, deux agronomes et un entomologiste fondent le PRISME dans le but d'implanter des pratiques de dépistage et de rationaliser l'utilisation des pesticides en horticulture. Ils mettaient ainsi en place le premier réseau de dépistage québécois financé par les producteurs. Cette initiative a été suivie par la suite dans la plupart des régions horticoles du Québec. Depuis ses débuts, l'entreprise a formé plus de 350 agronomes, techniciens et biologistes aux techniques de suivi et de régulation des cultures. Ce sont ces collaborateurs que le consortium PRISME souhaite réunir à l'occasion de son vingtième anniversaire.

Au cours des années 80 et 90, le PRISME a offert ses services aux producteurs regroupés sous forme de « réseau » dans le cadre d'un club d'encadrement technique. Au cours des ans, l'entreprise a conservé les valeurs qui ont façonné son développement.

Consortium PRISME est devenu en

20 ans un centre d'expertise en horticulture maraîchère. Pour avoir contribué à réduire l'utilisation des pesticides par plus de 50 % dans de nombreuses cultures, le consortium PRISME a remporté d'importants prix en agroenvironnement, tels que le Méritas Phytoprotection en 1994 ainsi que le prix du Mérite environnemental en 1993.

Pour mieux répondre aux besoins de l'industrie agroalimentaire, le consortium PRISME développe actuellement les services de contrôle des résidus de pesticides, de salubrité et de traçabilité à la ferme. Des démarches visant l'accréditation de « Laboratoire de Bonnes Pratiques » sont aussi en cours, ce qui facilitera éventuellement l'homologation des nouveaux pesticides destinés à l'industrie horticole.

Pour plus d'information au sujet de cet événement, nous vous invitons à communiquer avec M. Yves Dubois, soit par téléphone, au (450) 454-3992, par télécopieur, au (450) 454-5216 ou encore par courriel, à : prisme@phyto-data.qc.ca

**Et si la semaine  
prochaine  
vous ne  
pouviez plus  
marcher?**

Ou si vous ne pouviez plus parler? Ou si votre vue s'embrouillait? C'est ça vivre avec la sclérose en plaques. Mais vous pouvez nous aider à rétablir le circuit.

**1-800-268-7582**  
Société canadienne de la  
**Sclérose  
en Plaques**

MAINTENANT À L'AFFICHE

DEKALB 2001-2002

GÈNES COMBINÉS

YIELDGARD<sup>®</sup>(Bt)+  
ROUNDUP READY<sup>™</sup>



**André Lauzon**

Ste-Anne des Plaines

Les compagnons  
Roundup Ready<sup>™</sup>...

Hybride :  
DK335RR 2575 U.T.  
Rendement :  
10 tm/ha  
Humidité :  
19,5 %

L'an dernier, lors d'une journée de champ **DEKALB** j'ai vu en démonstration "un essai zinnia". Cela consiste à choisir deux hybrides jugés compatibles et de les planter en compagnons (par exemple 1 rang DK335RR et 1 rang DK359RR) dans le même champ. J'ai essayé cette technique sur 100 arpents en 2001. Les avantages de chaque hybride se sont combinés et ont donné, dans mon cas, des résultats très positifs (10 tm/hectare). J'ai aussi profité des nombreux avantages de la technologie Roundup Ready<sup>™</sup>. La facilité d'exécution des arrosages avec l'herbicide Roundup Transorb<sup>™</sup> et la qualité du contrôle des mauvaises herbes sont à mon avis indiscutables.



Dekalb est une marque de commerce de Dekalb Genetics. Roundup Ready et YieldGard sont des marques de commerces de Monsanto Compagny, Monsanto Canada Inc. Licenciée.

# Les maraîchers souhaitent développer et mieux financer leur Fédération

Isabelle Paradis

Environ 140 producteurs maraîchers ont participé à la tournée provinciale de la Fédération en novembre. Plus de 80 % d'entre eux ont donné leur appui à l'organisme pour mettre en œuvre un plan de développement et proposer dans un avenir rapproché un mode de financement obligatoire.

La Fédération des producteurs maraîchers est en quelque sorte à la croisée des chemins. Les dossiers à défendre se multiplient et le financement ne permet pas de répondre à la demande. L'organisme compte 330 membres, sur un potentiel d'environ 1200, qui lui versent une cotisation volontaire annuelle de base de 100 \$, laquelle passera à 150 \$ en 2002. La Fédération reçoit encore aussi certaines sommes d'argent accordées sur une base temporaire par le biais du programme de l'aide aux groupes de l'UPA. Ces montants toutefois diminuent progressivement et seront complètement supprimés dans deux ans. Elle recevait en outre une contribution de la compagnie d'emballage Norampac, laquelle a été réduite presque de moitié. Par ailleurs, les entrées d'argent provenant de divers projets en partenariat ont également diminué. Dans l'ensemble donc, un budget considéré nettement insuffisant pour un secteur dont les besoins sont crois-

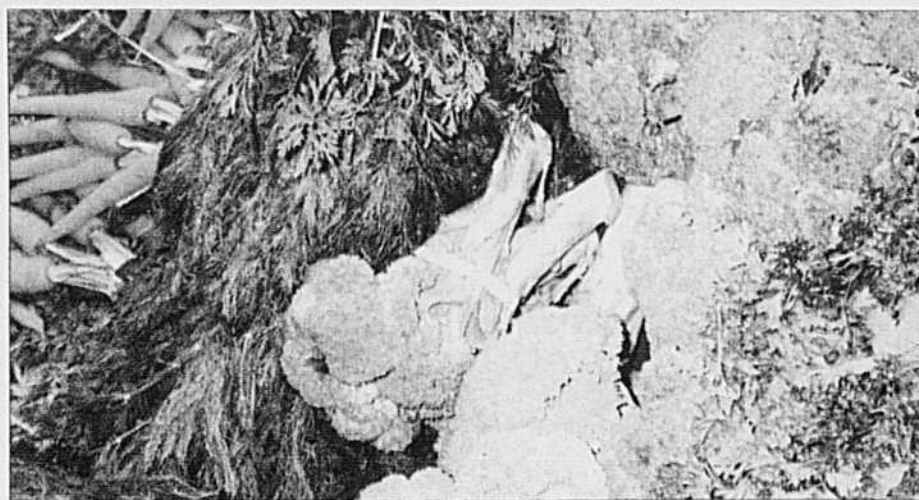


Photo: TCN

sants et diversifiés et dont la capacité concurrentielle est de plus en plus fragilisée.

Plusieurs membres de la Fédération déplorent le fait qu'ils soient si peu nombreux à financer la défense de dossiers qui touchent l'ensemble des producteurs maraîchers. Au cours des dernières années, signale Michel Sauriol, nouveau président intérimaire de la Fédération, cette dernière s'est en effet impliquée, souvent avec l'aide de l'UPA, dans des dossiers qui ont eu des répercussions majeures pour tout le secteur. On peut citer, à titre d'exemple, le programme sécheresse en 1989, l'obtention et la bonification du Compte de stabilisation du revenu net (CSRN), la

mise en place des clubs d'encadrement technique, la réforme encore en cours de l'assurance-récolte, le nouveau Compte de stabilisation du revenu agricole (CSRA), le transport des employés journaliers, de nombreux projets de recherche et le captage des eaux.

La Fédération souhaite en outre s'impliquer davantage dans d'autres dossiers dont la certification phytosanitaire, les garanties de paiement aux producteurs, l'agroenvironnement et le transfert d'informations liées à la recherche.

## Financement équitable

« Plusieurs de ces dossiers, estime M. Sauriol, peuvent affecter directement la

capacité concurrentielle de nos productions ainsi que la sécurité financière des entreprises. » Dans le cadre de la tournée, on a proposé aux membres de donner un coup de pouce temporaire à la Fédération en fournissant une souscription additionnelle volontaire variant de 150 \$ à 500 \$ selon les superficies. Mais la Fédération a besoin d'un financement récurrent à long terme. D'où le mandat que nous venons de recevoir, poursuit M. Sauriol, qui permettra au comité de stratégie de la Fédération d'évaluer et de proposer aux producteurs un choix entre les deux avenues prévues à la loi pour aller chercher une cotisation obligatoire, c'est-à-dire une chambre de coordination ou un plan conjoint.

Évidemment, concède M. Sauriol, dans le secteur maraîcher le terme plan conjoint soulève toujours beaucoup de remous. En partie probablement, parce qu'on en méconnaît la signification. D'abord, la mise en place d'un plan conjoint doit être approuvée par une majorité de membres, tout comme la cotisation d'ailleurs et toute augmentation par la suite. D'autre part, plusieurs pensent encore que plan conjoint égale règlement de mise en marché, alors que ce n'est pas du tout le cas. Avec la variété de productions dans le secteur, il serait impensable de songer à une mise en marché collective. Un financement obligatoire permettrait de disposer de façon plus équitable d'un meilleur budget pour défendre les dossiers importants, sécuriser la relève et intensifier les projets de recherche et de développement qui profitent à tous les maraîchers.

L'autre possibilité est de mettre en place une Chambre de coordination. Cette approche est encore sans précédent au Québec, mais assez répandue aux États-Unis. En gros, il s'agit d'un partenariat entre des producteurs et un ou plusieurs catégories d'intervenants qui permet de prélever une cotisation utilisée à des fins de recherche et de promotion pour le secteur.

Pour Michel Sauriol, il est également important que les maraîchers ne confondent pas l'objectif de financement de la Fédération avec le projet de contribution de l'UPA pour les productions sans plan conjoint. Il s'agit de deux projets parallèles qui s'inspirent du même principe, soit une meilleure équité dans le financement des organismes qui défendent les intérêts des producteurs. Leur mise en place respective toutefois relève de deux procédés différents. Une éventuelle cotisation obligatoire à la Fédération servirait à la défense des dossiers spécifiques à la production maraîchère. Le projet de l'UPA – qui devra faire l'objet d'une modification légale – vise à aller chercher une contribution des producteurs qui ne participent pas au financement des dossiers généraux de l'UPA par le biais d'un plan conjoint.

## Pas de nouvelles porcheries dans la MRC d'Arthabaska

Jean-Charles Gagné

L'implantation de nouvelles porcheries est interdite dans la MRC d'Arthabaska jusqu'à nouvel ordre. Le conseil des maires a pris cette décision le 12 décembre malgré un avis contraire du comité consultatif agricole.

Selon le président de ce comité et maire de Saint-Valère, Marcel Lévesque, « il n'y avait pas d'état d'alerte pour adopter ce règlement, car il n'y avait pas de demande de mégaporcherie dans la région ».

Mais les craintes des citoyens à l'égard des odeurs et d'une possible contamina-

tion de l'eau et du sol ont amené les élus à voter cette interdiction temporaire. Le retard du gouvernement à publier les orientations gouvernementales révisées et la raréfaction des terres disponibles pour l'épandage des fumiers ont aussi pesé lourd dans la balance. « La MRC appréhende que les élevages porcins vont se déplacer sur son territoire maintenant que les MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska les ont interdits temporairement », a noté M. Lévesque.

Des élus jugent de plus que les retombées économiques locales des porcheries de grande envergure sont plutôt minces. Peu d'emplois créés pour des

porcs nourris avec de la moulée d'ailleurs, abattus ailleurs et exportés.

La MRC d'Arthabaska dit vouloir prendre le temps d'évaluer les endroits appropriés pour l'implantation de nouveaux élevages sans que la population ne soit perturbée.

« Les élevages existants pourront toutefois prendre de l'expansion s'ils respectent les distances séparatrices pour atténuer les odeurs édictées par le gouvernement, a signalé M. Lévesque, producteur laitier et céréalier. Et une municipalité peut d'ailleurs demander de ne plus être assujettie à cette réglementation. »



# ATTENTION

## POIDS DE VOS SACS DE SEMENCES

# 25kg=55lb

**et non 50lb comme la concurrence**



**PARTENAIRE**  
pour l'avenir

# Les paroisses rurales préparent une ère nouvelle

Jean-Claude Leclerc\*

COLLABORATION SPÉCIALE

Avec le manque de prêtres et l'arrivée de laïcs aux postes de responsabilité, c'est tout le monde paroissial qui est en train de changer. Pour la campagne québécoise – qui est, sinon en crise, du moins à la recherche d'un nouvel avenir – il pourrait fort bien en résulter un dynamisme surprenant.

Dans la plupart des diocèses catholiques, en effet, même là où «on ne ferme pas d'église», on a entrepris de regrouper les ressources, tant humaines que financières. On y constitue des «unités pastorales». Au lieu d'avoir un curé par paroisse, on en a un pour plusieurs paroisses. Avec aussi une équipe, généralement formée de religieuses et de laïcs. La majorité des paroisses dans un diocèse comme celui de Saint-Hyacinthe, par exemple, sont désormais organisées de cette manière.

Une unité peut y compter quatre, six ou même huit paroisses. Chaque paroisse garde son église. Les paroissiens n'ont donc pas à changer de lieu de culte. Il n'y a pas de changement juridique non plus. Les fabriques et leurs conseils sont maintenus.

En Gaspésie, pas une église n'a encore été fermée. La plupart des 64 paroisses ont été regroupées par «secteur pastoral». Ainsi, dans Gaspé, Sainte-Anne-des-Monts, Bonaventure, un prêtre et une équipe ont la charge de plusieurs paroisses. Aucune paroisse comme telle n'a encore été supprimée dans ce diocèse.

Mais dans certaines paroisses, il n'y a plus de messe sur place le dimanche, mais plutôt une célébration (sans eucharistie). Innovation étonnante au Québec, quelques laïcs peuvent, avec



PHOTO: TCN

l'autorisation de l'évêque, présider une cérémonie de mariage.

Ces regroupements de communautés font surgir des forces nouvelles dans le milieu. Ainsi, dans le diocèse de Nicolet, le secteur Lévrard compte les paroisses de Sainte-Cécile, Sainte-Marie, Saint-Pierre-les-Becquets et Sainte-Sophie. Déjà des événements ont été organisés en commun. On a alors vu se rassembler des gens qui autrement auraient encore vécu isolément leur réalité.

Le monde rural est déjà touché par le regroupement des services dans le monde de l'éducation ou de la santé. Le regroupement paroissial, cependant, n'est pas une simple réorganisation administrative. C'est «ensemble» que les paroissiens sont désormais appelés à fraterniser entre eux et à s'engager dans leur milieu.

Le besoin de se connaître et de communiquer peut même faire surgir l'idée d'avoir un journal. L'esprit de clo-

cher n'est sans doute pas encore chose du passé, mais une mentalité nouvelle est en train de naître. Ainsi, on a commencé de surmonter les vieilles barrières entre langues ou religions différentes. La région de Durham compte «trois dénominations et deux langues»: elles ont ressenti le besoin de se regrouper pour «faire ensemble» certaines de leurs activités. Quand un incendie survient, la question se pose de l'avenir, non plus seulement de l'église, mais de la paroisse et des environs. Par exemple, lors de la perte de l'église historique de Bécancour, ce fut d'abord le choc. Puis des comités se sont formés. Fallait-il restaurer l'édifice en ruines, le raser pour reconstruire à neuf, ou trouver un autre lieu de culte? L'évêque, Mgr Raymond Saint-Gelais, a tenu à faire de l'événement l'occasion d'un «projet rassembleur».

À Danville, dans les Cantons-de-l'Est, quand l'église Sainte-Anne, vieille de 117 ans, a été détruite par le

feu, en juin passé, le curé Léo Durocher s'est fait offrir, le jour même, l'hospitalité du temple protestant par le pasteur de la United Church, le Rév. Reginald Jennings.

Dans le diocèse de Trois-Rivières, en Haute-Mauricie, on a supprimé six paroisses et dessertes, y compris deux missions, et leurs biens ont été remis à une toute nouvelle paroisse, érigée à leur place sous le nom de Sainte-Martine-de-Tours.

Les sept églises déjà construites ne seront pas abandonnées. Elle «conserveront leur titulaire propre», prévoit le décret de l'évêché, entré en vigueur le 31 mai dernier. Et elles «demeureront les lieux de culte» de la nouvelle paroisse.

Ces changements prennent des formes diverses selon la région. Mais contrairement aux fusions municipales, ils donnent rarement lieu à des conflits ou même à des tensions. C'est qu'ils ne proviennent pas d'en haut seulement. Les gens des paroisses sont appelés à étudier la situation, à choisir la solution qu'ils préfèrent pour l'avenir, et à participer aux nouvelles structures d'animation et d'action.

En même temps, là où moins d'argent sera dépensé pour l'entretien des lieux de culture traditionnels, plus de fonds pourront être consacrés aux activités visant à servir la communauté.

Ce regroupement des ressources annonce une ère nouvelle dans l'Église catholique, et aussi sans doute dans la société rurale québécoise, où les communautés paroissiales sont encore une force importante.

\*Jean-Claude Leclerc enseigne le journalisme à l'Université de Montréal. Il écrit aussi dans la chronique «Éthique et religions» du journal *Le Devoir*.

## BRÈVES

### Centrale électrique

Boralex inc., un producteur privé d'énergie renouvelable, construira d'ici trois ans une centrale de cogénération à base d'écorces dans la région des Hautes-Laurentides. L'approvisionnement en résidus forestiers proviendra de plusieurs scieries de la région. Le président de Boralex, Jacques Gauthier, est fier de cette annonce qui représente l'aboutissement de dix ans d'efforts.

Le projet nécessitera des investissements de plus de 36 M\$. Il créera une centaine d'emplois durant la période de construction qui devrait s'étendre sur deux ans. L'exploitation de la centrale donnera ensuite du travail à une vingtaine d'employés spécialisés. L'électricité produite sera vendue en exclusivité à Hydro-Québec en vertu d'une entente de 20 ans.

Boralex fera partie d'un réseau de

sept usines de cogénération à base de résidus forestiers, localisées en Abitibi-Témiscamingue et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui totalisent déjà une puissance de 134 mégawatts.

La nouvelle a été annoncée le 11 décembre, à Mont-Laurier, en présence du ministre des Ressources naturelles, Jacques Brassard. Une bonne nouvelle à plusieurs égards. D'abord pour les scieries des Hautes-Laurentides qui pourront ainsi valoriser les écorces qui encombrèrent leurs cours. Bonne nouvelle pour l'environnement parce que la cogénération constitue une alternative intéressante à l'enfouissement des écorces. Une bonne nouvelle qui pourrait inciter des industriels à s'installer dans la région grâce à l'énergie et à la vapeur qui y sont produites.

D'autres centrales de cogénération pourraient voir le jour dans les années qui viennent. D'après le ministre Brassard, il reste encore assez d'écorces au Québec pour produire une centaine de mégawatts. Nous explorons de nou-

velles pistes pour l'utilisation de la biomasse forestière (sciures, planures, écorces, branches) encore récemment considérée comme un déchet, a dit le ministre Brassard. On pourrait notamment en tirer de l'éthanol, des produits pharmaceutiques ainsi que du charbon de bois et des huiles de haute valeur.

Boralex inc. possède 18 centrales utilisant différents modes de production d'énergie. On parle ici de production thermique et de cogénération à base de résidus forestiers ou de gaz naturel ainsi que la production hydroélectrique. Ces centrales sont situées au Québec, en France et aux États-Unis. Boralex emploie environ 250 personnes. **J.-C.G.**

### 20<sup>e</sup> anniversaire

Depuis 1981, le programme Gestion et exploitation d'entreprise agricole du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu a accueilli 650 étudiants parmi lesquels on retrouve 200 diplômés. Cet automne,

les anciens et anciennes demeurés en contact avec l'établissement étaient invités à célébrer ce 20<sup>e</sup> anniversaire au cours d'une soirée Retrouvailles.

Le programme est né de la volonté du milieu agricole d'obtenir une formation adaptée aux besoins de la région. Si une vingtaine d'étudiants se sont inscrits la première année, le programme a compté jusqu'à 75 inscriptions certaines années. Il comprend quatre secteurs principaux: gestion, productions végétales et animales, ainsi que la mécanique, construction, entretien de bâtiments, conservation et travail du sol, contrôle de l'environnement.

Depuis sa création, le programme a adopté la formule d'alternance entre les études et le travail. À la fin des deux premières années, les étudiants effectuent un stage rémunéré de dix semaines en entreprise. Depuis 1995, ils peuvent même bénéficier de stages dans les autres provinces canadiennes, en Europe ou au Costa Rica. **P.-Y.B.**

# LES FÉDÉRATIONS D'EST EN OUEST

TRIBUNE DES PRÉSIDENTS

DOSSIER DU LAIT D'EXPORTATION

## L'acharnement américain



Jean Grégoire, président de la Fédération des producteurs de lait du Québec

Pour nos voisins américains, les règles du commerce mondial s'appliquent...aux autres. Eux n'en sont soumis à aucune, sauf la leur, celle du plus fort. Tous leurs partenaires le savent. Mais c'est toujours terriblement frustrant de faire les frais de cette mauvaise foi. Le dossier du bois d'œuvre en est un exemple éloquent et j'y ajouterais, maintenant, celui du lait d'exportation.

En effet, le 3 décembre dernier, l'Organe d'appel de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) rendait une décision favorable au Canada et sensée être finale et sans appel dans le dossier du lait d'exportation. Tous les partenaires de l'industrie et les gouvernements se sont publiquement réjouis de la bonne nouvelle permettant enfin au secteur laitier de s'attaquer en paix au développement de ses marchés, pour exprimer notre satisfaction et pour exprimer notre détermination à travailler à ce développement en concertation avec tous nos partenaires.

J'ai moi-même écrit à tous les producteurs. Toutefois, la prudence m'amenait dans les premières lignes de cette lettre à mettre en garde les producteurs : « Ce serait manquer de réalisme que de vous dire que ce dossier est à tout jamais réglé.

Nous savons que s'ils le peuvent, nos adversaires américains et néo-zélandais tenteront de revenir à la charge. »

Comme de fait, les Américains reviennent à la charge devant l'OMC en concertation avec la Nouvelle-Zélande. Ils invoquent le fait que l'Organe d'appel n'a pas réglé le différend puisque, bien qu'il ait rejeté les conclusions du Groupe spécial qui avait jugé les mesures canadiennes à l'exportation non conformes et qu'il ait rejeté l'argumentaire des plaignants, il n'a pas pour autant dit que les mesures canadiennes à l'exportation étaient conformes aux accords internationaux. Grosso modo, le Canada n'est pas coupable mais n'a pas été innocenté non plus. Les Américains et les Néo-Zélandais clament donc que puisque le différend n'est pas résolu, ils ont droit à un nouvel essai. Les règles de l'OMC ne prévoient pas cette situation mais ne l'excluent pas formellement. Et c'est pour cela que le Canada a accepté de se soumettre à une nouvelle procédure d'examen de la conformité des mécanismes cana-

diens d'exportation.

D'abord, notons que la décision de l'Organe d'appel qui est extrêmement favorable au Canada fait force de loi et établit la base sur laquelle le nouvel examen de conformité devra se faire. L'Organe d'appel a été clair : malgré ce que certains ont pu laisser entendre, ce n'est pas la gestion de l'offre qui est en cause. Ce n'est pas non plus la différence entre le prix du marché intérieur et les prix à l'exportation. Par ailleurs l'établissement d'un cadre réglementaire en vertu duquel certains producteurs peuvent choisir de faire du lait à l'exportation n'est pas problématique du point de vue de l'Organe d'appel. D'excellents arguments sont là pour soutenir la défense canadienne, mais toute procédure légale comporte sa part de risques.

La Fédération continuera donc à participer très étroitement au processus afin de s'assurer que le Canada ait une excellente défense comme cela fut le cas au cours de la procédure d'appel.

On peut s'attendre à une procédure se déroulant sur une dizaine de mois. D'abord, un groupe spécial, le même qui a trouvé le Canada coupable à deux reprises, se penchera à nouveau sur la conformité des mécanismes canadiens d'exportation.

Ce groupe spécial devrait rendre une décision vers la fin de mai 2002. On ne s'attend pas à des miracles d'un groupe spécial qui est très évidemment biaisé : c'est là une des lacunes du processus à l'OMC que de toujours revenir devant le même groupe spécial même si ses décisions ont été renversées par une instance supérieure.

Suivra une procédure d'appel qui devrait trouver dénouement à la fin de l'été 2002. Je pense très sincèrement que c'est en appel que le Canada marquera les points, espérons-le, finaux de cette saga qui dure depuis déjà trop longtemps.

Malgré ce désagrément, je souhaite que nos partenaires donneront suite à notre invitation de s'attaquer plus vigoureusement au développement du marché intérieur, de loin le plus rentable pour nous comme producteurs.

En terminant, je vous souhaite, chers productrices et chers producteurs, une bonne année 2002.

UPA DE LÉVIS-BELLECHASSE, RIVE-NORD, LOTBINIÈRE-MÉGANTIC

## Maintien de la ferme à dimension humaine

Le concept de ferme à dimension humaine a fait un pas de plus dans l'ordre des priorités de l'Union des producteurs agricoles (UPA), se réjouissent les Fédérations de l'UPA de Lévis-Bellechasse, de la Rive-Nord et de Lotbinière-Mégantic, au terme du congrès général de l'UPA qui s'est terminé le 7 décembre dernier à Québec.

Prenant connaissance du libellé final des résolutions du congrès, la présidente de la Fédération de l'UPA de la Rive-Nord de Québec et porte-parole des trois Fédérations, Mme Jacynthe Gagnon, a déclaré :

« L'idée d'une déclaration de principe qui a germé dans nos syndicats de base en 1998, il y a trois ans déjà, a fait du chemin. Nos membres ont fait office de précurseurs dans ce dossier en stimulant une réflexion que tous les producteurs et productrices agricoles du Québec ont à cœur. »

Mme Gagnon faisait référence à une importante résolution du dernier congrès de l'UPA qui prévoit que l'organisation agricole va orienter l'essentiel de ses prises de position et de ses actions afin de mieux assurer le maintien et le développement de la ferme à dimension humaine, définie, précise le texte, comme propriété des familles qui y travaillent et qui en assument l'essentiel de la gestion et de la prise de décision.

L'UPA reconferme ainsi sa volonté d'assurer le développement de fermes durables, des « fermes viables, vivables, transmissibles et reproductibles », dit la résolution.

Ce faisant, l'UPA poursuit des efforts entrepris de longue date, spécialement à la faveur de sa stratégie agroenvironnementale, soit de favoriser des fermes qui permettent aux hommes et aux femmes qui font de l'agriculture de vivre décemment de leur profession en harmonie avec leurs concitoyens, leur milieu et l'environnement.

Plus concrètement, la résolution prévoit que l'UPA travaillera avec l'État pour adapter les programmes agricoles afin qu'ils favorisent le maintien, le développement et l'accessibilité de la ferme à dimension humaine. La résolution prévoit également que l'UPA défendra le maintien et l'accroissement de services nécessaires au dynamisme des communautés rurales, autant sur les plans culturel et social qu'économique.

Rappelons que l'UPA nourrit sa réflexion sur la ferme à dimension humaine depuis plusieurs années déjà, spécialement sous la montée de ces deux phénomènes que sont la mondialisation et la concentra-

tion des entreprises. En janvier dernier, l'Union avait d'ailleurs tenu son colloque annuel sur cette question. Ce sont les valeurs collectives que nous investirons dans les courants et les tendances du développement socio-économique, avaient alors conclu les participants, qui vont fixer les orientations à donner aux modèles d'exploitation à privilégier.

« En réaffirmant ainsi la place de la ferme à dimension humaine dans notre syndicalisme, l'UPA fait la preuve qu'elle sait se mettre au diapason de ses membres, de leurs préoccupations et des nouvelles tendances, preuve de son actualité comme forum de discussion, et ce, après 77 ans d'existence, preuve aussi que nous sommes véritablement des femmes et des hommes de passion profondément attachés à ce qu'ils vivent et les fait vivre », de conclure Mme Gagnon.

## FÉDÉRATION DES PROD. ACÉRIQUES

### Fiche d'enregistrement

Les producteurs acéricoles recevront d'ici quelques jours une fiche d'enregistrement qu'ils doivent compléter et retourner à la Fédération, dûment signée, d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

L'enregistrement des producteurs acéricoles est primordial afin que ces derniers se conforment au Règlement interdisant l'utilisation de toute forme de formaldéhyde et afin qu'ils puissent se qualifier à la distribution éventuelle d'un surplus en vertu du Règlement sur le fonds pour la gestion des surplus de production (le prélevé supplémentaire de 4¢).

Les informations contenues à la fiche d'enregistrement seront essentielles aussi pour la mise en place de l'agence de vente et serviront autant pour la gestion des opérations des barils et du produit que l'émission des chèques pour le paiement du sirop d'érable.

### Programme de certification pour les ventes au détail

Le programme de certification de la Fédération sera disponible pour la prochaine récolte. Ce programme, qui est un système unique de contrôle et de gestion de la qualité du sirop d'érable, produit à la ferme, offre aux acériculteurs un service d'inspection et de classement de leur produit.

Le programme prévoit plusieurs activités de promotion auprès des chaînes alimentaires et des consommateurs. Ces activités de promotion viseront à valoriser l'implication des producteurs acéricoles dans le contrôle et la gestion de la qualité du sirop d'érable.

Pour plus d'information, veuillez téléphoner à M. Jean-Pierre Bellegarde au (450) 679-0530.

# LES FÉDÉRATIONS D'EST EN OUEST

## FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA BEAUCE

### Loi 184 : les difficultés d'application persistent

Bien que la loi 184 soit en vigueur depuis le 21 juin dernier, diverses complications administratives ou légales font que, six mois plus tard, des producteurs ont toujours de la difficulté à faire cheminer leur projet auprès du ministère de l'Environnement.

Afin de suspendre l'obligation de servitude de voisins, le ministère des Affaires municipales (MAM) avait imposé, à compter du 1er octobre, l'obligation aux municipalités d'appliquer la directive sur les distances séparatrices. Ainsi, pour traiter une demande de permis, le MENV exige, depuis cette date, que la municipalité fournisse une attestation de conformité à la réglementation municipale, à la directive sur les distances et sur la loi 184.

Mais au cours du mois de novembre, les employés municipaux ont reçu une opinion légale à l'effet qu'ils n'ont pas le pouvoir d'appliquer la directive sur les distances, si celle-ci ne fait pas partie de la réglementation municipale.

Puisque seules les municipalités de la MRC Nouvelle-Beauce ont une telle réglementation, les autres municipalités refusent de donner l'attestation de conformité requise par le MENV pour traiter leur dossier.

Pour ce qui est de la déclaration assermentée, prévue par la loi 184, que doivent faire les exploitations pour maintenir leur droit d'expansion de 75 U.A., maximum 225, sans considérer la distance des voisins, les municipalités ne sont toujours pas en mesure de procéder à l'enregistrement de celle-ci.

Et, finalement, les nouvelles orientations gouvernementales prévues pour le 1er octobre se font toujours attendre.

## FÉDÉRATION DE L'UPA SAINT-HYACINTHE

### Des positions bien défendues

Les 30 délégués de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe sont revenus satisfaits du congrès général de l'UPA qui s'est tenu au début du mois à Québec.

Plus de 80 résolutions ont été adoptées dans lesquelles se retrouvent les principales positions et préoccupations de la Fédération. Le président de la Fédération, M. René Walaszczyk, s'est dit très heureux des orientations qui ont été prises à ce congrès, ce qu'il attribue entre autres à l'excellent travail des délégués. La délégation de la

Fédération était essentiellement composée des présidents et vice-présidents des 16 syndicats de base. Monsieur Walaszczyk aurait souhaité que le ministre de l'Agriculture profite de sa présence pour annoncer le dépôt des orientations gouvernementales en matière de protection du territoire et des activités agricoles de même que la modernisation du RRPOA. Quant au règlement « modernisé » sur l'environnement, la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe ne peut accepter d'y retrouver le concept de municipalités en surplus, inconciliable avec l'engagement que nous avons fait de nous responsabiliser dans la gestion de nos fertilisants.

En attendant le dépôt des orientations gouvernementales et du RRPOA « modernisé », la Fédération est obligée de défendre des dossiers de productrices et producteurs, faisant du cas par cas en soutien aux syndicats locaux impliqués à soutenir leurs membres dont les projets sont retardés indûment même si les normes et règles environnementales sont respectées !

### Formation sur l'utilisation de l'Internet

Le Syndicat des agricultrices de la région de Saint-Hyacinthe collabore de nouveau avec le Centre Option

Avenir du Cégep de Saint-Hyacinthe pour le projet de formation *Internet en agriculture, une solution sans frontières*. Le lancement a eu lieu le mardi 11 décembre dernier à Saint-Hyacinthe dans le cadre de l'activité Agri-Vision Montérégie.

C'est le troisième projet de formation à domicile à se tenir et il s'élargit aux agricultrices de toute la Montérégie, du Centre-du-Québec et de la région de Québec. Celles qui ont déjà reçu une formation pourront s'inscrire de nouveau puisque cette fois, la formation est axée sur l'utilisation d'Internet pour le commerce électronique. Pour information, Brigitte Lagüe au (450) 773-6800, poste 120.

Votre plan,  
votre avenir

  
AgriSuccès<sup>MD</sup>

Nous vous invitons à un séminaire d'information sur les transactions importantes dans la vie d'une entreprise ainsi que sur la planification du transfert de votre ferme.

Municipalité	Lieu	Journée	Heure
St-Bruno de Guigues	Salle municipale	10 janv.	10 h à 15 h 30
Trois-Rivières	Le Chatelain	15 janv.	10 h à 14 h 30
Rivière-du-Loup	Hôtel Lévesque Inc.	15 janv.	10 h à 16 h
Amos	Auberge Nouvelle Frontière	15 janv.	10 h à 15 h 30
Laurier-Station	Restaurant Rayalco	16 janv.	10 h à 15 h
Rimouski	Centre des Congrès	17 janv.	10 h à 16 h
La Sarre	Motel Villa Mon Repos	17 janv.	10 h à 15 h 30
St-Eustache	Cabane à sucre Constantin	20 janv.	10 h à 15 h
Roberval	Château Roberval	22 janv.	10 h à 15 h 30
Jonquière	Holiday Inn	23 janv.	10 h à 15 h 30
Pont-Rouge	Motel Bon-Air	29 janv.	10 h à 15 h
Buckingham	Centre communautaire	31 janv.	9 h 30 à 15 h
St-Joseph de Beauce	Restaurant Le Journal	1 <sup>er</sup> févr.	10 h à 15 h 30

Des frais de repas s'appliquent. Réservez tôt au 1 800 387-3232. Les places sont limitées!  
www.agrisucces.ca





Fédération des agriculteurs du Québec



Canadian Farm Business Management Council



SCFUPA



UPA L'Union des producteurs agricoles



Fédération des syndicats de gestion agricole du Québec



CRÉA/CMÉA

# Le **Boss** est en ville.



La nouvelle génération Ram. Les compromis, c'est fini. Vous voulez des preuves? Le Ram va vous en donner: une caisse arrière pleine dimension, quatre portes pleine grandeur, un climatiseur, l'habitacle le plus spacieux de sa catégorie\*, une direction à crémaillère plus agile que jamais, des roues de 20 pouces en option et des freins à disque de série, les plus gros de l'industrie. Ajoutez à cela la puissance de la nouvelle génération des moteurs Magnum® et vous comprendrez ce que veut dire l'expression « pas de compromis ». Le Ram: plus gros, plus fort et encore plus de gueule.

Le **Boss** est en ville et il déplace de l'air. Pour plus d'information, composez le 1 800 361-3700 ou visitez le [www.daimlerchrysler.ca](http://www.daimlerchrysler.ca)

**Magnum® V8 à partir de**

**23 999\$\***



**MORDEZ DANS LA VIE**  **RAM**

DODGE

**5/100**

**Garantie de 5 ans/100 000 km\*\***  
sur le groupe motopropulseur. Assistance routière de 5 ans/100 000 km\*\*.

**DIPLÔMES**

Rabais jusqu'à 1000 \$†

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep<sup>MD</sup>

\* Selon Automotive News pour les camions légers, grande taille, modèles demi-tonne. † Prix de base établi à partir du Dodge Ram ST 4x2 2002 avec ensemble 23A incluant moteur Magnum V8 de 4.7 L. Le véhicule illustré est le Dodge Ram SLT 4x2 2002 à cabine Quad\*\* avec ensemble 23G + LNI, d'une valeur approximative de 30 560\$. Offre valable sur les modèles Ram 2002 neufs. Pour usage personnel seulement. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Le concessionnaire peut avoir à commander ou à échanger un véhicule. Supplément pour peinture au fini perlé. Transport, immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires. ‡ Remise aux diplômés de 1000\$ à l'achat. Voir votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. \*\* Suivant que l'une ou l'autre circonstance se produira la première. Des conditions s'appliquent. Jeep, Chrysler et Magnum sont des marques déposées de DaimlerChrysler Corporation, utilisées sous licence par DaimlerChrysler Canada. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. © A.O.C. Marque officielle de l'Association olympique canadienne. Portez toujours votre ceinture. La banquette arrière est l'endroit le plus sûr pour asséoir les enfants. [www.daimlerchrysler.ca](http://www.daimlerchrysler.ca)



Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep<sup>MD</sup> du Québec

